BF
1999
V79
G22

BIBLIOTHÈQUE DES INITIATIONS MODERNES
VI

MAURICE GARÇON

VINTRAS

HÉRÉSIARQUE ET PROPHÈTE



PARIS
LIBRAIRIE CRITIQUE ÉMILE NOURRY
62, RUE DES ÉCOLES, 62 (Ve)

1928

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

VINTRAS

HÉRÉSIARQUE ET PROPHÈTE

Digitized by Google

DU MÊME AUTEUR :

Les Procès de Sorcellerie. Mercure de France (épuisé).

Le Symbolisme du Sabbat. Mercure de France (épuisé).

Le Magnétisme devant la loi pénale. Durville, édit.

La Vie exécrable de Guillemette Babin, sorcière. Piazza, édit.

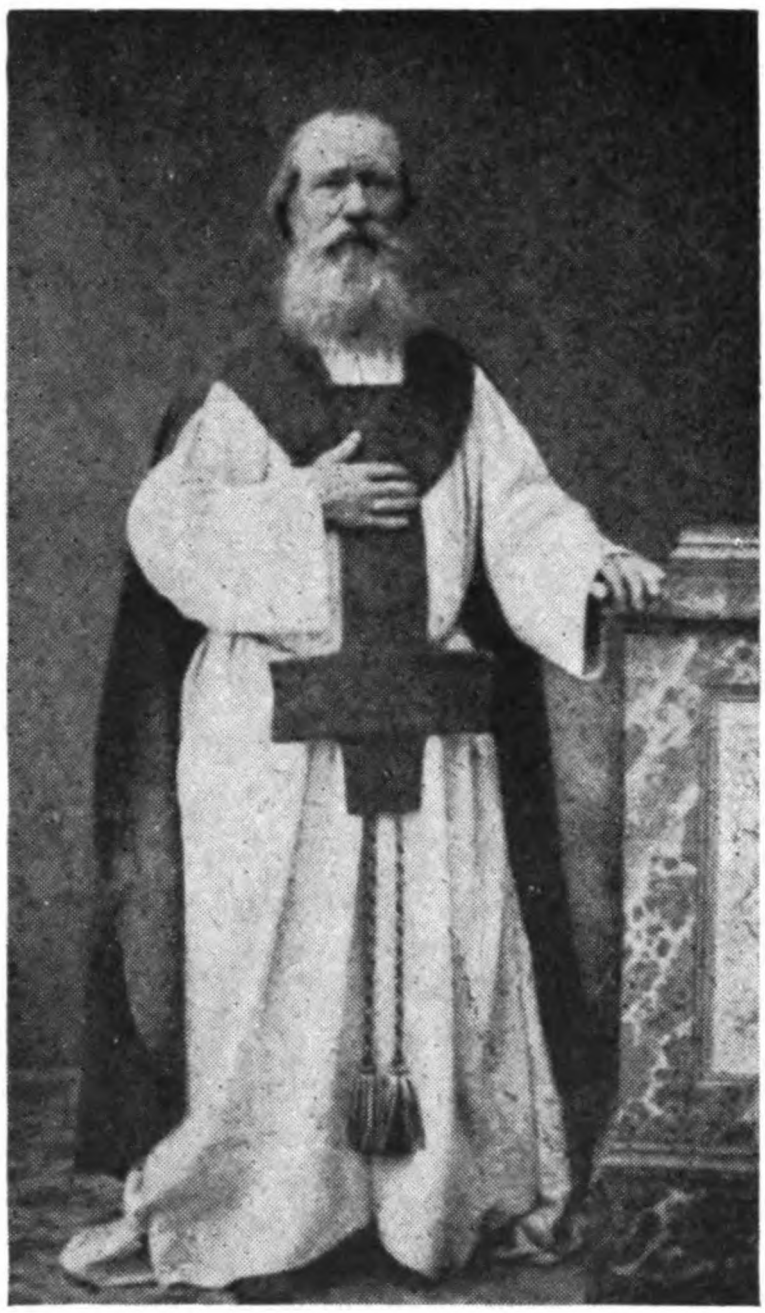
Le Diable (*en collaboration avec le Dr Vinchon*). ***N. R. F.,*** édit.

Tous droits réservés

Copyright by Émile Nourry, 62, rue des Écoles, Paris, 1928

Digitized by Google

Digitized by Google



VINTRAS
Officiant à son autel.

UNIV. OF CH.

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE DES INITIATIONS MODERNES

VI

MAURICE GARÇON

VINTRAS

HÉRÉSIARQUE ET PROPHÈTE



PARIS
LIBRAIRIE CRITIQUE ÉMILE NOURRY
62, RUE DES ÉCOLES, 62 (Ve)

1928

Digitized by Google

BF
1111
.V79
322

Digitized by Google

Rain Lang.
Slav
6-15 43
48167

PRÉFACE

Les illuminés tiennent une place importante dans l'histoire des sociétés. On peut dire qu'ils sont les véritables animateurs de leur temps. On ne saurait trop répéter que les hommes modérés n'ont jamais été écouté et que dans tous les domaines religieux, politiques, littéraires ou artistiques la faveur du public est généralement allée aux opinions extrêmes, conduite par les esprits les moins pondérés. Il semble que pour faire pénétrer une idée, fut-elle raisonnable, il faille d'abord qu'elle soit présentée sous une forme excessive.

Ainsi l'étude du caractère de ceux qu'on désigne sous le vocable général d'illuminés, à quelque genre qu'ils appartiennent, est souvent indispensable à l'étude des mœurs d'une époque. Par eux on parvient mieux à comprendre l'évolution parfois surprenante des idées, voire même des institutions.

S'il fallait penser, comme on le dit communément, que le génie et la folie sont jumeaux, on en devrait tirer, par un syllogisme facile à poser, que le monde est dirigé par les fous. Nous ne saurions souscrire à un pareil raisonne-

Digitized by Google

ment. La vérité est que le génie est excessif et que certains excès relèvent de l'aliénation mentale. C'est trop généraliser que de voir dans toutes les manifestations qui sortent du sens commun, des formes de délire plus ou moins systématisés et plus ou moins psychopathiques.

La psychiatrie exerce une forme d'impérialisme en ce sens que, maîtresse absolue des cerveaux provisoirement ou définitivement déréglés, elle tend à gagner de proche en proche et à placer sous son autorité et son contrôle des esprits qui s'écartent de la raison plus par l'apparence que par la réalité. S'il est vrai que de la démence à l'équilibre mental les degrés sont parfois insensibles et subtils, il ne faut point exagérer la valeur des nuances.

Le caractère inattendu de certaines manifestations de l'esprit n'est pas nécessairement un signe de vésanie et par conséquent d'irresponsabilité. A notre sens, il faut être prudent lorsqu'on se livre à leur étude : les phénomènes physiques demandent un contrôle objectif, méfiant et rigoureux, les phénomènes intellectuels — dont l'observation ne peut-être à proprement parler que subjective — exige une critique serrée et soupçonneuse. Rien n'est plus dangereux que de créer arbitrairement des catégories. Elles ne peuvent avoir de rigueur absolue, demeurent vagues dans un cadre vague, et la barbarie de leur nom de baptême ne leur ajoute point d'autorité : tels sont les paranoïaques.

Leur caractère distinctif est de joindre à une vanité jalouse un esprit faux et méfiant qui les rend difficilement sociables. Il est incontestable que les esprits faux rendent parfois la vie difficile à leur entourage, que les

Digitized by Google

vaniteux surtout lorsqu'ils sont jaloux deviennent insupportables, mais combien pourrait-on citer d'hommes qui possèdent l'ensemble de ces défauts et qui ne relèvent pas de la psychiatrie. Il faudrait admettre qu'une grande partie de l'humanité est paranoïaque. Nous y consentirons si l'on considère qu'il s'agit là d'un caractère plus ou moins heureux mais parfaitement normal, et non d'une affection pathologique.

Ainsi apparaît le danger en mots neufs : ils ne cachent souvent qu'une très apparente nouveauté. Leur aspect seul est terrifiant. Ainsi le mythomane n'est-il le plus souvent qu'un simple menteur sans qu'il soit besoin d'y voir la complication pathologique que semble faire deviner le terme.

Sans doute, poussés à l'extrême, les paranoïaques peuvent choir dans le délire mais ce sera exceptionnel. C'est cette seule exception qui appartient au médecin. Par un travers assez fréquent on recherche trop souvent, sous prétexte de physionomie clinique, à réunir simplement les éléments constitutifs de la prétendue affection mentale, et l'on pose le diagnostic d'insanité lorsqu'ils sont seulement réunis, confondant le caractère et la maladie. On ne s'aperçoit pas que la somme des éléments constitutifs ne suffit pas, et qu'il faut encore que chacun de ces éléments revête un caractère si excessif que le doute ne soit plus possible.

Ainsi pensons-nous que de grandes erreurs ont été commises. Dans le domaine de la mystique qui nous occupe particulièrement, on a souvent jugé comme appartenant à la psychiatrie des manifestations psychologiques

Digitized by Google

qui pour être surprenantes demeuraient cohérentes. On ne doit pas oublier en effet qu'une grande imagination n'est pas nécessairement une forme de dérèglement d'esprit. Lorsqu'elle s'exerce sur les doctrines enseignées par une religion particulière, elle pourra paraître absurde à ceux qui n'en admettent point les principes, mais elle ne sera jamais à proprement parler un délire, si l'on n'y rencontre l'élément de création personnelle qui est le caractère même du délire. Le grand mystique s'il ne fait que développer et interpréter les doctrines enseignées est un excessif, ce qui ne comporte pas nécessairement un jugement médical.

Tout autres apparaîtront ceux qui ajoutent, aux pures spéculations métaphysiques, des phénomènes intellectuels ou physiques plus aisément observables. Un nouveau terrain d'observation se présente alors, mais il est fragile et l'on ne saurait s'y aventurer sans circonspection.

Il ne nous paraît pas qu'on apporte en général une critique suffisante à l'examen objectif. En ce qui concerne notamment les hallucinations il nous semble qu'on accepte souvent bien aveuglément les récits des intéressés; et pour ne donner qu'un exemple, dont on trouvera l'illustration dans notre ouvrage, beaucoup admettent sans contrôle l'existence de la prétendue écriture automatique. Les manifestations de l'inconscient sont à la mode; et, malgré les travaux de M. Babinsky, on discute encore sur les états seconds. Peu d'expériences vraiment sérieuses ont été tentées et beaucoup de récits ont été admis sans contrôle parceque ceux qui les transmettent sont honnêtes et de bonne foi : la science

Digitized by Google

même a son folklore. C'est précisément le défaut des catégories systématisées que d'admettre bien volontiers tout ce qui est susceptible de renforcer une doctrine préalablement admise.

C'est par ces méthodes contestables qu'on a fait aujourd'hui du mystique un type souvent faux. Il est la synthèse de beaucoup de cas mal étudiés en leur temps, connus par des écrits pleins de partialité, parmi lesquels on a classé pêle-mêle des malades et des mystificateurs. Ainsi a-t-on créé de toutes pièces un type qui se rencontre peu et dont le caractère bien défini fait commettre des erreurs lorsque, par analogie, on tente de poser le diagnostic de ceux que l'on désire examiner.

Rien ne peut donc être plus utile que l'étude particulière d'un illuminé ou prétendu tel, mais à la condition de se dégager d'abord de toute doctrine préconçue et de réduire son travail à une simple observation psychologique isolée.

Lorsqu'on a dégagé l'homme de la légende qui ne manque pas de l'entourer, on pénètre mieux le mécanisme de son succès ou des persécutions dont il a été l'objet. Lorsqu'on a approfondi son anamnèse, son caractère, sa formation, le développement de son génie particulier, il apparaît tantôt comme exalté, tantôt comme un malade, tantôt simplement comme un escroc.

Le plus singulier est que dans l'un et l'autre de ces cas le résultat social a été sensiblement le même. Les uns et les autres ont réussi également à devenir de prodigieux animateurs. La foule qui s'enthousiasme vite ne distingue pas et se contente de l'apparence extérieure qui lui plaît

Digitized by Google

et la transporte. Elle est entraînée par un mystérieux courant de sympathie ou d'antipathie. Sans grand bon sens, elle fait des saints et des martyrs, quitte d'ailleurs à changer d'avis avec le recul du temps.

Ligugé, septembre 1927.

Digitized by Google

VINTRAS

HÉRÉSIARQUE ET PROPHÈTE

CHAPITRE PREMIER

VINTRAS ET LES LITTÉRATEURS OCCULTISTES

Lorsque Huysmans qui devait au naturalisme ses premiers succès littéraires pensa que la défaveur du public pourrait atteindre le genre des Soirées de Médan, il s'en dégoûta et chercha une voie nouvelle.

Déjà, dans *A Rebours*, son esprit curieux s'était arrêté à l'aspect extérieur des objets du culte catholique. Même il avait commencé à pénétrer le symbolisme chrétien. Rapidement il comprit qu'il y avait là un domaine sinon inexploité du moins exploitable. Il s'y consacra si bien qu'il se prit lui-même au jeu. Venu à la religion par curiosité d'artiste et par souci d'écrivain, sa propre littérature le convertit.

Avant toutefois d'arriver aux doctrines orthodoxes qui le décidèrent, lorsqu'il y fut parvenu, à se faire oblat, Huysmans connut d'abord le côté le plus singulier de la mystique. Désireux avant tout de publier des ouvrages originaux, c'est, si l'on peut dire, en marge de l'Eglise qu'il fit ses premiers pas dans le chemin de la conversion.

L'époque était au demeurant fertile en figures extraordinaires. Plusieurs romantiques attardés s'attachaient sous prétexte d'occultisme à remettre en honneur les pratiques anciennes de la sorcellerie chrétienne.

Digitized by Google

Le Romantisme avait abondamment puisé dans le surnaturel le plus ténébreux. Collin de Plancy avec son dictionnaire infernal, Walter Scott avec sa démonologie, le bibliophile Jacob avec ses recherches historiques superficielles mais anecdotiques avaient fourni des documents à toute une jeunesse éprise de phantasmes.

Vers 1850 l'abbé Constant sous le pseudonyme d'Eliphas Lévi avait publié toute une série d'ouvrages sur les dogmes et rituels de la haute magie. Il avait vulgarisé l'histoire de cette science et fourni une clef des grands mystères suivant Hénoch, Abraham, Hermes Trismégiste et Salomon.

Puis Eliphas Lévi avait fait école. Après lui plusieurs écrivains s'occupèrent de magie et d'hermétisme. Stanislas de Guaita, ami de Barrès, réunit une bibliothèque importante d'ouvrages anciens et les exploita abondamment dans ses *Essais de Sciences Maudites* en y mélangeant, sans ordre, toutes les histoires récentes des magnétiseurs, des spirites et des nécromants. Jules Bois chercha d'abord les côtés originaux des *Petites religions de Paris*, puis il s'engagea résolument dans l'étude des faits démoniaques avec le *Satanisme et la Magie*. Vers le même temps Joséphin Péladan vaticinait et fondait le tiers ordre de la Rose-Croix Catholique (à ne pas confondre avec l'ordre Kabbalistique de la Rose-Croix ranimé par Guaita). Le Dr Encausse sous le nom de Papus s'efforçait de concilier la science et la Magie, et se proclamait maître de la Kabbale.

Huymans préparant *Là-bas* s'aboucha avec tout ce que Paris contenait de mauvais prêtres pour étudier mieux le sacrilège.

Des petits cénacles se formèrent où l'on cultivait avec

Digitized by Google

un effroi littéraire la crainte révérencielle des maléfices en se menaçant de châtiments célestes. Bien perspicace qui discernera aujourd'hui la part de la bonne foi crédule et celle de l'utile charlatanerie chez ces occultistes dont les émotions et les frayeurs se traduisaient par des ouvrages à succès.

Huysmans très rapidement s'était lié avec l'abbé Boullan, mystérieux personnage qui demeurait à Lyon. Après divers avatars ce prêtre interdit avait, disait-il, reçu d'une voyante de Loches, la révélation qu'il était appelé à succéder à Vintras prophète normand, ténébreux créateur d'une hérésie aux multiples rameaux dans le Pontificat de l'Œuvre de Miséricorde[1]. Admis par quelques-uns sous le nom de Jean-Baptiste, traité d'usurpateur par les autres, il apporta le schisme dans le schisme. Pourtant il célébrait des mystères sacrés. Guaita le jugeait redoutable. Grand Maître de l'Ordre Kabbalistique de la Rose-Croix il réunit un conseil chargé d'enquêter sur Jean-Baptiste et de juger ses œuvres et ses doctrines.

Dès le début de 1887 Boullan fut condamné comme sorcier et fauteur d'une secte immonde par le tribunal d'honneur initiatique.

Le 24 mai 1887 le pontife lyonnais reçut par lettre de Oswald Wirth, membre du tribunal, signification de la sentence.

Dès lors commença une lutte invraisemblable. L'abbé Boullan se prétendit la proie des maléfices envoyés de Paris par Guaita. Huysmans et Jules Bois prirent parti pour le prêtre. On vécut dans une atmosphère de drame.

1. J. Bricaud. *L'abbé Boullan. Sa vie, sa doctrine et ses pratiques magiques*. Chacornac, 1927.

Digitized by Google

Le poète Edouard Dubus qui avait reçu les confidences de Guaita prévint Huysmans que la Rose-Croix le comprenait au nombre de ses ennemis et avait également résolu sa mort. Morphinomane, Dubus mourut brusquement quelques jours après dans les lavabos d'un restaurant de la place Maubert. Sa mort parut suspecte et augmenta l'angoisse des occultistes.

Boullan multiplia ses transports. Il célébrait pour se protéger le sacrifice Vintrasien dit sacrifice de Gloire de Melchissedec. Il était assisté par une singulière dévote Mme Thibault, prêtresse Marisiaque du Carmel, que Huysmans prit comme servante après la mort de l'abbé et qu'il a représenté dans *la Cathédrale* sous l'aspect de Mme Bavoil. Elle célébrait le sacrifice provictimal de Marie institué par Vintras. Elle pontifiait, récitait le cantique de prière et l'acte de glorification, faisait l'offrande du pain, du vin, de la lumière, proférait l'invocation déprécatoire consécrative, la prière universelle pour tous les esprits, communiait sous les espèces du vin rouge et prononçait les actions de grâce. Une somnambule Mme Laure annonçait l'arrivée des mauvais sorts. Un architecte M. Misme donnait asile à toute la confrérie et l'aidait de toutes les ressources de sa force psychique[1].

Huysmans vint à Lyon en juillet 1891. Il assista aux plus inénarables cérémonies. Boullan vêtu de l'extraordinaire costume des pontifes du Carmel de Vintras, la tête et les pieds nus, martelait des prières, puis à la minute de la Consécration posait sa main gauche sur la tête de l'écrivain et, brandissant une hostie de la main droite, suppliait les grands Archanges, les Glavataires et les Invincibles d'enchaîner les esprits du mal.

1. Voir Bricaud. *Huysmans, occultiste et magicien,* 1913.

Digitized by Google

Il criait :

— Terrassez de Guaita ! Terrassez de Guaita !

Huysmans cramponné à l'autel assistait à ces frénétiques imprécations. Le 19 août 1891 il dit à son ami Gustave Boucher :

... « Quelle ville ! Chez Boullan c'est la folie la plus « bizarre. On a reçu une lettre de Paris. Des occultistes « nous condamnent à la peine de mort — et la bataille « dura trois jours — ce fut Wagram dans le vide !

« En costume sacerdotal, des hosties à la main, « Boullan terrassait ses ennemis assisté d'une somnam- « bule en état lucide et de la Maman Thibault... et de « moi ! qui étais chargé d'empêcher que l'ennemi ne jetât « la petite Laure en état cataleptique.

« Ce fut bien beau ! — Mais on ne voyait rien — « Sinon de temps en temps, les fameux éperviers qui « venaient frôler les vitres et que surveillait pendant la « lutte le père Misme.

« Je ne suis pas encore fol, mais c'est égal, il y aurait « de quoi le devenir.

« A part cela, ces gens passent leur temps en prières « — et il n'en est point où la vierge ne soit invoquée « pour le cher M. Huysmans comme Boullan m'appelle. »

Huysmans continua d'ailleurs assez longtemps ces fréquentations. Postérieurement même à sa conversion le 6 août 1892 alors qu'il préparait « En route » et revenait de la Trappe, il disait encore à Gustave Boucher.

... « Il n'y a que l'abbé Boullan qui malgré toutes ses « hérésies, est à coup sûr, un prodigieux mystique, qui « sourit et m'explique les phases par lesquelles je dois « passer. Celui-là est bien étonnant tout de même... »

Et il ajoutait :

... « Pour l'instant Boullan se cogne avec les prêtres

Digitized by Google

« sacrilèges de Saint-Dizier tandis que la mère Thibault « voit des archanges qui la culbutent. Je fume des « cigarettes sur le divan pendant ce temps-là. »

M. Bricaud a raconté comment Huysmans, lui-même atteint à Paris par des fluides, s'enfermait dans sa chambre, s'entourait d'un cercle magique, brandissait une hostie donnée par Boullan, et se revêtait d'un scapulaire béni du Carmel éliaque de Vintras.

Le 6 janvier 1893 après avoir écrit à son ami Huysmans une lettre révélant des angoisses plus fortes que les précédentes, l'abbé Boullan succomba terrassé par un mal mystérieux (!!!) entre les bras de M. Misme et de Mme Thibault.

Aussitôt après la mort du pontife les polémiques de presse commencèrent. Jules Bois, dans un article du *Gil Blas*, le 9 janvier 1893, accusa nommément le marquis de Guaita, d'assassinat :

« On m'a assuré que M. le marquis de Guaita vit seul « et sauvage, qu'il manie les poisons avec une grande « science et la plus grande sûreté ; qu'il les volatilise et « les dirige dans l'espace.

« Ce que je demande, sans incriminer qui que ce soit, « c'est qu'on éclaircisse les causes de cette mort. Le foie « et le cœur par où Boullan fut frappé, voilà les points « que les forces astrales pénètrent. »

Jules Bois récidiva le 11 janvier. Guaita répondit dans le *Figaro*. Huysmans de son côté confirmait les accusations de Bois dans un interwiew paru également dans le *Figaro*.

Le Rose-Croix envoya ses témoins aux deux écrivains. Huysmans, qui ne poussait pas l'amour de la littérature jusqu'à défendre sur le pré les doctrines qui l'occupaient dans la mesure où elles servaient de sujet à ses ouvrages,

Digitized by Google

fit des excuses et ne se battit pas. Jules Bois se rendit sur le terrain et deux balles furent échangées sans résultat.

Peu à peu toutes ces choses sont tombées dans l'oubli, elles sont pourtant utiles à connaître parce qu'elles servent à comprendre les curieux dessous d'un mouvement littéraire.

On a remarqué au cours de notre bref exposé que le nom de Vintras est revenu sans cesse. Il est celui dont se réclame l'abbé Boullan. Il semble qu'on ait voulu rattacher à lui toutes les histoires d'hérésies démoniaques qui ont tant agité les auteurs dont nous avons parlé.

Curieuse figure en vérité que celle de ce prophète qui vécut à l'époque romantique et dont on a dit tant de choses diverses sans jamais, semble-t-il, dégager son véritable aspect.

Eliphas Lévi le présente comme un halluciné, Guaita dit de lui « c'est un des plus prodigieux médiums qui aient manifesté jamais le grand livre des ambiances hyperphysiques. »

Pour Jules Bois, il est un étrange démoniaque « tourmenté par les épouvantements de Rome... propice en cette tâche de ressusciter, grandiose, la Synagogue de Satan, sa légende, son symbolisme et le miracle de sa réalité. »

Après tant d'années passées, il semble qu'aucun historien n'ait pu parler de Vintras sans passion. Une étude médicale[1] récente paraît avoir négligé de s'entourer de tous les renseignements utiles, d'où une conclusion un peu hâtive. Nombreuses sont pourtant les publications qui permettent de percer le mystère dont on a trop souvent entouré volontairement le prophète. Sans doute la plu-

1. Mme Agnel Billoud. *Eugène Vintras. Un cas de délire mystique et politique au XIX^e s.*, 1919.

Digitized by Google

part des ouvrages et des brochures parues à l'époque, tant pour que contre les doctrines vintrasiennes, sont difficiles à rencontrer et à réunir. On y peut pourtant parvenir. Sans doute aussi beaucoup de documents inédits demeurent dispersés dans toute la France, tantôt recueillis dans des archives, tantôt conservés entre des mains pieuses qui en donnent difficilement communication. Sans doute enfin les noms d'emprunt donnés par Vintras à ses adhérents rendent l'identification de ceux-ci difficile et souvent problématique.

Il ne paraît pas impossible cependant en dépit de toutes ces difficultés de restituer à la dernière incarnation du prophète Elie son véritable aspect, et c'est cette reconstitution que se propose notre étude avec l'intention de demeurer impartiale dans l'interprétation des faits extraordinaires qu'on rencontrera en chemin.

Digitized by Google

CHAPITRE II

LA JEUNESSE DU PROPHÈTE

Pierre-Eugène-Michel Vintras est né à Bayeux, rue des Chanoines, le 7 avril 1807. Il était fils naturel de Marie Vintras, blanchisseuse[1]. Il fut baptisé le jour même à l'église paroissiale Notre-Dame, cathédrale de Bayeux. Son parrain fut un sieur Michel Bornier et sa marraine Marie-Madeleine Vintras, sœur de sa mère[2].

De sa première jeunesse il est difficile de savoir grand chose. Dans une autobiographie rédigée à l'usage d'un juge d'instruction[3], Vintras dit qu'il fut envoyé à l'école chez un M. Pomage, rue de la Poterie et que, très pieux, il fut protégé par un abbé Eudeline, prêtre de la cathédrale qui se serait occuper de lui après la mort de sa mère survenue vers 1817. Le fait est possible, mais on a prétendu d'autre part que ses instincts rapineurs obligèrent sa mère à se séparer de lui. Rien n'est moins démontré. Ce qui est certain seulement, c'est que vers l'âge de dix ans Marie Vintras, mariée à un sieur Cliquet, abandonna son fils à l'hôpital général des enfants trouvés.

Sorti de cet établissement, il fut recueilli par sa marraine à Milon-la-Chapelle, près Chevreuse où il apprit l'état de tailleur. Trouvant bientôt que cette profession le privait trop d'exercice, il vint à Paris et sur la recomman-

1. Arch. munic. Bayeux.
2. Archives de l'Evêché.
3. *Voix de la Septaine*, 1re livraison, p. 24.

Digitized by Google

dation d'un certain Leroy demeurant rue Saint-Martin, il fut placé comme domestique chez le baron de Saint-Mars, rue de la Paix. Il y demeura deux ans et n'en quitta qu'après une brouille suivie de rupture avec sa maîtresse. Il revint alors en Normandie, à Trévières, où un cousin de sa mère M. Gournay était maître tailleur.

Vintras vécut comme ouvrier chez son parent pendant trois ans. C'est là qu'il connut une demoiselle Vimard, blanchisseuse, et l'épousa.

Désireux d'améliorer sa situation, Eugène Vintras changea bientôt de métier et se fit colporteur. Puis il s'établit. Il vendait de la passementerie et de la rouennerie. Les affaires ne furent pas prospères. Vintras au surplus manquait un peu de scrupules. Un créancier, commerçant à Bayeux, M. Grusse-Halley fut obligé de le poursuivre en paiement et fit pratiquer la saisie des marchandises en magasin ainsi que d'un cheval. Vintras fut constitué gardien de la saisie. Il n'hésita pas pourtant à brocanter les divers objets portés au procès-verbal de l'officier ministériel, mais pour éloigner les soupçons, il remplaça sur les étagères de son magasin les paquets de marchandises par des paquets de paille recouverts d'étoffes. Le cheval fut vendu à la foire. Lorsque l'huissier vint pour la vente, Vintras ne put représenter ce dont il avait la garde et sur une plainte de M. Grusse-Halley il fut condamné par le tribunal correctionnel à quinze jours d'emprisonnement le 22 janvier 1833.

Vintras a soutenu plus tard qu'il avait confié un dossier contenant sa justification à un jeune avocat, qui « préoccupé par une affaire de cœur », avait oublié de venir le défendre et apporter le compte de l'emploi des sommes provenant de la vente des objets saisis. On ne comprend pas bien la portée juridique de l'argument. La

Digitized by Google

condamnation d'ailleurs indulgente, paraît absolument justifiée, puisque la matérialité du détournement d'objets saisis n'était pas discutable.

Après sa libération, Vintras vint habiter Bayeux et tint un café rue des Cuisinières. On a soutenu que ce débit servait de quartier général à une fille de débauche dont la présence faisait le principal achalandage de la boutique, et que le premier étage de la maison était organisé pour faciliter la prostitution. Le cabaretier a toujours protesté contre cette prétention. Il reconnut du moins qu'accablé de dettes nouvelles, il dut revendre son fonds en hâte.

Désireux de s'éloigner de ses créanciers, il résolut de venir habiter Paris. Il espérait se faire embaucher par la Préfecture, rue de Jérusalem. Pour avoir sans doute tâté de la prison, il s'était senti comme Vidocq une subite vocation pour la police. Dès son arrivée dans la capitale, Vintras se rendit chez un sieur Lemasson qu'il avait connu à la prison de Bayeux; ce dernier y avait purgé une condamnation pour avoir pris part à une rixe et fait du tapage nocturne.

M. et Mme Lemasson l'accueillirent à bras ouverts et lui donnèrent l'hospitalité. Vintras était fort démuni ayant quitté Bayeux avec 80 francs en poche.

Les époux Lemasson n'eurent point à se féliciter de leur acte généreux. Vintras fut logé dans une petite chambre où couchait également le mari et dont le mobilier se composait, outre le lit, d'une commode et d'un secrétaire dont on n'avait point retiré la clé et qui contenait une somme de 50 francs.

Mme Lemasson ayant eu besoin d'argent, s'aperçut qu'il lui manquait 41 francs. Dès qu'il apprit cette découverte, Vintras, sans même vouloir attendre le retour du

Digitized by Google

mari qui était à son travail, annonça qu'il repartait rejoindre sa femme en Normandie et s'éloigna en toute hâte. Plus tard, au juge d'instruction, Vintras prétendit que Mme Lemasson était sa maîtresse, mais il se rétracta à l'au lience et se contenta de nier le vol contre toute évidence ainsi qu'on le verra plus loin.

De Paris, Vintras s'était rendu à Caen à la recherche d'une nouvelle position sociale. Il la trouva chez le sieur Guilbert, marchand de vins, rue Hamon. Guilbert était son créancier et Vintras travailla chez lui pour éteindre sa dette. Il y resta peu de temps et partit nanti d'un certificat très élogieux :

« Je soussigné. reconnais que le sieur Vintras a été à « mon service jusqu'au mois d'octobre dernier et que j'ai « reconnu en lui beaucoup de zèle, d'intelligence et « d'exactitude; il m'a servi fidèlement et d'une manière « à ne mériter que des éloges; pourquoi je lui ai délivré « le présent. Caen, ce 11 novembre 1835. »

Le malheur est qu'après le départ de son serviteur, Guilbert trouva chez son frère, également établi commerçant à Caen, une note à payer pour des marchandises que Vintras lui avait prétenduement prises pour son patron. En réalité Vintras s'était fourni induement de savon, pour sa femme blanchisseuse, et de vin. Vintras nia les faits, mais pourtant remboursa 63 francs, montant des marchandises frauduleusement obtenues.

De chez Guilbert, l'indélicat employé entra au service d'une dame Faucon, maîtresse d'hôtel à Caen. Là encore il ne prit pas racine, car on dut le congédier pour une indélicatesse commise au préjudice des autres domestiques de la maison. Il avait été convenu que tous les pourboires reçus seraient versés dans un tronc commun, pour être ensuite partagés équitablement. Vintras ayant

Digitized by Google

reçu 3 francs d'un voyageur, n'en mit qu'un dans le tronc. Son larcin étant découvert, il prétendit que les 2 francs qu'il avait conservés lui revenaient en propre pour un raccommodage qu'il avait fait au client, en qualité de tailleur. On l'obligea à restituer la somme et on le pria de chercher ailleurs une occupation. Il la trouva, avec sa femme, chez un M. Carneguy, sujet anglais, qui prit le ménage comme domestiques. Ils y restèrent dix-huit mois et il ne semble pas qu'on ait pu leur adresser pendant cette période de sérieux reproches.

Pendant que Vintras était avec son maître en villégiature d'été à Lyon-sur-Mer, la dame Lemasson vint à Caen à la poursuite des 41 francs naguère volés dans son secrétaire à Paris. Renseignée sur la résidence de son voleur par une dame Trainard, Mme Lemasson se rendit à Lyon-sur-Mer où Vintras s'empressa de la rembourser par crainte de scandale.

La famille Carneguy ayant quitté Caen, ses domestiques ne voulurent point la suivre dans sa nouvelle résidence. Vintras se trouva donc de nouveau sans situation. Les difficultés avec ses créanciers lui avaient appris un peu de procédure, il se perfectionna avec un M. de Colleville et songea à s'établir agent d'affaires. A cet effet, il loua un logement passage Bellivet à Caen.

En 1838 subitement touché de la grâce, il fit de « mûres réflexions sur les temps de sa vie chrétienne, la comparant avec celle qui ne l'avait pas été ». Il fit un pélerinage à la Délivrande et y rencontra un sieur Ferdinand Geoffroi, ancien notaire, avec lequel il se lia et s'associa pour l'exploitation d'un cabinet d'affaires.

Un client du cabinet, le Dr Liégard, se proposait à cette époque d'acheter le moulin de Tilly-sur-Seulle, qui servait de fabrique de carton. Pour une raison demeurée

Digitized by Google

inconnue et qui peut-être était l'élévation du prix, le Dr Liégard acheta l'immeuble en tiers avec un de ses amis et le fils Geoffroi, Alexandre Geoffroi.

Vintras, qui paraissait n'avoir aucune disposition particulière pour la profession d'agent d'affaires, fut sollicité pour gérer le moulin accepta contre un traitement annuel de 600 francs. Il avait droit en outre au logement, au jardin, et les propriétaires s'étaient engagés à lui payer ses voyages et déplacements.

Le nouveau gérant vint donc s'installer à Tilly où il se livra à la fabrication du carton. Sa venue se place au début de l'année 1839. Ferdinand Geoffroi, son ancien associé à Caen, venait le voir fréquemment, et après quelques mois vint s'installer définitivement près de lui.

Telle est, aussi complète que possible, l'histoire du futur prophète jusqu'au moment des premières révélations surnaturelles. Nous n'avons volontairement négligé aucun détail pensant qu'il était utile de bien connaître ses antécédents afin de mieux pénétrer l'homme. Rien ne permet de prévoir, jusqu'à ce moment, les extraordinaires événements qui devaient par la suite, bouleverser sa vie. Il n'est parlé nulle part jusqu'à cette époque de sa piété ou de ses tendances mystiques. Dans son étude médicale, Mme Agnel Billoud croit découvrir en lui une victime d'une hérédité défectueuse, et apercevoir une grande instabilité de caractère. Nous ne pouvons admettre un pareil diagnostic. Rien ne permet de juger l'hérédité d'Eugène Vintras et son instabilité n'est qu'apparente. Elle disparaît si l'on recherche les raisons de ses changements de situation et de fortune.

Eugène Vintras nous apparaît bien plutôt comme un individu assez misérable que la modestie de ses scrupules oblige à varier souvent ses occupations. Aucun méfait

Digitized by Google

vraiment grave ne peut lui être reproché. Timide dans ses larcins, il semble avoir surtout vécu d'expédients. Sa conscience se révèle seulement assez large pour ne pas refuser, à la première occasion, de se prêter à une combinaison susceptible de lui procurer de l'argent.

A défaut de portrait de Vintras en 1839, c'est-à-dire à 32 ans, il nous a été donné de lui, par un de ses sectateurs, une description qui complète le personnage dont on connaît maintenant le passé.

« Sa taille est moyenne; le front est bien développé; l'œil est expressif; ses traits sont communs[1]. »

1. La Paraz. *Les prisons d'un prophète actuel poursuivi par tous les pouvoirs.* Caen, 1846.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE III

LES AMIS DE VINTRAS ET SES PRÉCURSEURS

Lorsque Barrès gravit, en Lorraine, la colline de Sion-Vandémont à la recherche des souvenirs des frères Bayard, prêtres interdits pour avoir suivi l'hérésie de Vintras, il fit cette remarque, qu'il est des lieux où souffle l'Esprit, des lieux enveloppés, baignés de mystère, élus de toute éternité pour être le siège de l'émotion religieuse[1].

Les prairies désolées de la Salette, les rochers de Lourdes et son gave rapide, sont faits pour évoquer chez le pâtre solitaire l'image surnaturelle qui est fille de la crainte. A vivre en communion avec les forces naturelles qui rôdent inexplicables, l'imagination s'échauffe. Les récits se transmettent en secret. Il semble que la nuit devienne plus obscure lorsque la peur tenaille le cœur. Le cri d'un oiseau, le bruissement d'un feuillage, le sifflement du vent, le clapotis du ruisseau, le frémissement des herbes deviennent autant de voix confuses et qui sèment l'effroi. La terreur grandit, et l'esprit plein de fantômes, anime sa rêverie jusqu'à lui donner une réalité qui ne se distingue plus de l'irréel.

A Tilly-sur-Seulle rien de cela. Les prairies sont grasses. Les troupeaux nombreux paissent dans des prés

1. *La colline inspirée.*

Digitized by Google

herbeux. Des arbres s'inclinent légèrement au vent qui passe mollement sur le flanc des collines. Les fleurs poussent comme dans un jardin, les roses abondent. La rivière coule gaiement entre deux rives souriantes. Le village est banal, d'une banalité heureuse. L'épicier tient boutique près du boucher. Le marchand de tabac voisine avec le coiffeur. Un ivrogne qui passe dans la rue fait la joie des enfants qui le suivent. Rien de mystérieux dans l'air. Rien qui fasse penser que l'herbage est inspiré et qui commande de faire taire les pensées et d'écouter plus profond que le cœur. Les Dieux ne sont pas là.

C'est pourtant à Tilly-sur-Seulle que l'Esprit devait se manifester à Vintras et il ne paraîtra pas inutile avant d'en arriver aux communications célestes de faire connaître un personnage capital de l'intrigue. Nous n'avons jusqu'à présent fait qu'indiquer son nom.

Ferdinand Geoffroi, associé de Vintras, est né à Poitiers en 1792. Son père était notaire et appartenait à une excellente famille de la région. Il avait pour parent proche un procureur, et sa tante, qui fut religieuse au couvent du Sacré-Cœur, devint fondatrice de la communauté du même ordre, à Niort. Après avoir fait des études normales, Geoffroi succéda à son père auquel il paya son étude 25.000 francs. Il s'était marié à une demoiselle Bernardin.

Son imprudence, son désordre, la légèreté de sa conduite devaient rapidement entraîner sa déconfiture. Le 10 mai 1824, en présence du président de la Chambre des notaires, il fit une réunion de ses créanciers. Son passif s'élevait en dettes chirographaires à 93.000 francs et en dettes hypothécaires à 55.000 francs. Depuis le mois de décembre il était l'objet de poursuites, et c'est devant la menace d'une exécution qu'il avait dû solliciter des

Digitized by Google

délais et des réductions. Plusieurs créanciers refusèrent[1].

Le 11 mai, le Procureur Général écrivit au Procureur du Roi : « Je suis informé par la voix publique que le sieur Geoffroi, notaire en cette ville, est tombé en état de déconfiture ». Le Procureur demanda au greffe de lui faire parvenir un bordereau des condamnations civiles et commerciales prononcées contre le notaire, et le 14 mai, il signa un réquisitoire introductif d'instance sous la qualification d'abus de confiance. M. Jacques-Porchaire Texereau, juge, fut chargé de l'instruction du procès.

A la vérité, Geoffroi avait présenté un bilan assez fantaisiste. Il avait indiqué au passif 19.578 francs de prêts sans intérêts sous forme de *reconnaissance de dépôts* et de comptes à solder *comme mandataire*, et 81.123 francs de prêts à intérêts *sous la forme de reconnaissances de dépôt* par billets ou autrement. Au total 100.701 francs.

A l'actif, il comptait 100.078 francs, d'où un déficit seulement de 623 francs, mais le parquet remarquait qu'il faisait figurer la dot de sa femme, soit 24.000, qui ne pouvaient y figurer, le prix de sa charge, soit 25.000, alors qu'on jugeait, dès à présent, qu'on ne l'autoriserait pas à vendre puisqu'il était, sinon banqueroutier, du moins très gravement compromis et enfin, des créances irrécouvrables et si véreuses que lui-même avait dû pour une, par exemple, de 16.393 francs l'évaluer seulement à 8.000 francs. Geoffroi d'ailleurs avait inscrit après l'indication du déficit de 623 francs : « à ce déficit on pourrait ajouter environ 3 à 4.000 francs pour intérêts ou frais. »

1. Arch. départ. Vienne, série V, n° 581.

Digitized by Google

L'affaire avait, à la vérité, paru plus grave au début qu'elle n'était en réalité. Beaucoup de clients qui étaient porteurs de *reconnaissances de dépôts* déclarèrent au juge qu'il ne s'agissait que d'argent prêté.

Placé sous mandat de dépôt, Geoffroi fut remis en liberté provisoire, le 10 juin 1824, sous caution de 26.034 francs. Trois faits seulement furent retenus : les détournements d'une somme de 1.278 francs au préjudice du comte de Theil, d'une somme de 2.000 francs au préjudice de Me Bonnet, notaire à Melle, et enfin d'une somme de 3.000 francs au préjudice d'un sieur Doiron.

Geoffroi comparut devant le Tribunal correctionnel de Poitiers, le 2 juillet 1824 et fut acquitté sur des scrupules purement juridiques des magistrats qui estimèrent que le dépôt ou le mandat n'était pas suffisamment justifié[1]. Sur appel du Parquet, le notaire comparut devant la Cour de Poitiers qui le condamna le 2 août 1824 à 2 mois d'emprisonnement, 25 francs d'amende et en outre, pendant 5 ans, à l'interdiction de l'exercice de certains droits civiques, civils et de famille en vertu de l'article 62 du Code Pénal.

Geoffroi se pourvut en Cassation, fit soutenir son pourvoi par Odilon Barrot, mais la Cour suprême, par arrêt en date du 2 septembre 1824. rejeta ses moyens.

Après avoir purgé sa peine, Geoffroi se mit à la recherche d'un nouvel état, car depuis le 6 août il était démissionnaire. L'ancien notaire ne paraît d'ailleurs jamais très bien avoir compris sa véritable situation; lorsque le juge d'instruction l'avait fait arrêter, il avait écrit au magistrat :

1. Arch. départ. Vienne, Registre trib. correct. 341, n° 112.

Digitized by Google

« On me présente à l'instant un mandat de dépôt. « J'obéis, en priant les magistrats d'abréger autant que « possible ce temps d'épreuve... Voilà un mois de perdu « en tribulations de tous genres... Pour Dieu, qu'on me « laisse chercher tranquillement le moyen de gagner du « pain pour ma femme et mes enfants[1]. »

Libéré, il s'adressa aux dames du Sacré-Cœur qui l'envoyèrent à Paris au baron de Razac, gouverneur des pages de la maison du Roi. Celui-ci le prit comme secrétaire comptable. Il y demeura jusqu'en 1830. Geoffroi pendant cette période se rappela un peu trop les habitudes qu'il avait contractées pendant qu'il était notaire à Poitiers. Le baron de Razac s'était vu attribuer une somme de 60.000 francs sur l'indemnité versée aux émigrés. Déjà, il en avait touché 48.000. Restait à recevoir le dernier cinquième, soit 12.000 francs. Geoffroi nanti d'une procuration se chargea d'encaisser. Après avoir reçu les fonds, il en disposa à son profit et ne rapporta au baron que 2.400 francs. Il faut ajouter que le baron fut touché de sa contrition. Geoffroi s'était justifié en exposant qu'il s'était confessé et qu'il avait obtenu l'absolution. M. de Razac ne voulut pas se montrer plus cruel, lui pardonna et même lui conserva sa confiance.

Lorsque vinrent les journées de juillet 1830, Geoffroi se trouva sans emploi et fut nommé percepteur à Chef-boutonne dans les Deux-Sèvres. Il n'accepta pas, ne croyant pas pouvoir prêter serment à la famille d'Orléans.

Il vint habiter à Niort près de sa tante. Il semble qu'il s'y fit au début remarquer surtout par sa piété. Son

1. Arch. dép. Vienne, U. 581, pièce 39.

Digitized by Google

défenseur a prétendu par la suite qu'en 1832, lors de l'épidémie de choléra, il se serait prodigué aux malades et aurait rendu des services avec courage. Il faisait en tous cas figure de légitimiste, ce qui, dans les Vendées et les Deux-Sèvres, ne pouvait que lui attirer des sympathies. Très recommandé dans la région, besogneux, chargé de famille, on attira sur lui l'attention du préfet qui l'employa dans ses bureaux en qualité d'archiviste.

Geoffroi eut pu demeurer tranquille dans sa situation nouvelle, mais il voulut alors se mêler de politique et il donna dans la plus suspecte. Naundorf venait de recommencer, en France, des démarches en vue de sa reconnaissance et recrutait des partisans. Geoffroi eut tôt fait de s'attacher à lui et fut son meilleur agent dans le sud-ouest. L'ancien notaire recevait pour son prince les souscriptions de la région. Lorsque Naundorf fut poursuivi à Paris pour escroquerie, une commission rogatoire fit perquisitionner à Niort chez Geoffroi et en 1837, le préfet dût se séparer d'un collaborateur aussi compromettant.

C'est à ce moment que Geoffroi de nouveau sans situation, vint à Caen et se mit en association avec Vintras pour exploiter un bureau d'affaires. Il apportait avec lui ses connaissances juridiques et son goût des aventures, de singulières relations et une précieuse érudition.

Outre sa propagande en faveur de l'Orphelin du Temple, il avait été mêlé, pendant les dernières années qui avaient précédé sa venue à Caen, à tout un mouvement mystico-politique qui remontait assez loin par une tradition qui voulait s'entourer d'un mystère un peu burlesque. Depuis longtemps des prophètes qui se transmettaient le flambeau, se succédaient et faisaient au monde incrédule de terrifiantes révélations. Nous

Digitized by Google

sommes obligés d'en fournir un aperçu parce qu'elles sont le préambule indispensable de notre étude.

En 1772, un nommé Loiseaut demeurant à Saint-Mandé, recevait la visite fréquente de saint Jean-Baptiste qui lui prédisait de furieux châtiments pour les hommes dont les péchés énormes insultaient la divinité. Autour de Loiseaut s'était groupée, sous le nom de *Société de Saint-Jean-Baptiste*, une association de personnes pieuses qui recueillait chaque jour les avertissements du *Précurseur*. Saint Jean-Baptiste, présent à toutes les séances et visible seulement pour le prophète, dictait des prières et révélait les desseins de Dieu. Après dix ans de prophéties, Loiseaut mourut. Un prêtre continua quelque temps après lui jusqu'au jour où la femme d'un membre de la *Société de Saint-Jean-Baptiste*, Mme Françoise André[1], reçut à son tour les faveurs du ciel. Le jour de la Saint-Louis, 25 août 1788, le *Précurseur* lui apparut. Il revint dès lors régulièrement, conduisant la nouvelle Cassandre parfois hors Paris, jusqu'à Montmartre. Sœur Françoise recevait ainsi des instructions sur les moyens de mériter la Miséricorde divine et l'Esprit lui annonçait la venue du Saint-Esprit et son règne sur la terre. Comme la prophétesse était illettrée, un membre de la Société, M. Ducy, transcrivit chaque jour les révélations sous la dictée de la voyante. Pendant quinze ans, de 1788 à 1803, les communications continuèrent.

Après la mort de sœur Françoise un autre membre de la Société, M. Legros, devint l'heureux bénéficiaire de la sollicitude de saint Jean-Baptiste. L'esprit lui commanda de faire bâtir une maison qui servirait de temple à la nouvelle église, rue Basse-Saint-Pierre-au-Marais.

1. Née le 15 novembre 1730, morte le 1er avril 1803.

Digitized by Google

M. Legros ajouta des dons surnaturels nouveaux à ceux prodigués à ses prédécesseurs. Non seulement il recevait les communications d'en haut, mais encore il avait le pouvoir de lire dans les âmes de ceux qui se présentaient à lui. Bientôt furent inaugurées des cérémonies commandées par le *Précurseur*. Le prophète exerçait une sorte de ministère sacerdotal, prononçant toutes les prières du prêtre à la messe moins toutefois la consécration. M. Legros était prudent et discret. Il ne voulut rien laisser transcrire de ses révélations. Rien ne transpirait au dehors, si bien qu'un prêtre qu'on sollicitait parfois de célébrer la messe dans la chapelle et qui y renouvelait le Saint-Sacrement que la Société était autorisée à conserver, ne sut jamais rien de l'étrange culte qui se pratiquait lorsqu'il s'était éloigné.

De 1814 à 1816, M. Legros sollicita et obtint un emploi dans la maison royale des fous de Charenton.

Il s'y trouvait précisément lorsque le duc Decazes, ministre de la police, fit interner Thomas Martin de Gallardon. On sait l'histoire étrange de ce paysan de Beauce qui, brusquement illuminé par l'archange Raphaël vint à Paris annoncer à Louis XVIII d'abord, à Charles X ensuite, que l'orphelin du Temple était vivant et qu'ils ne devaient leur ascension au trône qu'à une véritable usurpation. On a soutenu que c'est à la suite de ces révélations que Louis XVIII, devenu craintif, renonça à se faire sacrer. On a dit également que lors des journées révolutionnaires de 1830, Charles X, réfugié à Rambouillet et qui eut pu encore résister, notamment en faisant revenir d'Algérie le maréchal de Bourmont et son armée victorieuse, envoya le général de la Roche Jacquelin, en toute hâte, demander conseil à Martin de Gallardon. Celui-ci du seuil de sa porte répondit à

Digitized by Google

l'ambassadeur « que Dieu a rejeté Carles X parce qu'il s'est emparé d'un trône qu'il savait ne pas lui appartenir; qu'eût-il deux cent mille hommes avec lui, il serait battu et répondrait de tout le sang innocent qu'il ferait verser ». C'est sur cette réponse que le roi aurait pris le chemin de Cherbourg[1].

Les deux prophètes, M. Legros d'une part, et Martin de Gallardon d'autre part, se rencontrèrent donc à Charenton. Ils étaient faits pour s'entendre. Legros y gagna d'ajouter à ses révélations l'annonce prochaine du rétablissement du prince légitime. Son Œuvre de Miséricorde prit par là, une ampleur plus considérable. Restait à découvrir le vrai prince et sa retraite. Thomas-Martin de Gallardon le reconnut à Paris, le 28 novembre 1833, en la personne de Naundorf en présence de plusieurs témoins dont Mme de Saint-Hilaire.

A ce moment M. Legros était mort depuis un an et la Société de Saint-Jean-Baptiste s'éteignait, le recrutement des adhérents étant devenu difficile. Ses enseignements ne furent cependant pas perdus.

Une dame Marguerite-Thérèse des Isnard, née en Avignon, le 24 décembre 1759, et mariée à un sieur Bouche, négociant, vaticinait depuis le 12 septembre 1810, époque à laquelle elle avait reçu en l'église Saint-Pierre d'Avignon des révélations à peu près semblables à celles de Loiseaut, de sœur Françoise et de Legros. Mme Bouche prit le nom de sœur Salomé. La nouvelle prêtresse avait reçu l'ordre de ne rien écrire, de ne rien laisser publier par la voix de la presse, mais de porter connaissance de son œuvre aux conducteurs des peuples, c'est-à-dire aux rois, aux ministres, aux ambassadeurs, aux prélats et

1. Voix de la Septaine, 1er supplément. Défense de Pierre-Michel Vintras. Tilly, 1842.

Digitized by Google

aux marquants par les sciences. Elle devait réunir en *trinité* ceux qu'elle parviendrait à convaincre. Elle commença par vouloir réunir ainsi le roi d'Espagne, Charles IV et la reine, sa femme, alors prisonniers à Marseille et le Pape Pie VII, prisonnier à Savone. Elle affirma avoir réussi et avoir créé avec eux, selon un cérémonial prescrit surnaturellement, la première *trinité représentative*.

Elle avait informé alors Napoléon Ier de sa défaite avant son départ en Russie. On ne l'écouta pas. Elle n'en persista pas moins dans son œuvre.

Dès la Restauration elle tenta d'infructueuses démarches près de Louis XVIII.

En septembre 1819, l'empereur Alexandre fortement impressionné par ses révélations, la fit venir à la cour de Russie. Un récit manuscrit conservé à la Bibliothèque Nationale, dit qu'elle avait converti Alexandre au culte catholique et que ce dernier insista auprès de Louis XVIII pour une alliance sur les bases révélées. « La politique et les diplomates du Congrès de Vienne fit échouer les bons desseins. Mme Bouche repartit pour Paris, comblée des munificences de l'Empereur, mais la voiture versa dans la Baltique(?) Tout fut perdu. Quelques personnes furent sauvées. De ce nombre Mme Bouche qui rentra à Paris pauvre comme au départ[1]. »

La vérité est qu'au printemps 1821, elle avait été détrônée par une autre voyante Mme Krudner.

Revenue à Paris, elle chercha en vain à toucher les ministres Richelieu, Doudeauville, de la Ferronaye, le grand aumônier, les ambassadeurs et leur annonça l'Œuvre de Miséricorde ; repoussée partout, elle prit parti

1. Bibl. Nat. Fr., nouv. acq. 11051.

Digitized by Google

pour Naundorf, connut par lui Martin de Gallardon, la Société de Saint-Jean-Baptiste et fonda une petite association à trois personnes dite « *Les trois Marie de l'Evangile* ». Elle même prit le nom définitif de sœur Marie-Salomé, tandis que ces deux acolytes, une dame Mauduit prenait le nom de Marie-Marthe et la comtesse de Serionne le nom de Marie-Madeleine.

Ainsi le fil traditionnel inauguré en 1772 n'avait pas été rompu.

L'esprit dit un jour à Marie-Salomé : « Maintenant repose-toi, un autre va succéder à ce même ministère[1] ! »

Ferdinand Geoffroi connaissait particulièrement et depuis longtemps Mme Bouche. Nous avons vu également ses relations avec Naundorf. Par eux, il était au fait de toutes les prophéties, de toutes les révélations qui depuis près de 70 ans se succédaient et annonçaient l'Œuvre de Miséricorde, le règne du Saint-Esprit et plus tard l'avènement du Prince. Nul mieux que lui pouvait se trouver à l'origine d'un mouvement nouveau continuateur de la tradition.

Toute œuvre nouvelle a besoin d'un protecteur et d'argent. Geoffroi trouva l'un et l'autre en la personne du baron de Razac dont il avait été naguère le secrétaire à la maison des pages. Vieux légitimiste, un peu crédule dans sa foi aveugle pour la maison légitime, prêt à tout accepter par amour pour la religion et le roi, riche suffisamment, le baron était une recrue toute indiquée.

Geoffroi qui n'avait jamais cessé ses relations avec lui apprit que, retiré en Bretagne, il désirait acquérir une propriété du côté de Bordeaux. L'agent d'affaires lui

1. *Le livre d'or.* Révélations de l'Archange Saint Michel. Paris, Ledoyen, 1849.

Digitized by Google

représenta qu'il trouverait en Normandie plus d'avantages sous le rapport de la religion et de la piété.

Le baron se laissa tenter et Geoffroi le détermina à acheter la terre et le château de la Fosse, près Saint-Sylvain, bien que, de son propre aveu, la propriété ne lui convint guère[1].

Ainsi se trouvèrent réunis dans un périmètre restreint tous ceux qui devaient jouer un rôle dans les débuts de l'hérésie Vintrasienne.

1. Témoignage du baron de Razac à l'audience correctionnelle de Caen, 19 août 1842.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

L'ŒUVRE DE MISÉRICORDE

C'est le 6 août 1839 que se produisit à Tilly l'événement qui devait bouleverser le monde et dont nous ferons le récit purement objectif tel qu'il était fait par les sectateurs eux-mêmes.

Vintras était occupé vers 9 heures du matin à écrire sur ses registres. Il se pressait ne voulant point arriver en retard à la messe. Un coup léger fut frappé à sa porte. Croyant avoir affaire à un de ses ouvriers, il cria d'entrer et fut très étonné de voir pénétrer un vieillard déguenillé qui lui dit :

— Ne vous fâchez pas, Pierre-Michel!

Vintras demeura stupéfait Sans doute il s'appelait Pierre-Eugène-Michel, mais il n'avait jamais été appelé autrement qu'Eugène et personne ne pouvait connaître ses deux autres prénoms.

Le vieillard continua :

— Voilà longtemps que je voyage et partout où je me présente on me regarde avec mépris et comme un voleur : ferez-vous comme tant d'autres?

Effrayé, Vintras lui affirma qu'il n'avait pour lui aucun mépris et l'éconduisit en lui mettant dans la main une pièce de dix sous. Le vieil homme se retira et à peine eut-il mis le pied sur la seconde marche de l'escalier que Pierre-Eugène-Michel, tira sa porte et la ferma à clef. Puis il écouta. N'entendant pas l'homme

Digitized by Google

descendre et s'éloigner il appela par la fenêtre un ouvrier et avec lui chercha dans tous les recoins de la maison et aux alentours, sans rien découvrir. Le vieillard s'était évanoui.

Rassuré Vintras rentra dans sa chambre pour prendre son livre de messe et à son grand étonnement vit sur la table à écrire une lettre sur laquelle était posée la pièce de dix sous donnée quelques instants auparavant au visiteur.

La lettre, adressée à une dame Génerés à Londres, était envoyée par un sieur Paul de Montfleury, de Caen. Elle contenait une réfutation d'hérésie, une profession de foi orthodoxe et elle était destinée à être mise sous les yeux du *duc de Normandie,* c'est-à-dire Naundorf. Exilé depuis le 21 août 1836, Naundorf était réfugié à Londres et comme ses opinions religieuses frisaient l'hérésie, on le suppliait de ne pas s'éloigner de la vérité enseignée.

Interrogée aussitôt, Mme Génerés répondit qu'elle avait mis cette lettre à la poste à Caen, le 3 octobre 1838, c'est-à-dire presque un an auparavant. Elle n'était jamais parvenue. Sa découverte sur la table de Vintras commençait un ténébreux mystère.

Le 15 août 1839, Vintras était à Paris. Il assistait à la messe à Notre-Dame-des-Victoires et priait pour le Prince. Au moment où le prêtre se tournait vers les fidèles pour l'*Indulgentium*, le vieillard de Tilly se présenta aux yeux émerveillés du gérant de la fabrique de carton, et lui dit à l'oreille :

— Pierre-Michel, prie bien pour lui, c'est le moment favorable, prie pour ton frère Alexandre.

Puis il s'éloigna et se dirigea vers la table de communion. Vintras voulut le suivre mais le perdit de vue. Le

Digitized by Google

vieillard portait un surtout couleur chocolat et des cheveux blancs. La première partie de sa phrase était claire puisqu'il s'agissait du prétendant légitime, la seconde l'était moins car Vintras avait bien un frère mais qui s'appelait Victor-Louis et non pas Alexandre. Il est bon d'indiquer seulement que ce nom était celui du fils de l'ancien notaire.

Geoffroi, prévenu en hâte, vint à Paris et le 19 août il présenta Vintras à Mme Bouche et à Mme de Serionne, deux des *Trois Marie*. On peut dire qu'il reçut là l'investiture. Officiellement Mme Bouche lui transmit ses pouvoirs : elle avait reconnu en lui le continuateur annoncé par le ciel.

On voit que l'ancien notaire n'avait pas été long à relier son protégé à la tradition prophétique.

Le lendemain 20 août 1839, Geoffroi conduisit Vintras qu'on prit le parti d'appeler Pierre-Michel, puisque ce nom lui avait été attribué surnaturellement, à la chapelle expiatoire. Elle était fermée. Les deux hommes firent quelques courses avant de se rendre chez les *Trois Marie*. Près de Saint-Sulpice, le vieillard apparut à Vintras et l'entraîna dans l'église. Geoffroi suivit, mais naturellement sans voir l'apparition qui les mena jusqu'à la chapelle dédiée au Sacré-Cœur de Jésus.

Ils s'agenouillèrent et le vieillard dit :

— Elle t'ont donné rendez-vous à une heure, c'est pourquoi je suis le premier arrivé. Elle t'ont dit que tu m'envoies les voir; eh bien ! je serai avec vous.

Vintras répondit :

— Mais ce n'est pas ici.

— Je le sais bien, prononça l'autre, j'y serai avant toi.

Et le dialogue suivant s'engagea :

Digitized by Google

— Que voulez-vous ainsi?

— Lorsque tu seras plus familiarisé avec moi, je te le dirai.

— Dites-moi, au moins, ce qu'il faut que je fasse?

— Fais ce que tu fais, tu feras bien.

L'apparition s'évanouit après lui avoir serré la main. Geoffroi et son compagnon se rendirent alors en toute hâte chez Mme Mauduit, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice. Les *Trois Marie* étaient réunies.

Après avoir échangé quelques mots, Pierre-Michel tomba à genoux. Le vieillard « brillant à ne pas pouvoir le regarder » venait d'apparaître, visible pour l'apparition seul. Vintras s'éleva au-dessus du sol, puis une femme se substitua à elle. Elle était d'une rare beauté. Ses cheveux très longs flottaient sur ses épaules. Elle tenait une couronne royale dont les fleurs de lis brillaient comme des rayons de soleil. Elle prononça quelques paroles réconfortantes que Pierre-Michel répéta aussitôt aux personnes présentes, qui n'avaient rien vu du prodige.

Le 21 août, à la chapelle expiatoire, l'ange retira la tête de la statue de Marie-Antoinette. Elle se décolla du tronc et Pierre-Michel vit s'écouler du col un flot de sang. Puis la statue reprit son apparence normale et l'ange dit :

— Ce sont ses amis! Les malheureux ont arrêté l'Œuvre de Miséricorde par leur trop grande présomption de la bonté divine.

Cette allusion directe à l'entourage de la famille royale était grosse de promesses.

Les jours suivants les apparitions continuèrent. Vintras et Geoffroi quittèrent Paris le 23 août. Tandis que la diligence s'éloignait la voix de l'ange proféra :

— Regarde donc derrière toi la Ninive prostituée.

Digitized by Google

Pierre-Michel se retourna.

« Je ne vis plus de voiture, mais je vis une quantité de flammes qui environnait Paris, et j'entendis une multitude innombrable de cris dont quelques-uns étaient aux armes!... d'autres au feu!... le reste était tellement confus que j'étais saisi d'épouvante! Voilà ce qui lui est réservé, si elle ne se convertit au Seigneur. »

Fidèle à la tradition des prophètes de tous les temps, Vintras commençait par annoncer des catastrophes.

Après un pèlerinage à la Délivrande, Vintras et Geoffroi rentrèrent à Tilly où les miracles devaient se succéder quotidiennement. Ils tenaient autant à la politique du gouvernement de Louis-Philippe, usurpateur du trône du duc de Normandie, qu'à la religion.

M. de Razac fut prévenu aussitôt. Dès le 1er septembre, une réunion fut faite chez lui. *Le bon vieillard* s'y montra, toujours visible seulement pour Pierre-Michel. Par lui, le prophète apprit que Ferdinand Geoffroi devait s'appeler Frère Jean.

Saint Joseph fit au château de M. de Razac une révélation capitale. Cette maison pour récompenser le baron de sa piété, deviendrait « la nouvelle étable de Bethléem pour le troisième règne », c'est-à-dire celui du Saint-Esprit. L'asile porterait à l'avenir le nom de *Sainte-Paix*.

« Ce lieu, dit saint Joseph, commence la terre de la « Régénération. Là, les parfums du ciel, le doux vent de « l'amour, les cris de grâce qui s'en exhalent sont de feu « et de miséricorde, enflammés par le sang du Sauveur « adorable... Le règne qui va s'ouvrir n'est plus celui « des calculs et de la crainte. Il tient entièrement à « celui de la Grâce, mais il offre aux hommes, les « beautés, les richesses et les délices du ciel, autant

Digitized by Google

« que peut en goûter la créature sur la terre des « hommes. Ce règne est le *Règne de l'Amour*. L'Esprit « saint va répandre, sur le monde régénéré, les feux « divins d'une charité ardente attendue par tous les « hommes appelés, intérieurement, à gémir sur l'injus- « tice, l'égoïsme et la rapacité des hommes de ce mal- « heureux siècle[1]. »

Autour de l'*Organe* Pierre-Michel, on commençait à se rassembler. A chacun des adeptes nouveaux, l'ange attribuait un nom d'ange que transmettait le prophète et qui servirait à l'avenir à désigner le nouveau venu. Lui-même prit le nom de Sthrathanaël, qu'il faisait, dans sa signature, précéder d'une croix comme les prélats.

Parmi les premiers apôtres, vinrent le Dr Liégard, co-propriétaire du moulin, et qui prit le nom d'*Ashma-naraël* simplifié en Azanaël. On l'appelait quelquefois, plus familièrement, ange Alfred. Le fils de Ferdinand Geoffroi, Alexandre Geoffroi prit le nom de Géhoraël. L'un des fidèles de la première heure fut Lemeneur, esprit instable et curieux personnage. Né à Falaise le 21 août 1803, avocat à Caen de 1826 à 1828, il était devenu juge à la Guadeloupe de 1828 à 1831. Dégoûté de la vie coloniale, il revint s'inscrire au barreau de Falaise, mais insulta ses confrères et fut rayé de l'Ordre vers 1841. Les Palais de Justice de Caen et de Falaise retentissaient de ses démêlés et de ses réclamations[2]. Il prit le nom de Stridoël. Puis accourut la Nouvelle Eve, la comtesse d'Armaillé, celle qu'on avait appelé naguère la Jeanne d'Arc des Vendées. Elle appartenait à une

1. *Opuscule sur des communications annonçant l'Œuvre de la Miséricorde* (sans date). Loquin, Impr., 16, rue Notre-Dame-des-Victoires.
2. Arch. départ. Calvados.

Digitized by Google

vieille famille vendéenne dont les membres avaient combattu pendant la chouannerie. Elle s'était, toute enfant, mêlée aux bagarres, fuyant avec les siens, déguisée en paysanne, devant les armées de la République. Elle avait vécu dans les bois, s'était cachée dans les marais, et avait, disait-on, fait le coup de fusil dans le Bocage. Ardente légitimiste, elle était venue aux premières révélations touchant un prince légitime. Ses cinquante ans ne lui avaient point ôté sa verdeur. Pierre-Michel la baptisa aussitôt Dhocédhoël. Il lui annonça les plus glorieuses destinées. A l'instar de l'héroïne de Domrémy, elle était appelée à conduire le prince jusqu'au trône de France. Vintras l'informa que Dieu avait, dans le ciel, prononcé l'union mystique de Sthrathanaël et de Dhocédhoël, union nullement incompatible avec sa situation conjugale de prophète, puisque purement intellectuelle. Les nouveaux époux seraient l'*Adam et l'Eve du monde régénéré*[1]. Enchantée, Mme d'Armaillé s'établit à Tilly et n'en quitta plus.

Il vint aussi, mais périodiquement seulement, un prêtre du diocèse de Tours, l'abbé Charvoz, curé de Montlouis, qui apporta les ressources précieuses de sa très sérieuse érudition théologique. Cet abbé Charvoz était un original. Il avait publié un *Précis d'Antiquités liturgiques* et un ouvrage intitulé *La fille du mandarin*. Il reçut le nom d'Amenoraël.

Enfin une dame Cassini se joignit au groupe. Elle était nièce de Mgr de La Myre, ancien évêque du Mans, et appartenait à la famille des illustres astronomes. Elle était très connue pour son zêle religieux, et faisait de fréquents voyages à Rome. Elle se proposait d'y partir,

1. *Le prophète Vintras et les saints de Tilly-sur-Seulle. Un nouveau témoin de leurs turpitudes obscènes.* Caen, avril 1851.

Digitized by Google

et ses malles étaient déjà expédiées lorsqu'elle entendit parler Vintras. Elle ne voulut pas quitter la France sans avoir vu le prophète, et décida de consacrer huit jours à Tilly. Elle fut si transportée d'admiration pour ce qu'elle entendit, qu'elle en négligea ses projets, ajourna son départ pour l'Italie, et l'oublia bientôt définitivement.

Vintras inlassablement prophétisait tous les jours, tantôt à Tilly, tantôt à Sainte-Paix.

L'archange avait souvent parlé d'une croix qu'il appelait *croix de grâce* et dont les vertus étaient particulières. Elle avait été révélée également à Naundorf qui était visionnaire à ses heures. Le 14 novembre 1839 vint la révélation de la prière qu'il fallait prononcer en son honneur.

« O mon divin Sauveur, ce fut sur une Croix que « l'excès de votre amour pour nous vous fit verser votre « sang adorable ; ce fut ce sang précieux qui nous ouvrit « les portes éternelles! Que pouvons nous vous offrir « pour un si grand sacrifice? Ne possédant rien que nos « cœurs, agréez, ô mon Dieu, que nous vous les immo- « lions sur cette Croix, leur ôtant la vie du péché : par « l'espoir que nous avons en ce signe salutaire faites « Seigneur, qu'ils ressuscitent à la vie de votre grâce « divine. Amen. »

Le 3 mai 1840, Jésus apparut lui-même et expliqua ce que devait être la Croix, signe distinctif à l'avenir de tous ceux qui se rallieraient à l'Œuvre.

Le Christ dit :

« Cette Croix doit être blanche, signe de pureté et « d'innocence. Elle ne doit point porter mon image : je « veux que celui qui la portera soit la seule victime.

« Je veux qu'elle soit pendante sur la poitrine, n'exi- « geant pas l'immolation des corps, ne voulant que celle

Digitized by Google

« des cœurs, siège de toutes les affections, comme il est « la source de toutes les affections qui déshonorent mon « nom et outragent mon père...

« Je veux aussi que le cordon où cette croix sera « attachée soit rose, symbole de joie et d'amour. Comme « cette couleur plaît à l'œil, j'ai voulu faire souvenir « celui qui la porte, que le sacrifice qu'il s'impose, en « en m'immolant son cœur, doit-être fait avec amour et « avec la joie la plus vive.

« Je veux également que cette Croix soit appelée « *Croix de Grâce*, parce que le temps où je devais la « révéler, étant un temps de crimes et de corruption, « ayant attiré sur toute la terre les effets terribles de « la justice souveraine de mon père, je donnerai à « ceux qui la porteront avec foi, qui rempliront fidè- « lement les conditions qu'ils s'imposent dans la « prière révélée à ce sujet, prière qu'ils doivent réciter « le plus souvent possible, je leur donnerai, dis-je, une « force invincible contre le démon, un amour ardent « de ma gloire, une charité admirable envers leurs « frères. »

La croix fut donc portée par tous, et la prière devint le credo de l'Œuvre de Miséricorde.

Plus tard, le 8 juin 1841, saint Joseph ordonna de porter également un ruban bleu brodé des mots : *Marie est vierge, immaculée, pure et sans tache.*

A Tilly se fonda donc la première *Septaine,* suite logique et étendue des *trinités* de Mme Bouche. La *Septaine,* expliquera l'abbé Charvoz, est symbole des sept dons du Saint-Esprit dont use le Seigneur pour renouveler toute chose dans son amour. La septaine de Tilly, Septaine Sacrée, se composait de l'abbé Charvoz, président, du Dr Liégard, vice-président, Pierre-Michel,

Digitized by Google

Geoffroi père, l'abbé Maréchal de Versailles, Cravoisier (Laulthoraël), dentiste à Caen, Hébert, tourneur à Caen, Lemeneur fils, président des archanges.

Deux membres suppléants avaient été désignés Mme Manduit sous le nom de la patriarche Sœur Marthe et Lemeneur père. Un conseil suprême était formé de Vintras et de Geoffroi père et fils.

Les réunions se faisaient au moulin. Au premier étage, auquel on accédait par un escalier de meunier, se trouvait une chambre assez vaste, contigüe à deux petits cabinets.

A droite, près de la porte, s'élevait un autel consacré au Sacré-Cœur de Jésus. Sur l'autel, un tabernacle de velours cramoisi, orné de galons et de franges d'or, contenait un ciboire en argent. Au pied de l'autel, deux coussins en tapisseries portant brodées : l'un le nom de Trephenaël, l'autre celui de Strathanaël.

En face l'autel du Sacré-Cœur, se dressait l'autel de la Vierge, surmonté d'une statue de grandeur moyenne voilée et parée. A son cou, était suspendu le ruban bleu ciel orné en conformité de la Révélation du 8 juin. Ce ruban portait un gros cœur en argent.

Au fond de la pièce, s'élevait enfin un plus petit autel plus simple que les autres et portant une statue de l'archange saint Michel armé de pied en cap.

En face l'autel de saint Michel, deux lits occupaient le mur. L'un servait au prophète et à sa femme. Dans l'autre, couchait tantôt Mme Manduit, patriarche, tantôt la comtesse d'Armaillé, épouse mystique.

C'est là que s'établit peu à peu un culte qui devait se continuer pendant d'assez longues années. Plus tard, la septaine voulant s'agrandir, on acheta une maison plus vaste et qui existe encore aujourd'hui. Elle a subi

Digitized by Google

depuis des transformations. On y parvient par un petit chemin étroit et encaissé qui suit la rivière. Le nouveau propriétaire l'a surélevée, on en a supprimé le chaume qui servait de couverture. Le jardinier conserve encore le souvenir de la maison telle qu'elle était au temps de Vintras, car elle demeura à peu près intacte jusqu'après 1900. Le sanctuaire était tendu de papier bleu. L'autel était tourné vers le nord-est. La maison est tapissée extérieurement de vigne-vierge et d'amélopsis. Le jardin est plein de fleurs. C'est une calme retraite mais que rien ne désigne pour le mystère. On comprend cette invocation de Vintras dans une lettre :

... « Mon beau Tilly, ma chère vallée, terre de lis et de roses! O pays de grâce, écoute le doux murmure de tes ruisseaux. Tes arbres naissants, les fleurs de tes prairies, l'onde jaillissante, tout te parle d'amour! Oh terre de miel, vois fixés sur toi les regards désespérés d'une infinité de mondes[1].... »

Dans le mur de la cour, Vintras a fait enchâsser une pierre tombale ramassée dans la région. Un homme y est sculpté en bas-relief jusqu'à mi-corps. Il est de profil et porte un costume du temps d'Henri IV. Au-dessous, une inscription est à demi effacée. On peut la lire encore, elle est suggestive : « De notre vie dépend notre salut. »

1. Arch. départ. Hérault.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE V

LES SOURCES DE VINTRAS

Avant d'en arriver à l'exposition d'une série de faits infiniment plus extraordinaires et appartenant non plus au domaine intellectuel mais au domaine physique, il ne paraîtra pas inutile d'analyser ceux que nous avons rapporté.

Dès le début, on avait tenu des procès-verbaux très complets des communications, puis le confesseur de Strathanaël avait conseillé de suspendre cette rédaction. Du 31 octobre au 6 novembre 1839, rien ne fut écrit. Pourtant dans l'intervalle, l'archange se manifesta sept fois. Aussi le 9 novembre 1839, le bon ange apparut au visionnaire dans l'église de Tilly et lui dit :

« Pierre-Michel, ah! que ta plume trace au plus vite les communications que tu as reçues, afin de les mettre sous les yeux de tes frères et ranimer par là leur courage défaillant. »

A partir de ce jour tout fut noté. C'est ainsi qu'au jour le jour il est possible de suivre l'ordre des révélations et leur contenu. Quelquefois Vintras écrivait lui-même dans un état d'absolu inconscience, disait-il, et certains ont voulu y voir une manifestation d'écriture automatique.

Alexandre Geoffroi a déclaré en effet :

« Il monte à sa chambre, commence à prier et prend « la plume. J'étais auprès de lui, occupé à copier une

Digitized by Google

« révélation : je m'arrêtais quelquefois, étonné de la « rapidité avec laquelle il écrivait : il eut bientôt couvert « quatre pages. On vint nous appeler pour dîner ; je lui « demandai ce qu'il avait écrit :

« — Je n'y comprends rien, me répondit-il, j'ai été « vingt fois tenté de m'arrêter et de déchirer ma lettre.

« — Continuez, lui dis-je, et après si vous n'êtes pas « content vous brûlerez.

« Après dîner, il se remit à l'ouvrage, et écrivit encore « à peu près deux autres pages... Quand il eut fini, je le « priai de me la lire, ce qu'il fit avec bienveillance. « J'écoutais cette lecture, de plus en plus surpris d'avoir « vu cet homme jeter avec tant de rapidité sur le papier, « des réflexions qui me semblaient pleines de force et « de justesse, sans paraître seulement s'occuper de ce « qu'il écrivait [1]. »

D'autres fois Vintras dictait. Les communications étaient recueillies par Alexandre Geoffroi. Puis elles étaient mises en ordre et commentées par l'abbé Charvoz qui en développait et expliquait le sens théologique.

Tous ces documents étaient conservés à Tilly, mais on en établit pour les amis des copies nombreuses qui furent envoyées un peu partout. Plus tard, en 1849, Charvoz réunit en volume, les communications du 6 août 1839 au 10 juin 1840, sous le titre « Livre d'or » par allusion au livre d'or dont parle saint Jean.

Lorsqu'on examine ces documents avec soin, ce qui frappe le plus au premier abord, c'est leur manque d'originalité.

Tout le début tourne autour des prétentions de Naundorf. Il est certain que dès le premier jour, Vintras est

1. Voix de la Septaine, octobre 1842. Cf. Livre d'or, p. 409.

Digitized by Google

très au courant des avatars du prétendu duc de Normandie. C'est par une lettre mystérieuse touchant le Prince que commence l'affaire. La présence de Ferdinand Geoffroi, ancien agent de Naundorf, pour les Deux-Sèvres, écarte tout mystère sur cette préoccupation du prophète.

De même, le symbole de la *Croix de Grâce* n'est pas neuf. Elle avait été révélée à Naundorf au cours d'un songe (?) quatre ans auparavant, dans la nuit du 23 au 24 octobre 1835 et par une apparition pendant son réveil dans la nuit suivante, du 24 au 25 octobre[1]. Même on avait dans l'entourage de Naundorf, composé une prière spéciale. Celle révélée à Vintras et dont nous avons donné le texte, n'en est qu'une rédaction réformée et plus conforme à l'orthodoxie.

De même encore l'idée de l'*Œuvre de Miséricorde* ne comporte aucune innovation. Nous avons dit comment elle était la suite d'une tradition vieille de trois quart de siècle. Ce n'est pas, à vrai dire, une religion nouvelle qui se crée mais une doctrine qui s'efforce d'être orthodoxe tout en demeurant en marge de l'orthodoxie.

« Ne croyez pas, dit Charvoz, que cet avenir (révélé « par Vintras) doive rien changer à cette Eglise de Jésus-« Christ, à ses dogmes, à ses sacrements, à sa morale, à « son culte, même à sa discipline générale. Non! Le « Rédempteur l'a fondée aussi invariable qu'*infaillible*. « Toute œuvre qui contredirait sa parole ne viendrait « pas du Ciel... Ce n'est pas une autre religion, mais le « triomphe de cette Religion Apostolique, Catholique « et Romaine[2]. »

1. Bibl. Nat. Fr., nouv. acq. 11051, fol. 19, manuscrit.
2. Opuscule, p. 7.

Digitized by Google

Malgré ces protestations la déclaration d'infaillibilité sentait déjà terriblement le schisme et l'hérésie.

L'ensemble des communications peut se décomposer en cinq branches :

1° Révélations faites par l'archange de saint Michel sur l'ensemble de l'Œuvre.

2° Entretien de saint Joseph sur l'union de Jésus-Christ avec les hommes.

3° Apparitions de Jésus-Christ et de Marie.

4° Visions prophétiques diverses.

5° Songes allégoriques et prophétiques explicatifs de l'Œuvre générale.

Ainsi Vintras fait d'abord un tableau de l'état désolant où la Religion est tombée. L'abbé Charvoz commentant cette obscurcissement de la foi, ne craint pas de lui donner aussitôt une origine politique :

« L'Eglise est devenue toute officielle; ce sont les « loups qui choisissent les pasteurs, qui les conduisent « administrativement et les protègent; sur l'appui de « cette alliance, les pasteurs se sont faits seigneurs, et « leurs coopérateurs sont devenus des serfs; le régime « du ministère est devenu une administration bureaucra- « tique.

« Dans le Temple, la pompe, la musique, l'opéra, les « calorifères, masquent l'absence de la foi et du feu « divin; la chaire est une tribune où la parole est froide « et toute humaine; l'auditeur semble n'être là que pour « juger des formes de l'orateur et du mérite académique « du discours; quant au fond, il semble n'importer ni « aux uns, ni aux autres. »

Ainsi montre-t-on en premier lieu, l'irritation de l'Eternel et sa vengeance. Puis les jours d'alarmes seront suivis d'abondantes consolations. Un peuple régénéré

Digitized by Google

renaîtra dans une société nouvelle. Il n'y aura plus qu'un seul troupeau sous un seul pasteur : « *Un Saint Pontife* et *un Monarque fort,* l'un et l'autre, selon le cœur de Dieu rétabliront toute chose ». Dans ces deux personnages on reconnaît aisément Vintras et Naundorf.

L'Œuvre de Miséricorde a pour objet de préparer les hommes aux grands événements. Rien n'est connu des volontés divines, fait-on observer, que par révélation : révélation à Adam avant et après le péché; révélation à Abraham, à Jacob, à Moïse, aux Prophètes; révélation par Jésus-Christ; révélation à Pierre-Michel auquel, après le règne du Père au temps de l'Ancien Testament et le règne du Fils depuis les Evangiles, est annoncé le règne du Saint-Esprit, prédit par saint Jean[1].

On le voit, rien de neuf, rien qui sorte du modèle ordinaire des prophéties. Même on peut dire que tout existait en puissance dans les histoires des visionnaires précédents, avec lesquels Vintras fut en relations directes par Geoffroi, qui apparaît lorsqu'on examine son rôle, le grand animateur du groupe.

Charvoz fut même accusé d'avoir écrit lui-même les communications. L'étonnante connaissance des questions théologiques qu'elles renferment permettaient de le supposer. Le curé de Montlouis a toujours protesté[2]. En l'absence de certitude, disons seulement que, de bonne ou de mauvaise foi, il a apporté un précieux concours à Vintras, mal rompu aux discussions religieuses, lorsqu'il a commencé sa carrière.

Tout l'enseignement de Vintras est un simple reflet, présenté sous une forme parfois lyrique, des questions qui agitaient, à l'époque, les milieux catholiques et légi-

1. Saint Jean, XVI, 13.
2. La Paraz. *Les prisons d'un prophète.*

Digitized by Google

timistes. Le problème de l'Immaculée Conception devait nécessairement s'y rencontrer.

L'Idée de Marie, nouvelle Ève, se rattache à une doctrine très ancienne.

C'est à l'aurore du XIX^e^ siècle que le combat théologique, commencé depuis plus d'un millénaire, prit une telle acuité que l'Eglise dut prendre définitivement et officiellement position. La vieille doctrine du franciscain Duns Scott fut reprise et rallia la plupart des catholiques à la doctrine de l'Immaculée Conception. De 1834 à 1847, trois cents évêques demandèrent de joindre dans la Préface de la messe, le mot *Immaculée* au mot *Conception*. De 1839 à 1844, cent trente évêques, chefs d'ordres ou recteurs d'églises particulières obtinrent l'insertion dans *les Litanies de Lorette* de l'invocation *Regina sine labe originali concepta*. Les suppliques se multiplièrent pour obtenir du Vatican une définition. Il en venait du monde entier. Pie IX consulta alors tous les évêques de la chrétienté. Ainsi se rassembla ce qu'on appelle le *Concile par écrit* : 543 cardinaux, archevêques ou évêques répondirent, 484 approuvaient la doctrine. Le 8 décembre 1854 la bulle *Ineffabilis Deus*, déclara révélée de Dieu, la doctrine « qui tient que la bienheureuse Vierge Marie fut, dans le premier instant de sa conception, par une grâce et un privilège singulier du Dieu tout puissant, en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, préservée de toute tache de la faute originelle. »

Comme on le voit la question était brûlante en 1839 lorsque Pierre-Michel commença ses prophéties. Les commentaires de Charvoz contiennent de longs développements sur les polémiques théologiques du moment, Pierre-Michel n'a fait que les reprendre sans ajouter

Digitized by Google

d'arguments nouveaux à ceux déjà connus, et qui faisaient l'objet de toutes les conversations.

Ainsi, tous les thèmes des communications de Tilly manquent d'originalité. On n'y trouve rien dont on ne puisse montrer l'origine dans les préoccupations religieuses de l'époque ou dans les manifestations des groupes mystiques antérieurs.

La forme des communications même manquait d'invention. On a vu que déjà à la fin du XVIII[e] siècle, sœur Françoise-André, dictait ses visions au jour le jour à un fidèle secrétaire. Nous avons découvert la preuve que Vintras eut tous ces procès-verbaux entre les mains. Il résulte en effet d'une lettre de l'abbé Charvoz que :

« Une personne a été surnaturellement avertie de déposer chez M. Maréchal, à Versailles, des cahiers des révélations faites de 1789 à 1803, avec ordre de ne les communiquer qu'à Pierre-Michel. M. Maréchal écrivit à Pierre-Michel qui vint à Versailles et lut, et voici tout ce qui lui a été permis de dire : ces cahiers exposent toute l'œuvre actuelle de Miséricorde et jettent un grand jour sur tout ce qu'il fait maintenant[1]... »

Le prophète normand se mit aussitôt à dicter et à répéter ce qu'il avait lu, en prenant bien soin d'éviter qu'on put voir le modèle. Un autre exemple au surplus se présentait à lui.

Il n'était question vers 1840 que de sœur Catherine Emmerich, dont les révélations avaient alors un retentissement considérable. Née en Westphalie en 1774, morte en 1824, cette fille de paysans fut une prodigieuse visionnaire. Après avoir été servante jusqu'à l'âge de 28 ans, elle entra au couvent à Agnetenberg, où elle

1. Lettre inédite, abbé Charvoz à Delestre, 18 décembre 1841. Bibl. Nat. Fr., nouv. acq. 11057, fol. 396.

Digitized by Google

demeura religieuse de l'Ordre de Saint-Augustin, de 1802 à 1811. Après la dispersion de son ordre, elle vécut sécularisée dans une modeste chambre. C'était une Debora avec des dons prophétiques. En 1800, elle avait, dit on, prédit la chute de Napoléon et à partir de 1812, elle tomba en extases fréquentes et porta des stigmates. Depuis la fin de l'année 1820 jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant trois ans, elle eut des visions et des révélations quotidiennes, suivies et liées entres elles. Ainsi put-on écrire sous sa dictée une vie de Jésus, nouvel évangile qui permet de suivre toute la carrière du Christ au cours de sa vie publique.

Toutes ces visions avaient été recueillies au fur et à mesure par Clément Brentano, qui en tint un procès-verbal régulier, sous le nom du *Pèlerin*.

Après la mort de Catherine Emmerich, le Père Thomas Wegener se consacra à sa mémoire et devint postulateur de la cause pour la Béatification. Il écrivit une *Vie merveilleuse intérieure et extérieure de la servante de Dieu, sœur Anne-Catherine Emmerich*. En même temps on publiait ses révélations qui furent traduites en plusieurs langues étrangères, et notamment en français. Leur succès fut immense. En 1832 avait paru notamment, *la Passion douloureuse de Notre Seigneur Jésus-Christ*, d'après les méditations d'Anne-Catherine Emmerich.

Vintras ne put ignorer ce livre. Le procédé des communications fut calqué sur celui de la religieuse allemande. Tandis que Catherine dictait à Brentano, qui avait pris le nom de Pèlerin, Pierre-Michel dictait à Alexandre Geoffroi, sous le nom de Gehoraël. Bien mieux, Vintras se laissa entraîner à reproduire un jour textuellement, dans ses communications des 21 et

Digitized by Google

22 novembre 1839, trois pages et demie de Catherine Emmerich. Le plagiat est flagrant.

Sans doute n'est-il que de quelques pages, alors que les révélations de Vintras en tiennent plusieurs centaines; il n'en reste pas moins que l'emprunt est évident, et ne permet pas de discussion. Il ne fait que mettre en pleine lumière l'esprit d'imitation et l'absence de toute originalité, que nous avons tenu à souligner.

Pour répondre à l'accusation de contrefaçon, les adeptes de Vintras arguèrent, tantôt d'une rencontre purement fortuite, tantôt d'une rencontre surnaturelle voulue par l'archange, pour preuve nouvelle de l'admirable sollicitude du ciel.

A ceux qui n'acceptaient pas de telles interprétations, les Vintrasiens crurent pouvoir objecter un argument supplémentaire, au moins extraordinaire.

Un autre passage des communications de Pierre-Michel reproduisait un document déjà écrit par un sieur Delestre, professeur de seconde au collège royal de Cahors. Cet universitaire avait écrit un ouvrage sur *La fin du monde*. Le livre était sous presse et point encore paru. Or, lisant des communications de Vintras, quel ne fut pas son étonnement, en voyant, a-t-il écrit, que « des pensées, des phrases et presque des pages entières de mes méditations se retrouvent souvent dans les révélations *mot pour mot* ». Il ajoutait : « Si mon livre n'est pas inspiré du Saint-Esprit en plusieurs endroits, explique cela qui pourra[1]. »

Cette dernière phrase, qui montre le souci de donner un prix particulier à l'ouvrage sur *La fin du monde*, serait déjà susceptible d'éclairer sur les raisons immédiates et

1. Voix de la Septaine, 1er suppément, p. 85.

Digitized by Google

utiles du prodige dans l'esprit du professeur, si toute une série de documents inédits, conservés à la Bibliothèque Nationale, ne permettait de mettre en doute plus directement encore, la bonne foi de l'universitaire[1].

M. Delestre faisait partie d'un groupe Vintrasien très actif qui réunissait un certain nombre de personnes de Cahors et d'Agen. Toute la famille de l'auteur de *La fin du monde* était adepte de l'Œuvre de Miséricorde : M. Delestre sous le nom d'Obethraël, Mme Delestre sous le nom d'Izauraël, et les deux enfants, sous les noms d'Odhertraël et de Luilphaël.

A l'époque même du miracle dont il prétendait répandre la nouvelle, M. Delestre était fortement encouragé dans son hérésie par l'abbé Baude, également vintrasien, qui venait de prêcher le carême à Cahors.

L'abbé Charvoz était en relations constantes avec Delestre. Il le tenait au courant des moindres événements de Tilly[2].

Ainsi, ne trouvera-t-on pas surprenante la rencontre dont le professeur fait état, entre son œuvre et celle de Vintras. Un soupçon de complaisance intéressée est le moins qu'on puisse croire.

Tel apparaît Vintras au début de sa carrière. Nulle trace, on le voit, de déséquilibre. Tout est consciencieux et raisonnable.

Les jongleries qui vont suivre laisseront d'ailleurs peu de doute sur l'opinion qu'on peut avoir.

1. Bibl. Nat. Fr., nouv. acq. 11057.
2. Voir notam. Bibl. Nat. Fr., nouv. acq. 11057, fol. 396. Lettre du 18 décembre 1841.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

LE PRODIGE DES HOSTIES

Le baron de Razac avait, dans les combles de son château de Sainte-Paix, organisé une petite chapelle où l'on allait fréquemment prier. L'autel était dominé par une statue de la Vierge, *Regina pacis* ; les murs étaient recouverts de papier coutil, deux petites fenêtres en losange éclairaient la pièce. Au cours d'une révélation, l'archange avait baptisé ce sanctuaire la *Tente de la Paix*. Le baron était très connu pour ses sentiments religieux et son exemplaire piété, aussi l'évêque avait-il donné l'autorisation de dire la messe dans ce sanctuaire. Pourtant on n'y devait pas garder le Saint Sacrement. Le 24 janvier 1840, l'abbé Baude (le même que nous avons vu prêcher à Cahors) était venu à Caen pour procéder à un examen des communications. Il poussa jusqu'à Sainte-Paix et célébra la messe dans la chapelle du château. Il consacra trois hosties, l'une fut consommée par lui-même, les deux autres par le baron et la baronne de Razac. L'après-midi on récita le *De profundis* pour le Prince, et le prêtre se retira le lendemain. Il retournait à Paris.

Après le départ de l'abbé, Mme de Razac monta à la chapelle et prit son livre de messe posé sur son prie-Dieu. Quelle ne fut pas sa surprise en ouvrant le volume, de trouver à la page où sont imprimés d'un côté, *O Salutaris Hostia* et de l'autre le *Memento* des morts,

Digitized by Google

une hostie glissée entre deux feuillets. C'était l'heure de la messe, elle vit là un avertissement du ciel de faire la communion des morts, et se rendit à la table de communion. Après son action de grâces, elle ouvrit son livre à nouveau : l'hostie y était toujours.

Très troublée elle ne dit rien à personne. Dans la soirée elle revint à la chapelle, examina son livre de prières, l'hostie n'y était plus.

Au même instant, le baron qui rangeait les objets du culte, trouva le calice sur l'autel, ôta le voile, la pale et aperçut avec stupeur dans la patène, une hostie qu'on supposa aussitôt être celle qui le jour même avait si mystérieusement apparu et disparu. Le baron ouvrit alors le tabernacle, déploya le corporal qu'il plaça sous le ciboire, et y fit glisser l'hostie.

En même temps Vintras avait un songe qu'il raconta ainsi :

« Il me semblait que nous étions réunis dans la « *Tente*, non plus comme à la messe, mais comme au « moment qui précéda le départ. Le prêtre n'était pas à « l'autel ; tout à coup, la Sainte Vierge se présente à « moi et me dit : « Tu vois bien que, comme il te l'avait « promis, mon fils était au milieu de vous quand vous « priiez dans ce lieu[1] ! »

On écrivit aussitôt à l'abbé Baude. Il répondit qu'il était certain qu'après son départ, aucune hostie n'était demeurée sur l'autel, qu'il n'en avait consacré que trois qui avaient été consommées.

Devant un pareil événement et la venue si miraculeuse de l'hostie, on crut nécessaire d'avertir aussitôt le curé. On lui dit en même temps les raisons qu'on

1. Livre d'or, p. 253.

Digitized by Google

avait de croire, puisqu'une révélation l'avait dit, à l'état de présence réelle. Le curé avertit l'évêque. Celui-ci n'ordonna aucune enquête et prescrivit seulement au prêtre d'aller à Sainte-Paix, d'y célébrer la messe, d'y consacrer l'hostie et de la consommer, ce qui fut fait le 5 mars 1840.

M. de Razac raconta que quelques instants avant cette cérémonie, voulant disposer l'autel, il vit avec surprise sept gouttes de sang disposées en croix sur la nappe : deux de ces gouttes semblaient sortir du tabernacle.

Malgré ce que put dire le prêtre par la suite, Vintras et les siens affirmèrent plus tard que l'hostie miraculeuse ne fut jamais consommée : une apparition déclara en effet à Strathanaël :

« Elle ne sera point consommée cette hostie qui doit réjouir les siècles! »

Pourtant elle avait provisoirement disparu et n'avait laissé qu'une trace sensible dans les gouttes de sang, qu'une révélation indiqua bientôt être celui de Jésus-Christ lui-même.

Les prières continuèrent et les communications ne s'interrompirent pas.

Ces faits très neufs, que rien ne paraissait faire prévoir dans l'histoire de Vintras, ne laisseraient pas de surprendre et de laisser confondu, si on ne pouvait les rapprocher d'une affaire encore mal connue, mais dont l'exposé doit prendre dans notre étude une importance capitale.

Il y avait à cette époque, à Agen, un scandale affreux dont on s'entretenait avec effroi dans les milieux initiés, qui ne connaissaient d'ailleurs la vérité que par indiscrétions. On en peut reconstituer assez exactement

Digitized by Google

l'histoire à travers les publications et les brochures Vintrasiennes. Un récit particulièrement intéressant se trouve dans la Voix de la Septaine[1], sous la signature Constant. Nous n'avons pu savoir si l'auteur est l'abbé Constant qui, sous le pseudonyme d'Eliphas Levi, publia des livres d'occultismes nombreux. S'il y avait identité de personnes, il ne serait pas indifférent de rappeler que vingt ans plus tard, Eliphas Levi écrivait dans son *Histoire de la Magie*, que la secte de Vintras était anarchique et absurde, et traitait de fou le prophète lui-même[2].

Enfin, au moment même de mettre sous presse, le hasard nous a fait découvrir à la Bibliothèque Nationale un manuscrit inédit, qui ne paraît pas avoir été examiné jusqu'ici et qui contient des renseignements du plus haut intérêt[3].

Voici le récit tel qu'on peut le reconstituer à l'aide de tout ce que nous avons rencontré au cours de nos recherches, à défaut du dossier officiel qui a disparu des archives de l'évêché d'Agen et d'un mémoire abrégé de toute l'affaire, déposé à l'évêché même et qu'on n'a pu retrouver[4].

La ville d'Agen était, depuis un certain nombre d'années, le refuge de gens assez étranges qui avaient institué un culte démoniaque et sacrilège. Le Diable

1. Tome II, 1re livraison.

2. Un extrait des mémoires inédits de M. Souleillon, paru dans les *Annales Initiatiques* d'avril-juin 1824, tendrait à indiquer que l'abbé Constant aurait rencontré, pour la première fois, Vintras le 4 mai 1861. L'article de la *Voix de la Septaine* ne devrait donc pas lui être attribué. Nous ne saurions pourtant avoir de certitude.

3. Bibl. Nat. Fr., nouv. acq. 11053.

4. Bibl. Nat., *loc. cit.* Lettre de Mme Rosalie des Etangs à M. Albouys du 24 mai 1842.

Digitized by Google

lui-même, apparaissait visiblement dans leurs assemblées. Il inspirait à ses adeptes un certain nombre de crimes contre la religion et les encourageait notamment à profaner des hosties. Les cérémonies s'accompagnaient d'ailleurs de quelques attentats contre les mœurs. Parmi les sataniques se trouvait un prêtre.

Une jeune fille, non baptisée, avait été initiée au nouveau culte vers l'âge de douze ans, et avait écrit et signé, de son sang, disait-elle, la formule suivante, sur une cédule : « *je me consacre à Satan, en promettant de ne servir et de n'adorer que lui seul, jurant haine à Dieu* ». La cédule avait disparu aussitôt, emportée par le Démon.

Cette jeune fille se montra exceptionnellement ardente à perpétrer des sacrilèges. Elle se rendait chaque jour, jusqu'à cinq ou six fois, à la messe, communiait et conservait avec soin les hosties qu'elle rapportait à ses complices, et qu'on profanait en commun avec des raffinements d'ignominies.

Pendant vingt-cinq ans, cette stryge exerça sa coupable carrière. Parfois elle eu voulu revenir au bien, se présentait à confesse, mais toujours au moment d'avouer ses forfaits, le Diable lui nouait la langue et l'empêchait de parler.

Une pieuse dame, Mme Belloc, reçut pourtant ses confidences et entreprit de la remettre dans le chemin de la vertu. Elle mit la jeune fille sous la direction d'un prêtre, l'abbé Degans, supérieur au petit séminaire.

Pendant un an elle cessa ses fréquentations coupables et son confesseur résolut de la baptiser alors qu'une très grave maladie mettait sa vie en danger. Pourtant par un subterfuge du démon, l'abbé Degans

Digitized by Google

fut empêché de conférer lui-même le sacrement, et c'est le prêtre sacrilège, aumônier de la secte déplorable, qui au dernier moment parvint à se substituer à lui. Il s'en suivit que l'eau du baptême coula sur la tête de la pénitente « comme un nouvel anathème ». Dès ce jour, Satan, fou de rage obséda cruellement la malheureuse.

La jeune fille devint possédée du Diable qui l'étranglait, la meurtrissait, la piquait, lui tordait les membres et lui faisait proférer des horreurs. Quelquefois le démon allait chercher dans le coffre de la société infernale, quelques-unes des hosties profanées qu'on y conservait et venait les briser sur la tête et dans les cheveux de la misérable. C'est là, que l'exorciste envoyé par l'évêché, les retrouvait. Parfois on ligotait la possédée, le Diable lui posait des hosties sur la langue. On dût au cours des crises, lui entourer le cou d'un tablier de soie pour empêcher les hosties ou les parcelles d'hosties qui pleuvaient en foule, de tomber à terre. Un jour, de l'une d'elle, le sang coula et le démon dit : « *Traître, voilà le Sang que tu m'as livré.* »

L'abbé Degans, témoin du fait, l'a ainsi décrit :

« Le sang coulait lentement pendant un quart d'heure. Je recueillais ce sang avec des linges humectés; puis avec une épingle, je détachais l'Hostie que le sang collait sur la main. »

La malheureuse vivait dans une perpétuelle angoisse, elle ne quittait plus son lit et était paralysée. Chaque jour, Lucifer continuait à restituer avec violence les hosties volées et profanées. Depuis quelque temps, il apparaissait près de lui, un petit être singulier, « qui n'avait aucune forme » et qui paraissait la considérer avec pitié. C'était un ange, qui dit : « Je

Digitized by Google

suis ton ange gardien », puis annonça la délivrance.

Le Diable avait restitué à ce moment 140 hosties ensanglantées et 3.000 hosties brisées ou roulées.

Le 15 août 1838, jour de l'Assomption, Satan restitua encore 80 hosties dont 5 ensanglantées. L'ange aussitôt s'écria : *Mon Dieu tout est apporté.* Aussitôt avec de grandes souffrances à trois heures de l'après-midi, la paralytique se leva sur son séant. Elle était guérie.

Le Diable furieux, obligea ses serviteurs fidèles à lui livrer d'autres hosties. Hélas, à peine livré, le pain eucharistique s'échappait miraculeusement, et le démon était contraint de l'apporter à la miraculée. On eut beau l'enfermer sous triple serrure, toujours il arrivait aux mains de l'ancienne possédée merveilleusement délivrée.

Les hosties ainsi sauvées furent conservées par Mme Belloc et l'abbé Degans.

Une enquête ecclésiastique fut ordonnée.

Vintras était au courant de tous ses prodiges dans leurs moindres détails. Tous ceux qui entouraient la possédée s'étaient en effet ralliés à l'Œuvre de Miséricorde et formaient une Septaine.

Le 8 février 1841, l'abbé Charvoz écrivait à Mme de Belloc :

« A-t-il été dressé un procès-verbal par l'évêque, sur l'origine de ce sang? Ce serait à désirer, car ce sang est destiné, dans les desseins de Dieu, à un éclat indubitable. Du reste, à défaut de ce témoignage, il est certain que lui seul, un jour, en prouvera l'authenticité par des miracles, puisqu'il est annoncé que les gouttes de Sainte-Paix en produiront de plus nombreuses que les grains de blé du semeur[1]. »

1. Bibl. Nat. Fr., nouv. acq. 11057, fol. 97.

Digitized by Google

La même lettre rapporte ensuite un récit complet des derniers événements de Tilly.

A Cahors, M. Delestre connaissait si bien le détail de l'affaire, qu'il fut entendu à l'enquête ecclésiastique comme 175e témoin.

A Agen, Mme de Belloc avait reçu le nom d'Arzedhaël, et l'abbé Degans celui de Colhmethraël.

Vintras intéressé, se faisait tenir au courant. Cette affaire qui, par certains côtés, ressemblait à la sienne, lui sembla digne d'être utilisée, et dès qu'il sût assez de détails, il se servit des récits de la possédée d'Agen dans ses nuits extatiques.

Il décrivit avec un grand luxe d'exactitude toute l'horreur des sacrilèges profanations. Parmi ses prières, il offrit réparation et amende honorable pour tout le mal causé. Bientôt, l'archange lui donna l'ordre de demander une hostie à Agen et de lui rendre adoration dans l'Œuvre de Miséricorde comme en manière expiatoire.

Plus raisonnablement, on peut penser que Pierre-Michel désirait mettre au clair cette singulière histoire d'hosties sanglantes et découvrir le procédé employé par la possédée pour créer l'illusion.

Mme Belloc pressentie, refusa net de se dessaisir de la moindre parcelle de son précieux dépôt. On décida alors de s'emparer par la ruse de l'objet convoité. Mme Cassini (Tyrzebhaël) se chargea du larcin.

Elle se rendit donc à Agen pendant l'hiver, s'attira les bonnes grâces de Mme Belloc et déroba deux hosties le 1er décembre 1841. Le même jour elle écrivit à Tilly :

« *Misericordia domini in aeternum cantabo.*

« Lisez tout bas, mon bon père, ces quelques lignes

Digitized by Google

« que je vous écrit à la hâte, n'ayant que peu d'instants « libres. Bénissez Dieu ! Je suis en possession du trésor « que l'on ne saurait aller chercher trop loin, je le tiens « et rien au monde ne me le fera lâcher.

« Un volume ne suffirait pas pour vous raconter mon « voyage. Grâce à Dieu, les peines n'ont point manqué, « mais soutenue par vous, à qui je m'accusais continuel- « lement, et aidée des ferventes prières de tous mes « bons frères, malgré les difficultés et les tracasseries « de l'enfer et de toute apparence de non réussite, j'ai « exécuté, je crois, la sainte volonté de Dieu. Pour « vous dire la vérité, j'ai été refusée; l'on ne m'a rien « donné, *mais forte de l'ordre que vous m'avez intimé*, « *j'ai pris* et je possède ce que les anges envient. »

Mme Cassini revint le 16 décembre avec deux hosties, l'une destinée à Tilly, l'autre à la *tente* de Sainte-Paix.

Celle de Tilly, enveloppée dans du papier, serrée entre deux petits ronds en carton, fut maintenue par un fil de soie et exposée dans le tabernacle. Elle portait des taches brunes, dernières traces bien séchées, laissées par le sang qui en avait coulé.

Le 24 décembre, le Dr Liégard vint avec Geoffroi, apportant un médaillon composé de deux verres à cercles d'or, destiné à renfermer le précieux dépôt.

Pierre-Michel ouvrit le tabernacle, prit les rondelles de carton et coupa le fil qui, dit-il, n'avait pas été touché depuis son arrivée. Déployant le papier, il s'écria :

— Un cœur!

et tomba à genoux.

Les assistants virent alors que l'hostie portait un

Digitized by Google

cœur sanglant avec des flammes; le sang était vermeil et paraissait frais[1].

Mme Cassini-Tyrzebahël, avec deux longues épingles, voulut soulever l'hostie pour la mettre dans le médaillon. Son émotion fut telle, que prise de tremblement, elle laissa retomber le pain azyme sur le papier qui lui avait servi d'enveloppe. Par ce contact, le sang formant le cœur, marqua le papier en deux endroits, ce qui montrait évidemment que ce sang était frais.

La première émotion passée, l'hostie fut mise dans le médaillon et placé sur un pied de cristal entouré d'une couronne de fleurs. En regardant le revers du médaillon, on put voir que le cœur était superposé sur l'une des faces. Quoique tout frais, il n'avait pas transpercé le pain.

Le lendemain 25 décembre, on s'aperçut que le cœur avait saigné encore. Il portait une marque comme un coup de lance, et un petit suintement avait découlé de cette plaie.

Dans la nuit suivante, Vintras tomba en extase et annonça au nom de Dieu :

« Il est descendu des cieux, ce cœur visible, pour nous : non pas une forme de cœur, mais *un cœur vivant et véritable*. S'il a laissé paraître cette forme, ce n'est point un sang qui est tombé, ce n'est point une image qu'il nous a fait apparaître. c'est son Cœur vivant, comme il est vivant dans l'Eucharistie divine[2]. »

Le sang coula encore tous les jours suivants, au point que le 29 décembre, en inclinant à droite ou à gauche le médaillon, le sang suivait sensiblement l'inclinaison. Parfois, il suintait même entre les deux cercles d'or.

1. Journal de Constant. (Eliphas Lévi ?)
2. *Voix de la Septaine*, I, 15e livraison.

Digitized by Google

Le 30 décembre, Pierre-Michel prit la parole et fit un discours extatique sur l'agonie du Christ, au jardin des Oliviers. Les assistants le virent en nage, et la sueur de son front était elle-même sanglante.

Le sang se multipliait étrangement à Tilly. Une goutte sortie du médaillon, tomba sur le corporal, le 1er janvier 1842. Dans la nuit, Strathanaël annonça qu'elle prendrait bientôt la forme d'un cœur tracé de la main du divin Sauveur avec son sang sacré. Le 2, le miracle annoncé est accompli. Une odeur adorable se répandit en outre dans la pièce.

Les prodiges continuèrent un peu monotones. Le 3 mars 1842 marqua une étape nouvelle. Une seconde hostie apparut dans le médaillon, derrière la première qui venait d'Agen. Elle était entièrement blanche; au milieu, se trouvait un Cœur de sang surmonté d'une croix. De chaque côté, étaient inscrites les lettres J. C., à la pointe on pouvait lire la lettre A, dont le pied baignait dans une goutte de sang qui sortait en filet de la plaie du cœur.

Comme à Agen, les hosties arrivaient surnaturelles et inattendues. On ne s'était pas mis en frais d'imagination. L'interprétation du phénomène n'embarrassa personne. Elle avait été découverte à Agen. C'étaient les hosties reçues par des impies, des hérétiques et des démoniaques, qui voulaient les profaner. S'échappant miraculeusement, elles étaient venues à l'Œuvre de Miséricorde, chercher un asile et une réparation dans les prières de la Septaine.

Ce fut une pluie. Le 6 mars 1842, Vintras en avait déjà reçu 79, dont 4 grandes toutes sanglantes. Toutes ces hosties étaient barbouillées et le sang affectait souvent des dessins de forme les plus diverses.

Digitized by Google

On acheta des verres pour contenir les précieuses images dont le nombre augmentait sans cesse, et on commença à en distribuer quelques-unes aux adeptes les plus sûrs.

Presque toujours, et ceci est une imprudence des plus graves, Strathanaël, avant chaque miracle, l'annonçait en extase et le décrivait.

Il se trompait rarement.

// Les pèlerins venaient nombreux. De tous côtés, la nouvelle des prodiges s'était répandue. Dans beaucoup de villes, des Septaines avaient été formées. Il y en avait à Nancy, à Avignon, où un abbé Grimaud propageait la doctrine[1], à Carpentras, à Lyon, à Poitiers, à Angers, à Montpellier, à Caen, à Cahors, à Falaise, à Bayeux, au Mans, à Château-Gontier, à Montmorillon, à Castres, à Niort. A Paris, la Septaine se tenait chez un docteur Godier, 17, rue Neuve-des-Mathurins.

Le culte prenait une ampleur considérable. Au demeurant, il y avait à Tilly, de quoi étonner le monde.

Le matin du 21 mai 1840, Vintras exhiba un médaillon, qu'il devait à l'avenir, porter suspendu à un ruban bleu, et raconta qu'il lui avait été, la nuit même, apporté et passé au cou par la Sainte Vierge.

Un autre jour, le 29 novembre 1840, une croix d'un rouge vif, répandant une délicieuse odeur de rose et d'encens, parut sur la poitrine du prophète[2].

Visions, prophéties, miracles sanglants, apports d'hosties se répétaient chaque jour. Rien ne fut épargné, et le Démon, respectueux de la tradition, commença de

1. Abbé Grimaud. *Vérité de la venue d'Elie ou l'Œuvre de Miséricorde justifiée par elle-même.* Paris, Typogr. Emile Allard.
2. *Voix de la Septaine*, I, p. 202.

Digitized by Google

sérieuses attaques. Le 31 mars 1840, à 9 heures du matin, Vintras reposait dans sa chambre. Entendant ouvrir la porte de sa cuisine, il descendit, et se trouva en présence de deux prêtres, qui dirent, qu'ayant entendu rire de Pierre-Michel à l'évêché de Bayeux, ils avaient résolu de se faire une opinion personnelle. La conversation s'engagea. Après un moment, ils se déclarèrent convaincus et se jetèrent aux pieds de Strathanaël en lui demandant sa bénédiction. Interdit, il leur présenta à baiser sa *croix de grâce* qui avait touché le sang du Seigneur. Aussitôt, les deux prêtres poussèrent des cris affreux, se changèrent en monstres épouvantables, l'insultèrent et s'enfuirent en rugissant, non sans laisser derrière eux une odeur insupportable.

Serein, Vintras racontait ces avatars et traversait toutes ces épreuves en prenant chaque jour une assurance plus grande. Il écrivait aux Septaines de longues lettres pour maintenir le bon esprit. Pontife d'un culte chaque jour en progrès, aucune excentricité ne l'effrayait plus.

Nous avons montré les sources des visions et des prophéties; il nous paraîtrait cruel d'insister sur l'origine de l'apport et de la multiplication des hosties. Illusionniste habile, il a renouvelé seulement, en y ajoutant peu, l'incroyable mystification de la possédée d'Agen.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE VII

LES PREMIÈRES DIFFICULTÉS

On conçoit aisément que de pareils prodiges causaient une profonde émotion dans l'opinion publique. Les pouvoirs civils et religieux ne pouvaient manquer de s'émouvoir.

En dehors de la campagne faite en faveur de Naundorf, le gouvernement de Louis-Philippe ne pouvait, sans déplaisir, apprendre le contenu des révélations.

Le 28 novembre 1839, l'ange avait dit :

« Un mécontentement sourd et général, avant-coureur « des grandes catastrophes, annoncent aux sages l'ébran- « lement prochain de l'édifice politique!

« Vous avez voulu gouverner sans Dieu, en usurpant « un trône sur lequel tout autre que le fils de Louis XVI « s'asseyant, ne pourra conserver de puissance. »

Quelques jours plus tard, le 3 décembre 1839, l'ange avait expliqué encore plus clairement :

« Le lit de mort du *Roi constitutionnel* a été témoin « des douleurs poignantes et des grincements de dents « que le cruel remords faisait éprouver à un moribond.

« Son *frère*, n'écoutant que son ambition et l'envie « de s'asseoir sur un trône, chercha à anéantir la preuve « de culpabilité, que les frayeurs de la mort, mêlées aux « cris de la conscience, avaient arrachée à l'homme « d'iniquité, et jouissant des grandeurs et des adu-

Digitized by Google

« lations, il crut que Dieu était comme les hommes,
« qu'il suffirait d'être grand pour être épargné!

« Il n'en fut pas ainsi, le châtiment et une mort
« cruelle furent les moindres châtiments qui éprou-
« vèrent cet homme; car au lit de mort, il eut
« d'effrayants tableaux!

« *UN AUTRE, dont les jours durent encore*, et qui a
« prêté sa main et sa conscience pour flétrir et perdre
« celui qui est innocent, verra bientôt aussi que le Dieu
« de toute justice punit même en cette vie. Le méchant
« aura vécu assez pour voir la décadence de son injuste
« prospérité, et une misère affreuse succéder à cette
« abondance et à cette gloire dont il était enivré.

« Il n'aura travaillé que pour l'iniquité; il aura la
« douleur de voir qu'il ne s'est préparé que des ruines.
« Ses crimes longtemps cachés, mais enfin dévoilés
« et exposés au grand jour, attireront sur sa tête cou-
« pable, dès cette vie, des maux qui lui annoncent
« d'avance ce que la justice infinie lui réserve dans
« l'autre. »

Non seulement, Vintras traitait ainsi le roi avec une cruelle sévérité, mais encore il se mêlait de lui donner des conseils politiques. Il annonçait la réconciliation des familles de Bourbon et d'Orléans. Il voyait « un lit magnifique sur lequel était couché Louis-Philippe. Il avait la poitrine ouverte, ce qui faisait qu'il se tordait et faisait des contorsions horribles ». Puis, suivaient des visions régicides : « Un homme s'est approché de son lit, il était armé d'une hache, il lui a donné un coup si violent que sa tête en a roulé sur le plancher. »

Bien mieux, dans la nuit du 31 mai au 1er juin 1840, Pierre-Michel eut une révélation à Sainte-Paix et prétendit avoir assisté à une conspiration fermentée, aux

Digitized by Google

Tuileries même, dans l'entourage direct du roi. Le 10 juin, il dit avoir vu, de la même façon, une conversation secrète entre Louis-Philippe et un inconnu qui venait l'accuser d'avoir tenté de faire assassiner Naundorf. Il rapportait le dialogue entendu :

« Qu'est-ce que d'être roi, quand on ne gouverne « pas? disait l'inconnu avec un sourire sardonique. La « France n'est en ce moment embarrassée qu'auquel « donner la préférence. Les balles n'ont rien fait à « Londres, et l'or, qui payait le poison de Goritz a servi « à donner à notre belle patrie un intrépide défen- « seur. »

Dans le public, toujours avide de nouvelles inédites et inattendues, on commençait à prétendre que Pierre-Michel était en réalité un agent de Louis-Philippe dont la mission consistait à diviser les royalistes[1].

L'Eglise de son côté s'émut. Elle avait vu d'un assez mauvais œil se développer et se répandre le succès fait aux miracles de Tilly. Elle n'en avait jamais voulu admettre la réalité. Pourtant, il lui était assez difficile de se prononcer avec une grande rigueur, car la Septaine Sacrée était prudente et évitait de se livrer. Le 27 juin 1841, l'évêque avait reçu une requête sollicitant un examen, mais elle était rédigée en termes trop prudents pour qu'il put se prononcer.

Le 3 décembre 1839, l'archange avait par le commode canal de Vintras donné un conseil judicieux.

« *Point d'écrit public*. Suivez ce que je vous ai « prescrit dès le commencement. Ecrivez à tous ceux « qui ont le cœur droit et une âme sensible cherchant « la vérité, car ces divines paroles sont des perles

1. Bibl. Nat. Fr., nouv. acq. 11051, fol. 288, manuscrit.

Digitized by Google

« précieuses que l'on ne doit par jeter devant les « pourceaux. »

En raison de cet ordre, on ne publiait rien, et tout restait dans le secret des Septaines. Les communications couraient manuscrites entre les mains seulement des initiés qui ne livraient rien. On ne pouvait pas connaître exactement leur doctrine; au dehors, on n'avait sur elles que de vagues indications et aucun détail précis.

Même les communications et les lettres ne contenaient pas de noms propres, chacun était désigné par son nom d'ange.

L'archange avait dit :

« Pourquoi employer ton nom de famille dans « l'exposé de tes communications, quand tu m'y as « toujours entendu t'appeler Pierre-Michel... Devez- « vous donner au démon un si grand avantage, en lui « dévoilant si facilement ce qui lui importe tant de « savoir? Malheureux, vous ne voyez pas que ce sont « des pièges qu'il vous fait tendre à vous mêmes, et qu'il « épie le moment où vous vous y laisserez prendre!

« Ecoutez bien, je vous le répète : soyez sages et « prudents, autrement vous tenteriez le Seigneur. »

De même, dans la nuit du 10 au 11 mai, Vintras eut un songe bien judicieux qu'il raconta ainsi :

« Je me trouvais à l'évêché; tout le chapitre était « rassemblé. Il arriva un homme qui ne parut un « courrier ou envoyé de la part d'une autorité. Il était « couvert de poussière, et il parla ainsi :

— « Monseigneur, usez de tout votre pouvoir sur « Pierre-Michel. Si vous ne pouvez l'abattre, tâchez « de lui faire signer ses écrits; que ses mains les signent « aussi; après cela, nous en ferons notre affaire.

Digitized by Google

« Comme cet homme sortait de l'évêché, j'ai vu et « entendu une nuée de corbeaux qui croassaient tout « autour de lui.

« J'ai pris cela pour un avertissement de rien signer[1]. »

Ainsi s'expliquent, nous semble-t-il, la raison des surnoms d'ange donnés à tous les adhérents. Lettres, copies de communications, documents divers, ne portaient aucun nom propre. Tout circulait sous de prudents pseudonymes. On ne livrait rien à la malignité de la magistrature et du clergé, et les renseignements qui pouvaient leur tomber entre les mains accidentellement, demeuraient si imprécis et anonymes, qu'on n'en aurait rien pu tirer de sérieux.

En dépit de toutes les prudentes recommandations d'en haut, en dépit des songes prophétiques, le zèle des fidèles devait cependant amener une catastrophe.

L'abbé Charvoz avait rédigé un mémoire de médiocre longueur pour expliquer l'Œuvre de Miséricorde et exposer les miracles de Tilly. Le manuscrit en fut soumis à Vintras qui donna *l'approbatur*. On lui donna pour titre : *Opuscule sur des communications annonçant l'Œuvre de Miséricorde*, avec un sous-titre : *A la Gloire du père, du fils et du Saint-Esprit, et à la gloire de la Vierge immaculée, pure et sans tache*. Il portait en épigraphe : *Et renovabis faciem terrae.* »

Le document fut confié à un abbé Maréchal, affilié de Paris. L'abbé Maréchal (Ruthmaël pour les Vintrasiens) était un prêtre assez suspect. On a dit qu'il était fils d'une loueuse de chaises de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, que devenu prêtre, il avait obtenu d'être

1. Lettre de Pierre-Michel à l'abbé Héry, du 16 mai 1840.

Digitized by Google

attaché à l'Eglise même où sa mère exerçait un modeste emploi. On ne trouve aucune trace de lui dans les *ordos* de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, et son nom, ni sa signature, ne figure dans aucun acte de baptême de la paroisse. Ce qui paraît seulement certain, c'est que peu capable de se plier à la discipline pourtant peu assujétissante d'un service régulier dans une paroisse, il s'était retiré et vivait présentement à Saint-Cloud, 28, rue Saint-Cloud chez deux vieilles filles, les demoiselles Garnier.

A Ruthmaël, l'archange avait, par Vintras, prédit dans l'avenir, un chapeau de Cardinal. Le futur prélat montra aux demoiselles Garnier, chez lesquelles il demeurait, le manuscrit de l'opuscule.

Mlle Victoire, l'aînée, avait 57 ans. Sa cadette, Mlle Joséphine, en avait 42. Elles vivaient de leurs rentes et étaient depuis longtemps au courant de toutes les prophéties qui annonçaient la venue du Saint-Esprit et l'avènement du vrai prince. Depuis 1834, elles s'étaient ralliées à Naundorf et avaient eu des relations épistolaires avec lui, lorsqu'il était encore en Saxe. Elles avaient également eu, entre les mains, le manuscrit des communications de sœur Françoise qui, nous l'avons dit, avait servi d'exemple et de modèle aux révélations de Vintras. Dès la première heure, elles étaient devenues membres de l'Œuvre de Miséricorde. L'aînée avait reçu le nom de Généraël, et la cadette, celui de Belmanaël.

Les demoiselles Garnier furent enthousiasmées à la lecture de l'Opuscule et décidèrent de fournir des fonds pour la publication. Elles offrirent 3.000 francs, mais voulurent que le prophète vint lui-même les chercher. Vintras fit le voyage et reçut l'argent des mains de Généraël. Lemeneur vint à Paris, également pour

Digitized by Google

s'occuper de l'impression et de la distribution. On avait d'abord pensé à tirer 4.000 exemplaires, puis on en porta ensuite le nombre à 6.000. Voici comment s'établit le compte des frais, que nous croyons devoir fournir, car il aura, ainsi qu'on le verra, une importance par la suite :

Frais d'impression	1.450 fr.
Voyage, séjour et retour de Vintras à Paris	80 »
Frais de correspondance relatifs à l'Opuscule et aux envois des exemplaires. . . .	70 »
Frais de diligence de M. Lemeneur à Paris pour l'impression.	60 »
Frais de séjour à Paris de M. Lemeneur pendant 77 jours, frais d'affranchissement par la poste, la diligence et le roulage des 6.000 exemplaires.	1.340 »
Total . .	3.000 fr.

Le premier exemplaire fut envoyé à l'évêque de Bayeux, le 15 septembre 1841[1].

C'était le premier manifeste de la Septaine Sacrée. Enfin, on exposait au grand jour, les miracles et les doctrines de Tilly. On livrait en même temps aux adversaires, une arme dont ils ne devaient pas tarder à se servir avec rudesse.

L'Eglise commença les hostilités.

Dès qu'il reçut l'Opuscule, l'évêque de Bayeux en confia l'étude à l'abbé Boudard, professeur de théologie au Séminaire. Celui-ci rédigea un rapport, et le Conseil fut réuni le 5 novembre 1841. Le procès-verbal de la

1. *Voix de la Septaine*, tome I, 9e livraison.

Digitized by Google

séance montre que, dès le premier instant, aucune hésitation ne se présenta à l'esprit du prélat.

« Monseigneur va, de l'avis unanime du Conseil épis-
« copal, adresser au clergé du diocèse, une circulaire
« pour signaler et condamner l'association, prétendue
« religieuse, formée par le sieur Pierre-Michel, dit
« Vintras, soi-disant prophète et en communication avec
« les anges, saint Joseph et Notre-Seigneur lui-même.

« Cette circulaire sera transmise au Souverain Pon-
« tife, avec l'opuscule relatif à cette secte, récemment
« imprimé et publié, et le rapport fait à Monseigneur,
« par M. l'abbé Boudard[1]. »

La circulaire de l'évêque fut envoyée le 8 novembre. Elle disait notamment, en confirmation de tout ce que nous avons indiqué :

« Des manuscrits, propagés furtivement dans notre
« diocèse, nous avaient révélé l'existence d'une associa-
« tion religieuse qui a son symbole, ses observances et
« ses emblêmes. Nous surveillions attentivement la
« marche et les progrès de cette société, lorsqu'un
« opuscule imprimé est venu subitement justifier nos
« craintes. »

Après une analyse succincte de l'opuscule, l'évêque ajoutait :

« C'est pourquoi, après avoir entendu le rapport
« circonstancié et motivé d'un habile théologien, après
« mûr examen de notre part, et de l'avis unanime de
« notre conseil, nous *déclarons* que l'opuscule sur les
« communications, annonçant l'Œuvre de Miséricorde,
« contient des principes contraires à l'enseignement et
« à la foi de l'Eglise catholique; que les Révélations et

1. Arch. Evêché Bayeux.

Digitized by Google

« les Miracles, dont on veut se prévaloir, ne sauraient « venir de Dieu, nous réprouvons et condamnons l'asso- « ciation établie pour la propagation de ces révélations « et de ces principes. »

Le prélat enjoignait donc aux prêtres de prémunir les fidèles contre les dangers de la séduction et de regarder comme rebelles à l'Eglise, et, par conséquent, comme indignes de participer aux sacrements, ceux qui, étant une fois avertis, refuseraient de rompre les liens qui les attachaient à l'association. Il était dit *in fine* que cette lettre ne serait point lue en chaire, mais seulement communiquée à ceux des paroissiens ou pénitents qu'on saurait faire partie de l'association.

Naturellement les amis de Vintras, répandirent aussitôt en réponse, une consultation d'un théologien qui réfutait cette lettre et tâchait d'en amoindrir les effets.

Du côté de l'Eglise, la lutte commença très sérieuse. On délégua deux personnes au château de Sainte-Paix. C'étaient le père dominicain Petit Jean de Mairan, et le comte de Lataignant. Dans l'entourage de Vintras, on prétendit par la suite, que le père de Mairan était un aventurier, ancien dominicain défroqué, qui, après avoir résidé sur la paroisse de Bonne-Nouvelle à Paris, avait été envoyé en disgrâce dans le diocèse d'Evreux, avec interdiction de célébrer la messe. A Evreux, il aurait été condamné par le tribunal. On ajoutait qu'il résidait à Sainte-Opportune, paroisse réunie à Rugles, et qu'il y avait fondé un ordre dont il s'intitulait prieur : le prieur de Sainte-Opportune. Rien ne nous paraît moins exact, si l'on en juge par l'accueil fait par l'évêché à ce prêtre ainsi qu'il résulte d'un procès-verbal que nous produirons plus loin. Quant au comte de Lataignant, les sectateurs disaient qu'il était fils du geôlier de la prison

Digitized by Google

de Lisieux et ex-geôlier lui-même[1]. Nous n'avons pu retrouver aucun renseignement sur lui.

Ces deux hommes se présentèrent chez le baron de Razac, au nom de l'évêché, et montrèrent la lettre contenant condamnation. Ils persuadèrent à l'ancien sous-gouverneur des pages de Charles X, que les prodiges de Tilly et de Sainte-Paix, s'ils existaient réellement, ne pouvaient être que l'œuvre du Démon. Ils obtinrent, le 2 avril 1842, du baron et de la baronne une rétractation solennelle dont voici le texte :

Monseigneur,

Je me prosterne devant vous, nous voici à vos pieds pour vous rendre grâce de ce que vous avez daigné nous envoyer le prêtre généreux, par qui Dieu nous a fait un bien qui, j'espère, durera toute l'éternité. Il nous a parlé avec douceur. Il nous a écouté avec patience et bonté.

C'en est fait, Monseigneur, tout ce que nous avons vu de surnaturel depuis bientôt 3 ans, tout ce qui nous portait si vivement à redoubler de ferveur dans le service de Dieu, n'est plus pour nous, qu'une ruse infernale, une preuve la plus forte de la puissance et de la méchanceté de l'ennemi de Dieu. Nous renonçons, avec joie et pour toujours, à ce qui nous avait charmés, dans la feuille écrite par Pierre-Michel Vintras. Nous le détestons, le rejetons, et nous y renonçons, tant dans notre fort extérieur, que dans le fort intérieur. Nous promettons que notre chapelle sera fermée à tous ceux qui auraient le malheur de croire à la divinité de ce funeste écrit.

Nous déclarons, qu'en faisant cet acte, nous n'avons

1. La Paraz. *Les prisons d'un prophète actuel.*

Digitized by Google

été ni influencés, ni contraints par aucun motif humain ; que c'est de notre volonté spontanée, pour satisfaire notre confiance. En foi de quoi, nous signons[1].

Au procès-verbal des registres de l'évêché, on trouve à la date du 8 avril :

« Par une lettre du 2 de ce mois, adressée à Monsei-
« gneur, M. le baron de Razac et son épouse abjurent
« la secte, les erreurs et les écrits de Pierre-Michel
« Vintras. Ils ont fait la remise au Père de Mairan,
« dominicain, et l'envoi à Monseigneur, de tous les
« objets et d'une foule de lettres relatives à la secte[2]. »

Cette rétractation fut publiée dans le journal *Le Haro*, et répandue à profusion à Tours, à Poitiers, à Montpellier et dans les diverses villes où l'on savait les sectateurs nombreux. Il était grand temps de sévir. La doctrine de Vintras, en effet, prenait des proportions très considérables. Mme Manduit, l'une des Trois Marie et belle-mère de M. Eymery, médecin-chef de l'hôpital Saint-Louis à Paris, avait quitté ses enfants à Paris, pour venir s'établir à Tilly.

On parlait de conversions admirables.

Vintras était allé à Paris en mars 1841, il y avait rencontré un prêtre, l'abbé L... Il était entré en extase devant lui, et l'avait convaincu. Le prêtre avait couru jusqu'à Notre-Dame-des-Victoires et avait « arrosé de ses larmes le pavé du temple, dédié à sa divine protectrice, qui, en ce jour, était devenue pour lui Notre-Dame-de-la-Résurrection[3]. »

Conjointement, les autorités judiciaires ne demeuraient pas inactives, et constituaient un dossier. Un certain

1. Bibl. Nat. Fr., acq. nouv. 11057, fol. 484.
2. Arch. de l'Evêché.
4. *Voix de la Septaine*, II, 3e livraison.

Digitized by Google

nombre de faits paraissaient être susceptibles de recevoir une qualification pénale. Touchant Vintras, on savait que Mme Cassini lui avait remis en dépôt une somme de 800 francs, et on le soupçonnait de les avoir utilisés à son profit.

D'autre part, on avait appris qu'un adepte très actif, l'abbé Héry, curé de Vandargues dans l'Hérault, était venu à Tilly, et y était demeuré quelque temps. Revenu dans sa paroisse, il avait envoyé 50 francs, avec une lettre par laquelle il demandait de poser à Strathanaël, pendant une nuit extatique, les questions suivantes :

« 1° Le nom de mon ange gardien.

« 2° Si je suis dans la voie du Salut. (Il ajoutait qu'il en appelait au secret professionnel du prophète et de son entourage, pour ne communiquer à personne la réponse).

« 3° Le nom d'ange de mon frère Martin Fénelon, « prêtre?

« 4° A quel ordre dans le ciel appartient mon père, « décédé?

« 5° Où sont mon grand-père et ma grand-mère Héry? « mon grand-père et ma grand-mère Bertrand, née Sin- « glo; ma grande tante Rose Séguin, mes tantes Anne « et Marie Héry? Je ne sais si cette dernière est morte, « n'ayant pas eu de ses nouvelles depuis de longues « années. Où est mon bisaïeul Héry? Où est mon neveu « Alphonse? »

Avec Geoffroi fils, on découvrit que Vintras s'était, par un sieur de la Potherie de Neuville, fondateur du Bon Pasteur d'Angers, fait remettre 80 francs.

On avait aussi trouvé un sieur Justus, artiste peintre, disciple d'Enfantin, qui avait remis, dans les mêmes conditions, une somme de 200 francs.

Digitized by Google

Enfin, la remise des 3.000 francs par les demoiselles Garnier, pour imprimer et publier l'opuscule, parut un fait particulièrement grave.

Touchant Geoffroi, l'ancien notaire, on découvrit quelques faits suspects. A M. de Razac, il paraissait avoir escroqué 5.000 francs, dans des conditions qui semblaient assez conformes aux habitudes anciennes qu'il avait contractées à l'époque où il était notaire. Le baron était créancier d'une somme de 34.000 francs, représentée par un billet sur Paris. Geoffroi fut chargé du recouvrement, et expliqua qu'il valait mieux le laisser dépositaire de la somme, car on pouvait craindre, en raison de son grand âge et du peu de sécurité des routes, que le baron fut attaqué en l'emportant à Sainte-Paix.

Plus tard, Geoffroy en restitua une partie, mais il s'était approprié 4.000 francs. Sur les reproches que lui faisait M. de Razac, il répondit simplement.

— Je vous devais déjà 2.400 francs, et bien, cela fera 6.400 francs.

Pour le rembourser, Geffroi lui transporta une créance qu'il avait sur sa mère, pour sa part dans la succession de son père. Mme Geoffroy mère, conservait d'ailleurs sur la somme un droit d'usufruit. Puis, avec une procuration du baron, il vendit cette créance à un sieur Tulasme, son beau-frère et commissaire de police à Paris, mais il oublia d'en rapporter à son mandataire le montant intégral.

Un peu plus tard, le baron lui ayant confié encore un billet de 1.000 francs à toucher, Geoffroi ne lui rapporta que 500 francs.

Tous ces faits parurent suffisants pour donner lieu à l'ouverture d'une information au premier prétexte.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

LE PROCÈS

A la vérité, il n'est pas possible aujourd'hui de connaître le prétexte exact qui servit pour mettre l'action publique en mouvement. Le dossier judiciaire a, en effet, assez mystérieusement disparu du greffe de la Cour de Caen. A-t-il, à une époque indéterminée, été communiqué à une personne inconnue et qui a négligé de le restituer? A-t-il été imprudemment mis au pilon en même temps que quelques autres dossiers de 1840 à 1860? A-t-il été simplement volé à une époque par quelque fanatique vintrasien? Un mystère demeure, et nous sommes, sur l'origine du procès, obligés de nous en remettre aux raisons qui ont été données au cours des polémiques qui se sont ouvertes aussitôt.

Dans l'entourage de Vintras, on a soutenu, qu'un ancien maire des environs de Caen, qui se serait mis en tête d'avoir la croix, et qui pensait que la découverte d'un complot était une route directe pour accéder au palais de la légion d'honneur, aurait écrit à la reine pour lui signaler l'existence d'une association « qui avait déjà enrôlé 500.000 hommes en Normandie pour chasser le bien-aimé roi des Français, et mettre, à son lieu et place, Louis XVII[1]. »

Le défenseur de Vintras, en correctionnelle, produisit à l'audience, à l'appui de son assertion, la copie d'une

1. *Voix de la Septaine*, premier supplément.

Digitized by Google

dépêche qu'il prétendait officielle, adressée au préfet de Caen. Du palais de Louis-Philippe, la dénonciation aurait suivi la filière des ministères à la préfecture, aux sous-préfectures, aux maires pour enquête administrative, puis enfin de là au parquet.

Du côté du parquet, on prétendit qu'une plainte était venue à la suite d'un acte de charlatanerie particulièrement éhonté. Un curieux, ayant demandé si son frère était dans le ciel, Strathanaël aurait répondu aussitôt qu'il était dans un lieu où il expiait une faute contre l'amour. Le défunt était mort 10 ans auparavant, à l'âge de trois ans et demi !

On dit aussi qu'il y avait une plainte du baron de Razac.

Que l'une ou l'autre de ces raisons ait servi de prétexte, il faut reconnaître que ce n'est qu'un prétexte. La vérité évidente, est que le Gouvernement voulait en finir. L'ampleur donnée à l'affaire en est une preuve.

Le 8 avril 1842, vers 6 heures du matin, la maison du prophète à Tilly fut assaillie par un capitaine de gendarmerie et douze gendarmes qui accompagnaient le procureur du roi, le juge d'instruction et un greffier.

La porte d'entrée fut forcée, et la maréchaussée parcourut l'immeuble au pas de course. Dans les deux lits du sanctuaire, on trouva Vintras et la comtesse d'Armaillé. On obligea le prophète à passer en hâte une culotte. Dans d'autres pièces, on trouva Mme Vintras et son fils âgé de 11 ans. Dans une maison voisine, et qui appartenait à la Septaine, on rencontra Geoffroi, sa femme et son fils, Lemeneur et sa femme.

Immédiatement, le juge d'instruction commença une minutieuse perquisition qui dura quatre jours, du 8 au 11 avril, coupée d'interrogatoires et de confrontations.

Digitized by Google

En même temps et à la même heure, on perquisitionnait à Caen chez le Dr Liégart et chez Hébert, tourneur de chaises.

De Tilly, le juge ramena tous les documents qu'il put trouver. Révélations, songes prophétiques, communications, lettres, brochures, furent pêle-mêle placés sous scellés. On saisit 115 hosties sanglantes, qui, en raison du doute où l'on était sur leur consécration, furent remises à l'évêché.

Le juge d'instruction, M. Lefèvre, avait fait à Vintras une mise en demeure de restituer les 800 francs de Mme Cassini; le prophète ne put les trouver aussitôt. L'abus de confiance parut suffisamment justifié.

Pierre-Michel fut donc inculpé d'avoir détourné 800 francs au préjudice de Mme Cassini, escroqué 50 francs à l'abbé Héry, 200 francs au sieur Justus, 3.000 francs aux demoiselles Garnier, et de complicité avec Alexandre Geoffroi, 80 francs à M. Neuville.

Ferdinand Geoffroi fut inculpé aussi d'avoir détourné, au préjudice du baron de Razac, 5.000 francs d'une part, et 500 francs d'autre part. Enfin, Lemeneur lui-même fut inculpé, à raison des comptes qu'il avait fournis pour l'impression de l'*Opuscule*, d'avoir détourné 200 francs au préjudice de Vintras.

La montagne accouchait d'une souris.

Vintras, fabricant de carton, âgé de 35 ans, Jean-Ferdinand Geoffroi, licencié en droit, ex-notaire, âgé de 50 ans, Napoléon-César-Auguste Lemeneur, licencié en droit, ancien magistrat, âgé de 39 ans, Jean-Baptiste-Alexandre Geoffroi, fabricant de carton, furent arrêtés chargés de chaînes, et conduits à la prison de Caen.

Une vaste instruction commençait. Elle dura quatre mois et demi sans se ralentir un seul jour. Le juge

Digitized by Google

envoya des commissions rogatoires dans trente départements. On perquisitionna un peu partout, on entendit plusieurs centaines de témoins. Sans doute, parvint-on à percer une partie du mystère de l'association aux multiples rameaux, mais, en fait de délit, il faut reconnaître qu'on trouvait bien peu de chose.

On dut remettre Alexandre Geoffroi en liberté provisoire.

Vintras continuait à vaticiner en prison où il était détenu avec Geoffroi père. A eux deux, ils continuaient les écrits et entretenaient le bon moral de la Septaine. Le prophète préparait sa défense. Il avait choisi pour avocat, Me Bardout du barreau de Caen. Geoffroi avait pour défenseur, Me Blanche, également du barreau de Caen et criminaliste distingué.

Les membres de l'Œuvre ne restaient pas inactifs. Rapidement, ils avaient rédigé un manifeste « *Aux premiers pasteurs de l'Eglise* » pour compléter l'opuscule et justifier entièrement leur maître persécuté[1]. C'est l'appel désespéré des fidèles à une meilleure justice.

L'audience correctionnelle fut fixée au 19 août. Le 2 août, Me Bardout fit savoir, à son client, qu'il renonçait à présenter sa défense.

Je ne veux pas passer pour un fou! aurait-il dit[2].

On sut à l'Œuvre de Miséricorde, qu'il avait été gagné à l'évêque par le curé de Saint-Pierre.

On dut choisir un autre avocat. On en trouva un très sûr en Me Bérard, de Pontlieue, qui appartenait au barreau de Paris.

1 *Les Témoins des Prodiges concernant l'Œuvre de la régénération spirituelle révélée à Pierre-Michel Vintras sous le nom sacré de Miséricorde.* Tilly-sur-Seulle, mai 1842, impr. à Blois chez F. Jahier.

2. *Les prisons d'un prophète actuel*, p. 141.

Digitized by Google

Hippolite Bérard, avait été élevé au collège de Juilly avec Alexandre Geoffroi. Puis, il avait fait son droit à Poitiers. Le 11 juillet 1833, alors que de Poitiers, il allait à Pontlieue passer ses vacances, il avait rencontré Naundorf en diligence. Ce que lui dit le prétendant le transporta, et il accepta aussitôt de le considérer comme Prince légitime.

Dès le mois d'octobre 1839, il fut averti des révélations de Vintras, et rencontra pour la première fois le prophète, le 18 décembre 1840, à Falaise, chez Lemeneur avocat[1].

Il devint membre très actif de l'Œuvre, et son nom d'ange était Athzeraël. En 1840, il avait pris l'initiative de fonder *l'Association de l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge*, union de prières pour le salut et le triomphe de la France. Des notices, qu'il avait fait imprimer, furent distribuées la même année, Le 7 août 1841, il avait reçu l'onction diaconale, et il était vice-président de la Septaine homme.

Très fermement attaché à Naundorf, connaissant à fond toutes les communications de l'archange, Bérard de Pontlieue vint en hâte et improvisa une défense qui, pour être hâtive, n'en fut pas moins extrêmement complète.

Le procès dura deux jours, il commença à 7 heures du matin. Une affluence énorme de curieux et d'adeptes mêlés se pressa au Palais de Justice dont les portes furent ouvertes dès 6 h. 1/4.

Les détenus furent amenés à 6 h. 1/2. On s'était bousculé dans les rues pour les voir venir à pied de la prison, encadrés de gendarmes et les menottes aux poignets.

1. Documents inédits appartenant à M. Bricaud.

Digitized by Google

Un compte rendu du lendemain décrit Vintras ainsi :

« Pierre-Michel surtout, est l'objet de l'attention « générale et de conversations animées. L'attitude de « l'inculpé est grave, il paraît s'observer avec soin « dans son maintien. Il reste les yeux presque cons- « tamment baissés, dans l'attitude d'un homme livré « à des méditations profondes ou à une préoccupation « sérieuse.

« Vintras est d'une taille au-dessus de la moyenne, « son front est assez développé, il y a de la ruse et de « la douceur dans son regard. Soit naturellement, « soit par suite d'étude, sa physionomie a quelque « chose de contemplatif. On dit que c'est ce carac- « tère, qui avait fixé l'attention de Geoffroi sur Vintras, « et l'avait engagé à en faire un inspiré. En somme, « par son attitude, par la coupe de ses cheveux, par « ses manières, ce personnage a l'air d'un abbé.

« Dans la physionomie de Geoffroi père, il y a « quelque chose d'un exalté ou d'un homme, dont les « idées ne sont pas toujours bien ordonnées. Sa cheve- « lure est en désordre[1]. »

La curiosité du public était d'autant plus aiguisée, qu'il s'était répandu le bruit qu'un miracle s'opérerait au cours des débats. On répétait que saint Joseph avait promis à Pierre-Michel de le tirer d'embarras.

Rien de miraculeux ne se produisit aux audiences des 19 et 20 août, présidées par M. Lhermite. Ce qu'on peut dire seulement, c'est qu'en ce qui concerne Vintras, il resta bien peu de chose de grave à la fin des débats.

Touchant les 800 francs de la dame Cassini, ils étaient remboursés. Vintras expliquait que, sur la

1. *Le prophète Pierre-Michel Vintras*. Caen, Imprimerie Félix Poisson, 1842.

Digitized by Google

mise en demeure brutale du juge d'instruction, il s'était ému et avait mal cherché. Au surplus, la femme de Vintras avait, sans le dire, changé l'argent de place. Mme Cassini, interrogée, confirma.

En ce qui concerne les 50 francs de l'abbé Héry, on indiqua qu'ils avaient été envoyés pour remboursement de nourriture et de frais de voitures faits par Vintras, pendant un séjour du curé à Tilly.

Il en fut de même pour les 200 francs de M. Justus avec cette circonstance que la somme devait en outre servir à meubler une petite chambre que le témoin voulait avoir dans la maison même lorsqu'il venait voir Strathanaël. M. Justus lui-même l'affirma.

Pour les 80 francs remis par M. de Neuville à Angers, il en fut de même. Ils avaient été remis spontanément à Vintras lorsqu'il était venu à Angers, pour le dédommager de ses frais de voyage.

Quant aux demoiselles Garnier, elles affirmèrent avoir volontairement remis les 3.000 francs, sans aucune intention d'exiger des comptes. Elles ne se plaignaient de rien.

La défense de Geoffroi était plus délicate. Il répondait aux actes notariés, passés avec le baron de Razac, par des contre-lettres, argumentait sur le terrain juridique, et parlait de novation.

L'affaire se réduisait à peu de chose. Le tribunal avait à juger le procès de deux charlatans. Un seul, le second, était vraiment compromis. On peut, sans crainte d'exagérer, dire, qu'une pareille affaire se terminerait aujourd'hui par quelques mois de prison, pour un homme comme Vintras, et que même, il bénéficierait probablement de la loi de sursis.

La loi était plus répressive en 1842 et les magistrats

Digitized by Google

étaient moins indulgents. On demeure stupéfait de leur sévérité. Elle ne s'explique évidemment que parce que le véritable procès n'était pas celui dont on parlait. On jugeait en réalité une branche de l'affaire Naundorf, procès politique au premier chef que le gouvernement de Louis-Philippe tenait assurément à faire trancher sans faiblesse. C'était aussi un procès religieux où l'Eglise était en cause, et désirait qu'une condamnation exemplaire intervint.

Le procureur du roi, M. Bouffley, prononça un réquisitoire impitoyable. Bérard de Pontlieue plaida longuement, exposa autant l'évasion du dauphin et son identité avec Naundorf, que la défense de Vintras et la réalité de ses miracles.

Le 20 août 1842, le tribunal condamna Vintras et Geoffroi père au maximum. Geoffroi fils et Lemeneur furent acquittés.

Le texte du jugement ne paraîtra pas indifférent à connaître, au moins dans ses parties importantes :

« Considérant qu'il est prouvé par l'instruction et par les pièces du procès, qu'il s'est formé une secte prétendant entreprendre et exécuter une œuvre prodigieuse dite *l'Œuvre de Miséricorde* qui aurait pour but et résultat de renouveler la face de la terre.

Que Pierre-Michel-Eugène Vintras s'est fait le principal auteur de cette entreprise, en attestant que des communications qu'il avait reçues du ciel, lui avaient appris d'une manière certaine, que Dieu lui-même l'avait choisi pour la manifestation de l'Œuvre.

Qu'en produisant, soit par lui-même, soit par ses affiliés, des copies de ces prétendues révélations, il a ajouté les moyens les plus propres à surprendre la bonne

Digitized by Google

foi de quelques personnes, à faire croire que l'ange saint Michel, saint Joseph, la Sainte Vierge et Jésus-Christ lui-même, lui étaient apparus et lui avaient réellement fait connaître les desseins et volontés de Dieu, dont Vintras serait devenu véritablement l'organe auprès des habitants de la terre.

Que ces prétendues révélations présentées par Vintras, comme ayant un caractère tout divin, avaient notamment pour objet de faire croire que des événements extraordinaires, s'accompliraient bientôt; que la France était menacée de grands et affreux malheurs, contre lesquels on trouverait un abri dans la participation à l'Œuvre prétendue sainte et divine et annoncée comme telle à Vintras.

Considérant qu'on trouve évidemment dans ces faits l'emploi de manœuvres frauduleuses pour persuader l'existence d'un pouvoir ou d'un crédit imaginaire remontant jusqu'à Dieu, et pour faire naître la crainte d'événements chimériques et l'espérance de s'y soustraire.

Considérant qu'il est constant au procès, que les demoiselles Garnier se sont associées à l'Œuvre dite de la Miséricorde établie par Vintras; qu'elles n'ont été engagées dans cette association que par les moyens employés par cet homme et constituant les manœuvres frauduleuses ci-dessus qualifiées; qu'elles ont été maintenues dans ladite association et portées à la favoriser et à y donner de l'extension par les mêmes moyens que Vintras a coutume d'employer et de faire publier par quelques-uns de ses adeptes; que c'est véritablement par l'emploi de ces manœuvres frauduleuses, que Vintras est parvenu à se faire remettre dans le cours de l'année 1841, par les demoiselles Garnier ou par l'une

Digitized by Google

d'elles, du consentement de l'autre, une somme de 3.000 francs, dans le but de faire imprimer un opuscule destiné à accréditer l'Œuvre dont il s'agit, et à procurer à Vintras de nouveaux adeptes; que ce point est d'autant moins douteux que le registre des procès-verbaux des séances qui se tiennent à Tilly où la secte de Vintras a établi ce qu'elle appelait la *Septaine Sacrée*, prouve que Vintras affirmait qu'il lui avait été révélé du ciel que l'impression et la publication de l'opuscule était réellement l'exécution de la volonté de Dieu; qu'il faut dont reconnaître que par plusieurs des moyens déterminés par la loi présente, Vintras a escroqué une partie de la fortune des demoiselles Garnier et par conséquent de la fortune d'autrui. »

Les motifs invoqués sur les autres points étaient à peu près semblables. Vintras, en conséquence, fut condamné à cinq années d'emprisonnement et 100 francs d'amende pour escroquerie, Geoffroi à deux années d'emprisonnement et 100 francs d'amende pour abus de confiance.

Pendant tous le procès, pour attirer la protection céleste, deux cierges avaient brûlé au pied d'une statuette de la Vierge dans la maison de Vintras à Caen, rue des Jacobins.

Devant cette décision vraiment surprenante, les deux condamnés interjetèrent appel. Ils changèrent d'avocat.

Me Bayeux, du barreau de Caen, assisté de Me Blanche présentèrent une nouvelle défense devant la Cour d'appel présidée par M. Pigeon de Saint-Pair.

La Cour se montra aussi intraitable que le tribunal, Après trois jours d'audience, les 21, 22 et 23 novembre 1842, le jugement fut confirmé purement et simplement.

Digitized by Google

Un pourvoi en Cassation échoua le 3 juin 1843. Il ne restait plus qu'à exécuter la peine.

La rigueur de la justice s'étendit même au défenseur. Bérard de Pontlieue fut poursuivi devant la Cour d'assises du Calvados pour délits de diffamation, injures et outrages par la voie de la presse envers un fonctionnaire dépositaire de l'autorité publique par application des lois des 17 mai 1819 et 25 mars 1822 ainsi que l'article 268 du Code d'Instruction Criminelle.

Il s'était permis de publier sa plaidoirie et d'y malmener légèrement le Procureur du Roi.

Apprenant la poursuite dont il était l'objet, Hippolyte Bérard écrivit à son frère le 24 mai 1843.

« M. le Procureur du Roi, de Caen, après neuf mois « d'hésitation, vient enfin de me poursuivre devant la « Cour d'assises de Caen pour avoir défendu Pierre- « Michel. C'est la première fois qu'on poursuit un défen- « seur. Mais comme ma présence les eût gênés, ils « m'ont fait assigner à un faux domicile (bien que « j'eusse fait écrire mon adresse exacte sous mes yeux « par le juge d'instruction) afin que je ne reçusse pas « l'assignation. C'est aujourd'hui, m'a-t-on écrit, que « mon affaire doit être appelée à la Cour d'assises de « Caen. Je me suis tenu très tranquillement ici (à Pont- « lieue), j'ai seulement écrit à M. le Président de la Cour « d'assises que je n'avais pas reçu d'assignation et que « pour ce motif je ne comparaissais pas[1]... »

L'affaire fut remise, mais revint à l'audience du 8 août 1843.

Cette fois, Bérard comparut et fut condamné à trois mois de prison et 500 francs d'amende[2].

1. Lettre inédite appartenant à M. Bricaud.
2. Registre du greffe de la Cour de Caen.

Digitized by Google

Un pourvoi en Cassation réussit partiellement le 23 décembre 1843 en ce que la Cour de Caen avait oublié de fixer la durée de la contrainte par corps[1]. La Cour d'assises de la Seine s'en chargea.

Avocat et client purgèrent leur peine.

1. Bulletin de la Cour de Cassation, 23 décembre 1843. [Bulletin 330].

Digitized by Google

CHAPITRE IX

VINTRAS MARTYR

Ce serait une erreur de croire que la condamnation judiciaire de Vintras devait terminer l'affaire. Les Septaines continuèrent d'exister, et ceux qui croyaient aux miracles de Tilly ne ralentirent point leur zèle.

L'Eglise résolut de prendre une décision solennelle.

On sait que le Vatican avait été saisi de la question par l'évêque de Bayeux. Le 17 décembre 1842, le père Vaure, pénitencier français, avait répondu de Rome que le mandement du prélat était approuvé, et qu'une enquête approfondie était commencée[1].

L'enquête se termina par un Bref de Grégoire XVI donné le 8 novembre 1843. La décision condamnait à la fois Vintras et Naundorf, elle était adressée à l'évêque de Bayeux. Il y était dit :

« Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique. Dès que vous nous avez annoncé qu'une nouvelle association d'hommes impies s'était formée dans votre diocèse, et que vous nous avez envoyé diverses pièces tant manuscrites qu'imprimées, concernant cette société, nous avons conçu un vif désir de vous adresser ces lettres. Mais à cause de nos sollicitudes continuelles, et des graves et importantes occupations dont nous sommes surchargé, nous n'avons pu, aussitôt que nous le désirions, lire et examiner ces écrits, et nous mettre

1. Arch. de l'Evêché de Bayeux.

Digitized by Google

ainsi à même de connaître le caractère de cette secte perverse. C'est avec un sentiment profond de douleur que nous avons reconnu, d'après ces écrits pestilentiels, que les membres criminels de cette société, sous le masque de la piété et une forme de langage très captieuse, introduisent dans le bercail de Jésus-Christ, des sectes de perdition. En effet, par une audacieuse et sacrilège témérité, se transformant en apôtres de Jésus-Christ, ils s'arrogent une mission nouvelle qu'ils auraient reçue de Dieu, et annoncent une œuvre mensongère de la Miséricorde qu'ils ont inventée, pour que l'Eglise de Jésus-Christ soit en quelque sorte régénérée par leurs soins. De plus, ils osent répandre des communications secrètes qu'ils auraient reçues des anges, des saints et de Jésus-Christ lui-même, publier des visions, des miracles ; ils osent s'attribuer un apostolat purement laïque, et annoncer un troisième règne dans l'Eglise de Jésus-Christ, qu'ils ne craignent pas d'appeler le règne du Saint-Esprit ; et cela, pour que les vérités contenues dans l'Evangile, et qui, selon leur langage blasphématoire, ne sont pas encore expliquées clairement par l'Eglise, brillent de tout leur éclat, pour que de nouveaux dogmes soient proclamés, et que l'Eglise sorte enfin de son état de dépravation.

Les fictions et les extravagances impies de cette société sont tout à fait conformes aux idées de ce fils de perdition qui usurpe le titre de duc de Normandie, et qui, déserteur de l'Eglise catholique, marche, au mépris de l'autorité du Siège apostolique, dans des voies abominables, publie des doctrines perverses, professe, quoique sous une forme et avec des couleurs différentes, les mêmes erreurs, les mêmes sentiments, les mêmes intentions que cette exécrable société, tend

Digitized by Google

au troupeau de Jésus-Christ les mêmes embûches ténébreuses et veut l'infecter de la même contagion. Déjà nous connaissions et avions apprécié tout ce que cet apostat avait écrit ou publié ; car le tout était parvenu jusqu'à nous depuis longtemps.

« En vérité, nous sommes accablé d'un profond chagrin, Vénérable Frère, en voyant les membres de cette secte diabolique combattre avec tant de perversité et d'impudence la doctrine de la véritable Eglise de Jésus-Christ, attaquer la chaire de Pierre, et mépriser son autorité dans le dessein évident de diviser, de perdre et de dévorer plus à l'aise et avec plus de liberté, les brebis du troupeau du Seigneur. C'est pourquoi, Vénérable Frère, nous approuvons complètement toutes les mesures que vous avez cru devoir prendre contre cette société ; et nous aimons à vous donner, dans le Seigneur, les éloges que vous avez si bien mérités par votre vigilance pastorale et votre sollicitude éclairée. Vous avez, en effet, dignement rempli votre ministère en réprouvant de toutes vos forces et sans nul retard cette détestable association, dès que vous l'avez vue se répandre chaque jour de plus en plus dans votre diocèse; vous vous êtes efforcé avec une ardeur singulière d'écarter de ces pâturages empoisonnés le troupeau confié à vos soins ; vous avez, par vos avertissements et votre circulaire publiés si à propos, excité le zèle de votre clergé particulièrement, afin que l'impiété, la licence et les efforts de ces hommes égarés puissent être comprimés et arrêtés ; car ce sont des loups et des sangliers de la forêt, tout prêts et appliqués à déchirer les brebis du Seigneur et à ravager sa vigne. Ils sont dignes de toute réprobation, censure et peine ecclésiastique.

Continuez donc comme vous avez commencé, Véné-

Digitized by Google

rable Frère ; combattez toujours les combats du Seigneur avec ce zèle, cette prudence et cette vigueur que nous vous connaissions; ne négligez rien, pour que les fidèles qui vous sont confiés demeurent stables dans la foi de l'Eglise catholique, pour qu'ils évitent avec le plus grand soin et qu'ils repoussent les erreurs, les fables et les rêveries de cette société impie. Pour nous, nous ne cesserons, dans l'humilité de notre cœur, d'adresser d'instantes prières à Dieu (car c'est sa propre cause), et de lui demander qu'il aide et confirme, par son assistance céleste vos conseils et vos actions. »

Ce Bref fut publié aussitôt dans le journal *L'Ami de la Religion* du 8 février 1844.

Les Septaines ne demeurèrent pas inactives. La Septaine Sacrée publia un premier tract de protestation « *A l'Univers Chrétien* ». Il était signé pour le groupe par Alexandre-Geoffroi Jéhoraël[1].

On y répondait, point par point, à toutes les attaques de Rome, on se plaignait d'une condamnation intervenue sans qu'aucune défense eut été entendue et on produisait une prétendue consultation théologique du P. Lamarche, dominicain. Bien entendu, la Septaine affirmait que le caractère prophétique des communications échappait au contrôle du Saint Père et « nous ne craignons point d'appliquer au Bref du 8 novembre 1843 adressé à Monseigneur de Bayeux, ce que le Pape Innocent III a décidé au ch. 7. *De fide inst. Si tades, per suppressionem veritatis, aut falsitatis expressionem, litteras nostras etiam certas constiterit impetrasse, carere volumus impetratis et cis non obstantibus, ad voti executionem compelli.* »

1. Imprimé à Caen, le 8 novembre 1844, chez Lesaulnier, 98, rue Notre-Dame, in-8, 8 pages.

Digitized by Google

Enfin, on répétait la profession de foi des Enfants de l'Œuvre de la Miséricorde telle qu'elle avait été rédigée l'année précédente et envoyée à l'évêque de Bayeux, le 4 janvier 1843.

« Nous croyons fermement, inflexiblement et aveuglément tous les articles de foi contenus dans les Symboles des Apôtres, de Nicée et de saint Athanase.

« Nous croyons en un seul Dieu en trois personnes.

« Nous croyons l'Incarnation du Verbe, la Rédemption du Monde par la Croix du Fils de Dieu fait homme, et tous les dogmes qui découlent de ces mystères.

« Nous croyons l'unité, la sainteté, l'infaillibilité de l'Eglise apostolique, catholique et romaine, fondée par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Nous croyons tout ce qu'elle propose, a proposé et proposera à notre foi, comme maîtresse infaillible de la doctrine, en vertu de l'assistance promise du Saint-Esprit.

« Nous croyons donc tous les articles de la foi, écrite ou non écrite, articles connus ou inconnus, pour le passé, pour le présent, pour l'avenir, et nous les croyons sur la vérité de la parole de Jésus-Christ sans nous informer comment, ni à quoi, ni pourquoi. Nous professons sur ces enseignements une croyance inébranlable, demandant à Dieu cette foi vive et active qui nous fasse en tout observer sa sainte loi, de la manière, dans l'intention et pour les fins qu'il veut que nous croyions, aimions et adorions, pour être fidèles à son amour et accomplir sa sainte volonté.

« Mais si notre foi à l'Eglise infaillible est aveugle, elle est raisonnable à l'égard des pasteurs isolés qui peuvent se tromper; nous professons donc obéissance à notre premier pasteur, en tant qu'il est l'expression de la volonté de l'Eglise catholique.

Digitized by Google

« Nous croyons avec l'Eglise tout ce qu'elle enseigne sur les grandeurs de la Vierge Immaculée, pure et sans tache, Mère de Dieu.

« Quant aux lumières actuelles, nous les publions par ordre de Dieu, pour convier à notre conviction les hommes droits de cœur et de bonne volonté, qui seront heureux de la possession de ces richesses spirituelles et pourront contribuer eux-mêmes, par leurs prières et leur pénitence, à mitiger et à abréger les temps de deuil et d'affliction qui doivent précéder le beau règne de la Miséricorde. Mais nous proclamons qu'à la sainte et infaillible Eglise romaine, seule, il appartient de déclarer articles de foi, les vérités dues, selon nous, à une Révélation divine : vérités que l'Eglise enseigne implicitement et nécessairement depuis les apôtres.

« Sans prétendre imposer notre croyance à personne, nous attendons avec confiance le moment désiré, où, après la persécution et la terrible tempête prédites, la sainte Epouse de Jésus-Christ prononcera sur la Révélation que nous lui faisons connaître, adhérant d'avance à tout ce qu'elle décidera.

« Voilà notre profession de foi, Monseigneur, jugez vous-même si elle appartient à des novateurs émettant d'infâmes propositions et les plus dangereuses hérésies.

« Fils de l'Eglise, nous en suivons les dogmes, nous conformant à son esprit, et nous efforçant de pratiquer les œuvres qu'elle commande ou conseille.

« Nous sommes avec respect, Monseigneur, vos très humbles et très respectueux serviteurs. »

Vintras, de son côté, encourageait les manifestations extérieures. On a vu combien il s'était montré prudent lorsqu'il avait été seul en jeu. Autant, pendant qu'il

Digitized by Google

était libre, il avait dit de ne rien publier, craignant sans doute d'être compromis, autant maintenant qu'il était condamné, il poussait ses admirateurs à se compromettre. Au demeurant, il ne risquait plus rien. Détenu avec Geoffroi, les deux complices persévéraient !

Dès le 18 juillet 1842, c'est-à-dire à la veille de la condamnation correctionnelle, Jésus, apparaissant à Strathanaël en prison, lui avait dit ces paroles utiles.

« Les ennemis de mon nom se l'étant déclarés de mon œuvre, en attaquant ouvertement ceux que je faisais instruire en secret, ont avancé le temps de ma divine patience. Leurs armes sont le ridicule, le sarcasme, le mépris ; leurs pamphlets, leurs dérisions chaque jour se propagent ; dois-je, chez Hérode, me tenir toujours ? Non. La vérité s'éteint dans l'esprit et dans l'âme ; rien de généreux ne vient plus dans les cœurs ; la défense est fermée à ceux que l'on attaque ; on les fait vaincus, ils peuvent être vainqueurs. Qu'ils forment une voix, qu'ils l'appellent *Septaine*. Qu'ils publient leurs trésors, qu'ils y ajoutent leur défense ; qu'ils disent la vérité sans attaquer aucun nom. Qu'ils soient de ma divinité la suprême éloquence... Le crime a des rapports partout où est le crime ; l'amour, la pureté, recueilleront à leur tour ces âmes vertueuses, ce qui unit et embellit la vertu[1]. »

Sur cet ordre, parut la *Voix de la Septaine*, périodique édité à Tilly et imprimé à Caen chez Lesaulnier. Les fascicules en étaient distribués gratuitement avec cette mention : « La charité du cœur en dictera l'usage à ceux auxquels ils parviendront. »

Aussitôt la condamnation devenue définitive, Vintras

1. *Voix de la Septaine*, 1re année, introduction.

Digitized by Google

insista dans son désir d'entraîner ses adeptes à faire des manifestations publiques. Il écrivit de la prison :

« Nous vous conjurons, au nom de votre amour et de votre foi, de protester hautement et publiquement, quelle est notre foi, notre espérance[1]. »

Le 4 janvier 1843, l'Œuvre écrivit à l'évêque de Bayeux pour le mettre en demeure de faire lire en chaire la Profession de foi des Vintrasiens.

Pierre-Michel jugea que les publications ne seraient peut-être pas un lien suffisant. Sa détention devait être longue et rien ne détruit mieux que le temps les organisations les plus solides si l'éloignement empêche d'en consolider sans cesse les fondements.

Pour resserrer mieux ses fidèles et conserver un prestige qui risquait de diminuer, Vintras eut l'idée de fonder une confrérie nouvelle.

Par une lettre écrite le 22 mai 1843 à Thedhoraël[2], il avait raconté une communication céleste destinée à resserrer les liens des membres des Septaines.

Les Séraphins ont entouré le glorieux Joseph. Un ange, d'une riche beauté, appartenant aux Invincibles, portant une banderole bleu azur et une écharpe rose, s'est approché du saint Patriarche. Les Séraphins ont salué cet ange du nom d'Ethaël. Les chants ont cessé. Ethaël a ouvert le livret et a lu :

Saint Joseph, époux vierge de la Vierge Marie, commandeur de l'ordre des Chevaliers aux pensées de cette Vierge immaculée, pure et sans tache, fait promettre à tous les mortels appelés à l'honneur de cette Sainte Chevalerie, qu'ils feront tous leurs efforts pour se vêtir, intérieurement et extérieurement, des vertus

1. *Les prisons d'un prophète actuel*, p. 182.
2. M. Fouqueri au Mans.

Digitized by Google

générales dont l'auguste Fils des Cieux a donné l'exemple sur la terre.

C'est pourquoi, tout chevalier de cet ordre portera, le jour de sa réception, une bague d'or pur à l'index de la main droite. Trois pensées seront sur cette bague, comme indication des trois éminentes vertus : l'Humilité, la Charité et l'Amour. Ces pensées seront blanches, signe de pureté ; lisérées d'un bleu céleste, souvenir de la vraie Patrie, emblême de fidélité aux désirs de la reconquérir. Ils se diront *toi* par esprit d'unité, et dans la seule pensée de leur paternité renouée en Jésus-Christ et dans l'acceptation de Marie au pied de la Croix.

Ils se secourront mutuellement en toutes choses, tant spirituelles que temporelles, et la charité avec laquelle ils le feront, sera copiée sur ces titres aimés de Marie : *de bon secours et de prompt recours.*

N'importe où ils se trouveront, ils défendront, le nom et les prérogatives de la plus grande des Reines.

Le nom de Marie ne sera jamais prononcé devant eux, sans qu'ils le saluent au moins dans leur cœur.

L'Œuvre de Miséricorde, dans laquelle la Catholicité reconnaîtra tout ce qu'elle doit à la Mère de Jésus-Christ, sera précieuse à tout Chevalier, au point qu'il s'emploiera de tous ses moyens à la défendre contre ses ennemis.

Toute personne engagée dans les Ordres qui s'opposent aux signes extérieurs, ne pourra faire partie de cette Sainte Chevalerie, dont la bague est le signe indispensable.

Pour mériter cette admission, il faut être dans le saint usage de la fréquentation des Sacrements.

Toutes les Fêtes de la Très Sainte Vierge seront

Digitized by Google

gardées au moins dans l'ordre intérieur, par tout Chevalier.

Les jours de samedi seront aussi choisis pour les bonnes œuvres particulières.

Chaque jour, en s'éveillant, le Chevalier dira : *Gloire à Jésus-Christ, par Marie!* et le soir en s'endormant, il dira également : *Je remets mon âme à Marie, pour Jésus-Christ!*

Cet ordre est agréé par Marie, et trois fois béni de Dieu; le Père des siècles le reconnaît comme acte d'hommage envers lui; Jésus-Christ l'accepte comme reconnaissance et dévouement; l'Esprit Saint le sanctifiera, comme glorification rendue à son amour dans la personne de sa divine épouse[1].

Sur l'exemplaire que nous avons pu consulter et qui appartint à Voxaël, sœur de Me Bérard de Pontlieue, une mention manuscrite signée Bellemanaël (Mlle Garnier), indique que les frères se disent *toi*, et *vous* à leurs sœurs, mais que les sœurs ne sont pas obligées au *toi* entre elles.

Les Chevaliers étaient classés par grades suivant leur dévouement, leur ferveur et leur fidélité.

Un cérémonial d'investiture avait été prescrit : la bague d'or était consacrée par une prière particulière et révélée, puis passée au récipiendaire qui la recevait en disant : *Oh! oui, toutes à Jésus par Marie.*

Les Chevaliers avaient une bannière bleue et blanche, portant le chiffre de Marie sur trois pensées semblables à celle de la bague, et dessous la chevalière devise portait, comme couronne, les douze initiales des premiers chevaliers, chacune dans une étoile. Aux quatre coins, étaient

1. Lettre de Strathanaël à Thédoraël, 1 feuille double in-fol., imprimée sur hollande chez Woinez, à Caen.

Digitized by Google

brodés les chiffres de la France, de la Pologne, de l'Espagne, et une Croix unie au croissant, symbole du peuple juif uni à toute la catholicité.

Le « bon saint Joseph » en instituant cette confrérie avait dit à Pierre-Michel :

— Strathanaël, serre les rangs des tiens, et demande encore du temps et de l'Amour!

Cette Chevalerie, sérieusement organisée, maintint l'ordre parmi les brebis dont le berger était tenu éloigné.

Au surplus, pour conserver le bon esprit, on répandait la nouvelle d'étonnants miracles.

Le 2 mai 1842, Vintras écrivit de la prison, pour raconter qu'il venait d'être réveillé par trois coups frappés d'une façon extraordinaire, et par une voix qui prononçait son nom. En même temps, il avait vu un jeune homme enveloppé d'un linceul qui s'était dressé devant lui et lui avait dit : « Ma croix de grâce et le ruban de Marie, voici ce que je veux pour être en paix. »

Or, il faut savoir, qu'un nommé Henri Petit, neveu d'une dame Bérard au Mans et tuberculeux, s'était converti à l'Œuvre de Miséricorde, et avait guéri ou à peu près, jusqu'au carême 1842, époque à laquelle ses parents étant venus de Lyon, avaient combattu sa foi et lui avait fait quitter notamment sa croix et son ruban de Marie. Le jeune homme fut aussitôt repris de tuberculose, à forme particulièrement rapide, et mourut le 18 avril 1842. Il fut enterré le jeudi 21 avril à midi.

La fosse était comblée depuis une heure, lorsque le fossoyeur entendit frapper trois coups bien distincts au cercueil, et se hâta de déterrer le mort. Famille, juge de paix, médecin et une foule immense accoururent, firent l'examen du cadavre qui était dans un état de putréfaction constaté. On observa néanmoins

Digitized by Google

que les lèvres de livides qu'elles auraient dû être, étaient devenues très vermeilles[1].

Les trois coups entendus par Vintras, dans sa prison, étaient les trois coups frappés par Henri Petit dans son cercueil.

On disait aussi que Mgr Paysant, évêque d'Angers, était mort subitement au cours d'une tournée de confirmation « sans que la médecine ait bien pu expliquer la cause ». Le fait s'était passé au presbytère de Bocé, le 5 septembre 1841, alors qu'il sortait de table après avoir, pendant le dîner, qualifié « les communications et leur organe de la manière la plus révoltante dans les termes. »

De même Mgr Varin, évêque de Strasbourg qui, en 1842, avait attaqué Vintras dans *l'Ami de la Religion*, était mort, expliquait-on, en écrivant un second article contre l'Œuvre de Miséricorde.

On se rappelle que Me Bardout, l'avocat de Caen, avait renoncé à la défense de Pierre-Michel pour ne pas être pris pour un fou. Or, Me Bardout devint réellement fou peu après, et interné avec la camisole de force à l'asile du Bon-Sauveur à Caen. Il ne revint chez lui que pour mourir « dans un état d'imbécilité totale sans recouvrer aucunement ses facultés. »

Dans la prison, l'attitude du condamné était celle d'un martyr soumis.

Il écrivait à ses amis, prêchait et vaticinait éperduement. Le jour même de la mort du duc d'Orléans, il fut informé de la catastrophe « d'une manière surnaturelle » et en avertit, dit-on, les autres détenus avant même que la nouvelle officielle fut parvenu à Caen par le courrier.

1. Bibl. Nat. Fr., nouv. acq. 11057, fol. 308.

Digitized by Google

Dans l'intérieur de la prison, une lutte homérique s'engagea entre lui et les deux aumôniers, les abbés Lehéribel et Olivier. Ceux-ci prêchaient dans la chapelle contre l'Œuvre de Miséricorde. Les 27 et 29 novembre, 4 et 6 décembre 1842, et le 1er janvier 1843, s'adressant directement à Vintras, en présence de tous les détenus assemblés, les aumôniers le qualifiaient de novateur émettant d'infâmes propositions et les plus dangereuses hérésies. Du haut de la chaire, ils mettaient les assistants en garde contre *des fausses apparences de piété*, *des hypocrisies adroites*, *de prétendues révélations*.

Indigné, Vintras écrivit :

« Frères, Septaine Sacrée » :

« Savez-vous ce que nous disait, encore en face, ce pieux abbé? — *Il me nommait par mon nom* ! Après m'avoir dit que j'étais damné irrémissiblement; après m'avoir appelé sacrilège, imposteur, scélérat éhonté, ignoble blasphémateur; après avoir attaqué le pauvre habit qui me couvre, ma chevelure, ma parole et mes manières, il me dit de lui faire ressusciter un mort; de lui faire marcher un boîteux, parler un muet : il oublia de me mettre à même de forcer le démon de la haine et de la calomnie, qui parlait par sa bouche, d'aller se cacher dans un lieu immonde[1]. »

Vintras envoya à l'évêque une plainte vaine.

En juillet 1843, après 18 mois de détention, Pierre-Michel fut transféré à Rennes. Il y subit un régime de faveur. La comtesse d'Armaillé, la demoiselle Bérard de Pontlieue, sœur de l'avocat et quelques-autres, lui

1. *Les prisons d'un prophète actuel*, p. 187.

Digitized by Google

faisaient passer chaque semaine, paraît-il, des bourriches de volailles, des foies gras, des jambons, des fruits et des primeurs, même du vin, des liqueurs, des sucreries et des confitures. Les mauvaises langues soutenaient qu'il ne pouvait consommer tant de friandises et que les restes des festins lui servaient à solder la complaisance d'un gardien qui s'était chargé d'introduire ces victuailles de contrebande[1].

Le régime de la détention fut notoirement adouci en faveur de Pierre-Michel. Il obtint d'être mis en pistole, ce qui lui évita le dortoir commun[2]. Il continua de recevoir des visites.

Après peu de temps, il devint lecteur, c'est-à-dire qu'il fut chargé de la lecture morale qu'on faisait alors aux condamnés pendant leurs repas. En même temps, il exerçait les fonctions d'infirmier, et il parvint à se faire préposer au soin de décorer la chapelle. Le sanctuaire aussitôt, changea de physionomie. En sa considération, des dons arrivèrent de divers côtés : c'étaient des fleurs quotidiennes et des ornements précieux.

On répétait au dehors que plusieurs détenus lui avaient dit : « Donnez-nous l'adresse de vos juges, que nous les remercions de vous avoir envoyé parmi nous. »

On racontait aussi de singuliers prodiges.

Un nommé Duclos, neveu de Mgr Affre, était détenu pour banqueroute frauduleuse. C'était un voltairien. Il tomba malade. Vintras l'assista et le prêcha. Il mourut dans la dévotion. Un autre détenu, Villard, communia à Pâques, sur les exhortations de Pierre-Michel. Un autre, ancien soldat vendéen de la campagne de 1832, con-

1. *Le Prophète Vintras et les Saints de Tilly-sur-Seulle.* Notes complémentaires.
2. Les prisons d'un prophète actuel, p. 144.

Digitized by Google

damné pour avoir pris part à l'affaire de la duchesse de Berry, fut assisté jusqu'à sa mort par le prophète qui parvint à le ramener à la religion.

Un nommé Lemarchand avait été condamné à mort. Il repoussait tout sentiment religieux. Vintras eut voulu le voir et lui parler, mais on ne lui permit pas d'accéder au cachot. Il se jeta alors à genoux dans la chapelle, et demanda à Marie la conversion du malheureux « avec une ferveur telle, que le condamné, changé tout à coup en agneau, fit la mort la plus consolante possible, et qu'il alla à l'échafaud avec des sentiments séraphiques, à l'étonnement de toute la prison. »

Bien mieux, un prévenu nommé Lafond, ayant été acquitté par le tribunal, parla de refuser de quitter la prison pour ne pas se séparer de l'homme près de qui il avait retrouver une nouvelle vie.

En même temps, on disait que la colère du ciel s'abattait sur ceux qui contrariaient la mission de l'Organe. On a vu l'interprétation donnée à la mort d'un avocat et de deux évêques. Les deux aumôniers, qui avaient tourmenté Vintras à la prison de Caen, ne furent pas mieux traités. L'abbé Léhéribel mourut à la fin de mars 1844, et l'abbé Olivier en mai 1845.

Le Dr Liégard écrivit à leur sujet une lettre dont le texte mérite d'être reproduit :

« M. l'abbé Lehéribel s'était toujours fait remarquer par un zèle excessif contre l'Œuvre de Miséricorde en général, et son prophète en particulier. Effrayé du danger que cette ardeur lui faisait courir, frappé de quelques menaces qui, dans les communications, me semblaient le concerner évidemment, j'avais cru devoir l'avertir plusieurs fois de mettre un terme à son hostilité toujours croissante. Ces preuves de mon intérêt

Digitized by Google

ne provoquèrent chaque fois qu'un superbe défi.

Peu après, le jeudi de la Passion, 28 mars 1844, on annonça qu'il était légèrement indisposé; le vendredi et le samedi, le mal fit des progrès rapides, et le dimanche matin à cinq heures M. l'abbé Olivier vint me prier de me joindre au médecin ordinaire, parce que la maladie devenait fort grave : le malade lui-même avait désiré me voir. Je fus surpris de voir entrer chez moi cet ecclésiastique, parce que son hostilité violente à l'Œuvre l'en avait éloigné depuis longtemps. Je me hâtai de me rendre à son invitation. En arrivant près du malade, je remarquai sur ses traits les traces d'une agitation longue et violente; le délire avait duré presque toute la nuit.

Aussitôt qu'il m'aperçut : « Je suis perdu, s'écria-t-il, tous vos soins et vos remèdes seront inutiles ». J'essayai en vain de calmer son courage, rien ne put ébranler sa conviction. Son corps était couvert d'une scarlatine pustuleuse générale; des aphtes nombreux se remarquaient dans la bouche et à la gorge; cette dernière partie était le siège d'une inflammation extrêmement vive. Quelques heures après, le délire revint, accompagné d'une agitation tellement violente que plusieurs personnes avaient peine à maintenir le malade dans son lit. Il semblait vouloir fuir quelque effrayante vision; puis, épuisé d'efforts impuissants, il retombait sur son lit et paraissait plongé dans un profond accablement, durant lequel sa bouche prononçait avec vivacité des paroles confuses et sans suite. Il mourut à 9 heures du soir.

Les renseignements sur la maladie de M. Olivier seront moins détaillés, parce que je ne l'ai pas vu moi-même pendant sa maladie; mais ils seront néanmoins très exacts. Cet ecclésiastique vécut un an de plus. C'est

Digitized by Google

le 10 mai 1845 qu'il se sentit malade; le lendemain, on remarqua, dans la soirée, du trouble dans ses idées, et une rêvasserie délirante qui se prolongea une partie de la nuit. Le troisième jour, les symptômes s'aggravèrent; il était frappé de l'idée de sa mort prochaine. Il mourut le quatrième jour, après avoir éprouvé, pendant plusieurs heures, un délire violent avec hallucinations ou visions plus ou moins effrayantes.

Ces deux ecclésiastiques étaient âgés de 42 et 44 ans. »

Il ne parut douteux à personne que ces morts avaient quelque cause surnaturelle.

Ainsi se trouvait entretenu au dehors la confiance des adeptes et leur ardeur.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE X

LE SCHISME DANS LE SCHISME

Le Diable qui se plaît toujours à fomenter le trouble, ne trouve jamais de meilleure pâture que dans les milieux où fleurit le schisme. Parmi les cerveaux contaminés et tenus en marge de l'orthodoxie, il fait de rapides conquêtes et remporte de faciles victoires. Après avoir à grand peine échappé aux rigueurs du pouvoir religieux et laïc, l'Œuvre de Miséricorde courut un danger plus grand qu'aucun de ceux jusque-là rencontrés.

C'est dans son sein même que le Démon, nouvel et plus cruel ennemi, fit naître le serpent qui tenta en 1845 de détruire l'édifice construit avec tant de peine.

Depuis quelques mois, l'abbé Maréchal (Ruthmaël) était le pasteur de la Septaine Sacrée. Nous avons dit ce que nous avons pu découvrir du passé de ce prêtre. Le moins qu'on puisse dire est que son orthodoxie était assez suspecte.

Il devait rapidement se révéler un aventurier dangereux.

En juillet 1845 à l'imitation de Vintras, il se déclara brusquement inspiré, et prétendit recevoir lui aussi les communications du ciel.

Ses enseignements prirent très rapidement un caractère très différent de ceux de Vintras. Bien que se rattachant toujours, au moins en apparence à l'Œuvre de Miséricorde, il s'en sépara par une doctrine qui demeure

Digitized by Google

aujourd'hui assez obscure, en raison de ce qu'on a systématiquement détruit par la suite, tout ce qui pouvait en rappeler le souvenir[1].

Il avait institué par révélation la *Sainte Liberté des Enfants de Dieu*.

Comme Strathanaël, Ruthmaël vaticinait la venue de temps nouveaux, mais les initiés *Parvenus au degré* étaient autorisés à des dépravations sexuelles véritablement insensées.

Aux hommes, il recommandait la perpétration en assemblée du crime d'Onan.

« Ce vice, qui a été regardé comme l'un des plus abjects dans tous les temps..., à Tilly, dans leur langage mystico-obscène, ils l'ont baptisé de nom de *sacrifice d'amour*. Ce sacrifice est un des actes les plus agréables à Dieu que puissent accomplir les enfants bénis de son œuvre. Il est recommandé à ceux qui se sentent de la sympathie l'un pour l'autre, de l'offrir ensemble très souvent. Chaque fois qu'ils le font, ils sont sûrs de créer un Esprit dans le ciel. Offert isolément, il n'a plus cette puissance, sans cesser d'être une œuvre méritoire et sainte[2]. »

Aux jeunes filles, il donnait les conseils les plus pernicieux et les plus malsains pour obtenir leur perversion; aux femmes mariées, il enseignait la *Voie Nouvelle*, qu'il leur imposait de réserver à leur confesseur, de préférence même à l'époux, leurs tendresses et leurs faveurs.

1. On trouvera notamment des preuves de cette destruction dans une lettre manuscrite conservée à la Bibl. Nat. Fr., nouv. acq. 11654, fol. 564. Lettre Pierre-Michel à Charvoz dont on a supprimé tous les passages relatifs à Maréchal (Ruthmaël).

2. Gozzoli. *Le Prophète Vintras et les Saints de Tilly-sur-Seulle. Un nouveau témoin de leurs turpitudes obscènes*. Caen, 1851, Imprimerie Lamy, Le Havre, in-8, 72 pages.

Digitized by Google

En peu de temps, la Septaine Sacrée devint le théâtre des plus scandaleux transports.

Après avoir célébré la messe, Maréchal, encore revêtu des ornements sacerdotaux, accablait les assistants d'étreintes passionnées sous prétexte d'amour mystique. Mlle Garnier (Belmanaël), bien que quadragénaire, paraît avoir accepté avec frénésie les joies que lui procuraient les révélations nouvelles.

Ferdinand Geoffroi, sorti de prison le 1er juin 1845, s'était rallié avec enthousiasme à la doctrine de la Sainte Liberté. Sa femme également.

« Si la nature leur avait fait don de quelque délicatesse, la vie de mendiants sans dignité et sans âme, qu'ils ont adoptée, notamment depuis 1839, et à laquelle ils ont façonné leur fils, qui s'y est prêté comme une cire molle, a fini par l'éteindre tout à fait en eux.

« ... Sans les soupçonner capables de devenir ce qu'ils sont devenus, je savais comme tous ceux qui ont été à même de les connaître qu'ils sont aussi étrangers à la délicatesse qu'ils sont incapables de reconnaissance pour le bien qu'on leur fait[1]. »

Les époux Geoffroi, outre leur fils Alexandre (Géhoraël) avaient une fille Marie qu'ils laissèrent se pervertir scandaleusement entre les mains de Maréchal et de Mlle Garnier. Ruthmaël lui avait promis de la faire Reine de France en la faisant épouser par le Dauphin, fils de Naundorf.

Au sein de la Septaine Sacrée, une pareille vie ne pouvait aller sans heurts et sans scandales.

Une jeune fille, que nous n'avons pu identifier, et qui n'apparaît que sous le nom d'Eugénie A., avait été,

1. *Les Saints de Tilly-sur-Seulle*. Caen, juillet 1846, Imprimerie Maistrasse et Wiart, 16, rue Notre-Dame-des-Victoires.

Digitized by Google

en juillet 1845, attirée à Tilly, où Maréchal voulut la plier à ses doctrines. Dégoûtée et scandalisée, elle s'enfuit et raconta les propositions dont elle avait été l'objet, à des membres de l'Œuvre qui ignoraient les nouveaux mystères de Tilly.

Elle écrivit notamment en octobre 1845.

« Quoi! le scandale règne toujours au Sanctuaire « de Tilly. Quoi! Quelques-uns de ceux qui l'habitent « forcent les frères éloignés à dire que Tilly ne leur « inspire aucune confiance! Quoi! par leur conduite, « ils font salir l'Œuvre si belle de Miséricorde, et sont « la cause qu'elle est traînée dans la boue! O ma sœur! « que de remords ils se préparent, ceux qui continuent « à marcher dans des fausses voies!

« Pour vous, bonne petite, continuez votre course; « n'ayant pas fait fausse route, les fautes qui sont « commises et qui blessent le cœur adorable, ne vous « seront point imputées. Vous avez repoussé avec « horreur, le crime qu'on aurait pu vous présenter sous « de belles couleurs... vous avez aperçu le poison caché « sous les fleurs et découvert les ruses de Satan... « Que n'en a-t-il été ainsi de tous[1]! »

Du côté des hommes la sainteté première disparaissait.

Hébert (Thomaraël), tourneur de chaises à Caen, faisait des propositions déshonnêtes à la femme de M. Cravoisier, dentiste, ami de 20 ans, également membre de la Septaine.

Il fallut l'intervention toute amicale du Dr Liégard, pour ramener la concorde entre les deux hommes.

1. *Encore un mot aux Saints de Tilly-sur-Seulle par l'auteur de la brochure portant ce titre.* Caen, octobre 1846, Imprimerie Maistrasse.

Digitized by Google

Vintras, toujours en prison, paraît au début ne pas avoir connu le schisme nouveau dans ses détails. Bien mieux, il faisait confiance à Maréchal, écrivant à Géhoraël, le 10 juillet 1845, alors que Ruthmaël commençait ses visions :

« Que s'est-il donc passé à Tilly? Toutes les fois que mon esprit se porte vers ce divin sanctuaire, il est frappé d'une multitude de flammes qui, devant lui, se dressent en cœur. Un autre esprit lui apparaît sur un nuage de feu, et de la puissance de sa voix, il me crie : Amour! Sthrathanaël, Amour! »

Ruthmaël-Maréchal tirait, de ces derniers mots, de singulières interprétations.

Malgré son éloignement forcé qui l'empêchait de découvrir la vérité, Pierre-Michel avait dû protester contre certaines explications, assez équivoques, des paroles par lui-même prononcées. Déjà, il s'était vu dans l'obligation de rappeler aux convenances, le directeur de la Septaine Sacrée.

C'est ainsi qu'il avait écrit le 27 mai 1843[1] :

« Je viens de lire la demande de notre frère, sur la question de savoir si j'ai entendu que vous couchassiez dans la chambre, dont l'agence du gouvernement m'a arraché, il y a déjà plus de 14 mois. Je réponds *non*, et si je l'eusse fait, c'était à vous, mon Père, de me faire réflexion sur une contradiction évidente que la bonté de Dieu ne peut permettre sans en prévenir notre foi. Ces paroles, bon père, sont claires et intelligibles : *J'ai permis que mon organe quitta ce toit ; mais vous, mon organe spirituel, vous tiendrez sa place au milieu des siens.*

1. Bibl. Nat. Fr., nouv. acq. 11054, fol. 383. Lettre manuscrite.

Digitized by Google

Quelle place tiendrez vous? La place de l'Organe de Dieu.

Et quand cette place est-elle votre place? Aux heures de fréquentations, aux heures où les frères viennent faire leur visite et leur dévotion, où des étrangers doivent trouver l'Organe de Dieu, motif de leur voyage et de leur déplacement..... Maintenant, comprenez-vous que mon lit est celui de ma femme? Elle serait coupable si elle le quittait. Ce lit est sacré par les extases qu'y a opérées, par moi, la puissance divine. Elle était près de moi, et la continuité des opérations spirituelles qui s'y accomplissaient, lui interdit un droit que nul ne peut lui ravir. L'autre lit est au pouvoir de la patriarche de l'Œuvre : ce qu'elle décide à ce sujet doit-être de tous respecté. »

On voit que si Vintras ne connaissait pas encore l'entière vérité, du moins pressentait-il un danger. Peu de chose avait transpiré au dehors. Le scandale éclata brusquement par les révélations d'un certain Gozzoli.

Qui est Gozzoli ? Nous savons peu de chose de lui. Il avait habité Poitiers, et était par alliance parent de Ferdinand Geoffroi. A Poitiers, nous n'avons pu retrouver trace de son passage. Dans ses brochures, il dit peu de chose de lui-même. C'est un brouillon de plainte[1], rédigé un peu postérieurement par Bérard de Pontlieue qui nous a fourni le plus de renseignements.

Après avoir apparu comme un républicain « très tranché », Gozzoli soudain, touché par la grâce, avait chaleureusement embrassé la cause de Naundorf. Il y avait trouvé prétexte pour déblatérer contre les rois en général et la famille royale, la duchesse d'Angoulême et

1. Doc. inéd. appartenant à M. Bricaud.

Digitized by Google

le duc de Bordeaux en particulier. Lorsque Naundorf s'était avisé d'établir sa doctrine céleste, de nommer pape l'abbé Laprade, et d'élever un certain abbé Appert à la fonction de haut dignitaire de l'Eglise nouvelle, Gozzoli applaudit. Même il fût un des douze conseillers choisis pour servir de conseils au prince exilé. Il publia à cette occasion une brochure intitulée : *Oui, c'est le fils de Louis XVI*[1] et fut le rédacteur de la revue *La voix du proscrit*.

Pourtant, une brouille survint. Naundorf se sépara de l'abbé Laprade et de Gozzoli, vers le temps où Vintras recevait ses premières révélations. Il se présenta à Tilly en homme converti, fut bien accueilli, et reçu le nom d'Athilaël. Il fut témoin de plusieurs prodiges[2]. Son rôle dans l'Œuvre fut assez effacé. Il ne paraît pas avoir été un acteur important de la pièce. Au demeurant, il vivait à Paris, se disait homme de lettres, et venait très rarement à Tilly. Pendant tout le procès, on n'entendit pas parler de lui.

A une époque que nous n'avons pu déterminer, il avait épousé, sans dot, une fille de Geoffroi.

Vers 1845, il écrivit pour annoncer une visite à Tilly. Ferdinand Geoffroi ne le vit pas venir sans inquiétude. En effet, son autre fille Marie menait une conduite scandaleuse tolérée par les parents, mais faite pour épouvanter. Elle avait embrassé sans pudeur la doctrine nouvelle.

Prévoyant des difficultés, Ferdinand Geoffroi écrivit à Gozzoli, le 26 août 1845, une lettre assez équivoque pour le préparer à la *Sainte Liberté*.

1. Paris, Montmaur, novembre 1836, in-8, 46 pages.
2. Bibl. Nat. Fr., nouv. acq. 11057, fol. 440. Lettre abbé Héry à Pautier-du-Puy-Mirol, du 11 février 1842.

Digitized by Google

... « Ruthmaël, cédant au torrent de l'amour divin, doit y guider tous les appelés, se passionnant pour tous, et n'étant plus exclusif... »

Gozzoli s'inquiéta, fit une rapide enquête, apprit la vérité, entra dans une fureur que rien ne put calmer. Sa colère se doublait de ce qu'il apprit, en même temps qu'on dotait Marie d'une rente de 400 francs, alors qu'on n'avait rien donné à sa femme. Il rédigea donc, le 23 février 1846, une *Déclaration* qu'il fit autographier et distribuer assez abondamment.

Il est impossible de publier une révélation plus brutale et plus complète. Rien n'était laissé dans l'ombre, les personnes en cause était nommément désignées ; Maréchal, les époux Geoffroi, Mlle Garnier, étaient dénoncés avec une crudité de termes qui ne pouvait laisser aucun doute sur le détail des faits qui leurs étaient imputés.

Ce qui rendait le document particulièrement grave, c'est qu'il était contresigné de Lemeneur père, Napoléon Lemeneur (fils) et P. Fierville, tous trois adeptes de l'Œuvre de Miséricorde depuis la première heure, et fervents admirateurs de Vintras.

Le 27 février 1846, Gozzoli, les deux Lemeneur et Fierville, adressèrent à Maréchal une mise en demeure de « confesser, en les détestant, tant de mois écoulés dans une vie immonde et sacrilège. »

Il était dit :

« L'aveu du prêtre repentant, écrit, signé par lui,
« sera remis à l'un des signataires de la présente décla-
« ration avant l'expiration de la journée de mardi pro-
« chain, 3 mars, pour dernier et inflexible délai. Cette
« pièce sera communiquée à tous les croyants de
« l'Œuvre de Miséricorde, domiciliés à Tilly et à Caen,

Digitized by Google

« convoqués au Cénacle, à l'effet d'entendre sa lecture,
« et, immédiatement après, anéantie en leur présence. »

On conçoit l'émotion qui s'empara de la Septaine. On se rendit aussitôt chez Fierville, pour le supplier de désavouer sa signature.

Fierville y consentit, et le 3 mars, il écrivit à Gozzoli :

... « Ainsi, Monsieur, je vous préviens que je désa-
« voue les signatures que vous m'avez surprises,
« reconnaissant actuellement pour mensongères, les
« affirmations contenues dans vos lettres, sous le titre
« de *Déclarations*, la première sous la date du
« 23 février 1846 et la deuxième du 27 février.

« Je vous accuserai devant Dieu et devant les
« hommes, me réservant, s'il en est besoin, de donner
« toute publicité à cette lettre.

« J'adresse un duplicata de la présente déclaration à
« M. Bérard, à Tilly, un autre à M. Liégard, et un troi-
« sième sera adressé à M. Fouqueri, au Mans... »

Hélas, le 8 mars, Fierville enlevait toute valeur à son désaveu en écrivant avec candeur à Gozzoli.

« *Avant que vos lettres ne furent signées, vous ne*
« *m'avez pas parlé d'en instruire la justice, ou du moins*
« *je ne l'ai pas compris. J'ai compris seulement que*
« *votre intention était de leur donner une épouvante, afin*
« *de faire partir Marie qui est la cause de tous ces scan-*
« *dales.* »

Impitoyable, le 25 mars 1846, Gozzoli publia sous le titre *Seconde déclaration*, une nouvelle feuille autographiée reproduisant la mise en demeure de l'abbé Maréchal, avec la signature de Fierville.

Puis il chargeait, le 16 avril, Me Roussel, huissier à Caen, de signifier à Fierville, tisserand à Tilly, un acte extrajudiciaire pour le sommer de rétracter son désaveu,

Digitized by Google

lui rappelant qu'il avait signé sa déclaration, parce que sa fille avait été séduite, qu'il avait si bien eu conscience de la portée de sa signature, qu'il s'était rendu de Tilly à Caen pour signer, et qu'il avait apposé son nom en original, non pas sur un exemplaire de la dénonciation, mais sur trente.

Gozzoli indiquait qu'il aurait voulu faire un procès en diffamation, à Fierville, pour avoir osé dire que les faits contenus dans les *Déclarations* étaient mensongers, mais qu'il y renonçait, parce que la loi ne lui permettait pas d'atteindre une diffamation non publique, comme l'était le désaveu, simple lettre, dont une foule de personnes avaient copie, mais qui n'avait point été publiée.

Puis, Gozzoli demanda audience au procureur du Roï, et lui porta sa dénonciation. Le procureur promit de s'occuper de l'affaire aussitôt après la clôture de la session d'Assises.

La Septaine, attérée, demeurait silencieuse. A tous ces tracts, elle ne répondit par aucune publication. On se contenta de jeter à la porte, Lemeneur, vieillard infirme, et qui marchait avec un bâton. Il était gratuitement logé par les demoiselles Garnier et faisait du jardinage. On eut recours à l'huissier pour l'expulser avec sa famille, et dans son logement remis à neuf, on installa Mme de Saint-Hilaire, vieille dame de 80 ans, fort honorable veuve d'un ancien huissier, de la chambre de Louis XV, naguère témoin de la reconnaissance de Naundorf par Martin de Gallardon, et dont la présence pouvait équivaloir à un brevet de moralité.

L'abbé Maréchal, terrifié par les révélations qu'on faisait sur son compte, prit la fuite.

Les membres de la Septaine Sacrée se trouvèrent fort dépourvus.

Digitized by Google

Le prophète était toujours sous les verrous. On restait sans pasteur après le départ précipité de Ruthmaël, et des poursuites judiciaires étaient imminentes, d'un caractère particulièrement scandaleux.

Tout porte à croire que les autres groupes de l'Œuvre, disséminés un peu dans toute la France, ignoraient la gangrène qui avait pénétré la Septaine Sacrée. L'Œuvre de Miséricorde continuait ailleurs la tradition orthodoxe.

Un brouillon qui se trouve conservé aux Archives départementales de Montpellier en est une preuve. C'est une lettre adressée par Bethmaël (abbé Héry) à une femme mariée qu'il est difficile d'identifier. Il y est fait allusion au danger non équivoque qu'aurait couru la vertu de cette femme lors d'un voyage à Tilly.

« Je vous félicite de la bonne pensée de me consulter « sur la situation présente. Mettons de côté les cris « lamentables que doivent arracher de nos cœurs ces « tristes et horribles excès. Pensons-y, bonne sœur, « devant les sacrés tabernacles, pour gémir devant le « Saint des Saints, et y réparer par nos sanglots et « nos larmes amères, le déplorable et dégoûtant abus « qu'on a fait de son amour[1]!!! »

Après une assez longue dissertation sur les cas où l'amour terrestre est licite, l'abbé Héry ajoutait :

« Vous me permettrez d'aviser indirectement le ver- « tueux Alexandre[2] qu'il y a lieu de suspendre le « sacrifice à Tilly, à consulter le prophète jusqu'à ce que « la Pénitence ait purifié un lieu si saint. Vous avez agi « prudemment de ne point confier à personne, même à « votre mari, cet horrible secret. Vous en sentez les con- « séquences, vous compromettriez avec l'Œuvre bénie

1. Arch. départ. Hérault, collect. Cassan, n° 56, pièce 136.
2. Evidemment Alexandre Geoffroi (Géhoraël).

Digitized by Google

« tous ceux qui s'y intéressent. Vous ne doutez pas,
« non plus que moi, qu'elle n'ait point pour disciples et
« partisans des âmes pures et ardentes à qui même
« l'apparence du mal fait horreur. Votre bon sens vous
« dit assez qu'une chose bonne n'est point responsable
« de l'abus qu'on peut en faire...

... « Quelle est cette sœur qui vous a proposé le mal.
« Serais-ce Belm[1]? Il est important que je le sache, si
« c'est bien elle. Vous rendrez service à la vérité, à
« l'Œuvre et au prochain. Cette révélation sera pour
« moi un secret impénétrable...

... « Voici maintenant ce que vous avez à suivre.
« Plus de voyage à Tilly jusqu'à nouvel ordre, vous
« avez chez le D. D. Alburet un sanctuaire. Peut-être
« l'avez vous chez vous. Vous le trouverez toujours
« à l'Eglise.

« Pour la confession, vous devez aussi vous soumettre
« aux pasteurs ordinaires. Seulement, comme ils ne con-
« naissent point l'Œuvre, cette connaissance ne pouvant
« être acquise par eux (soit par défaut de temps, soit
« par prévention vous le savez), n'entrez jamais en
« explication avec eux à ce sujet. Bornez-vous à leur
« répondre que vous croyez tout ce que croit l'Eglise,
« comme vous rejetez tout ce qu'elle condamne[2]... »

Ainsi le mal ne s'était pas étendu. Il restait circonscrit à Tilly, demeuré sous l'influence directe de Maréchal. Il était temps encore de rétablir les choses selon la doctrine de Sthrathanaël et la morale : on appela l'abbé Charvoz.

Depuis 1843, le curé de Montlouis avait envoyé sa démission à son archevêque. Il avait vendu ses meubles et muni ainsi de quelqu'argent, il était parti pour

1. Belmanaël, Mlle Joséphine Garnier.
2. Arch. départ. Hérault, collect. Cassan, nº 56, pièce 136 *bis*.

Digitized by Google

Londres en septembre de la même année. Il avait résolu d'y opérer la conversion de Naundorf de plus en plus hérétique. Charvoz avait été bien reçu au début, puisqu'il venait avec un peu d'argent. Après quelque temps, l'abbé était parti pour Rome. Il voulait éclaircir les conditions dans lesquelles avait été rédigé le Bref de Grégoire XVI.

Il en avait rapporté, disait-il, l'assurance formelle qu'au lieu d'un Bref, c'était une simple lettre particulière qui avait été envoyée par le pape à l'évêque. Cette lettre était personnelle, pour le prélat seul, et le Saint Père, affirmait-il, voulait qu'on ne la considérat que comme un premier pas, dans l'information à venir. Il affirmait que le père Vaur, pénitencier français, lui avait dit : « la lettre n'a point été donnée en forme de Bref, et Sa Sainteté a blâmé vivement la publicité qui en a été faite en France... Elle n'emporte donc aucune obligation de conscience[1]. »

Puis Charvoz était revenu à Londres reprendre la conversion du Prince. Naundorf écouta ses sermons dans la mesure où son missionnaire avait fait quelques fonds. Lorsqu'il fut revenu impécunieux, il cessa de le recevoir, lui interdit sa porte, et refusa même ses lettres.

L'ancien curé errait misérablement sur les bords de la Tamise, donnant des leçons pour vivre, écrivant à Pierre-Michel, prisonnier, et rédigeant quelques articles de théologie et de polémique pour la Voix de la Septaine. Illuminé, mais assurément honnête homme, l'abbé Charvoz était tout désigné pour remettre la Septaine Sacrée dans le chemin de la pure orthodoxie vintrasienne. On lui écrivit en lui offrant de devenir le pasteur de l'Œuvre à Tilly. Charvoz vint et eut à la prison une

1. Lettre abbé Charvoz du 6 février 1846.

Digitized by Google

entrevue avec Vintras, le 20 avril 1846[1]. Il en sortit acceptant de remplacer Maréchal et de rétablir l'ordre.

Sa première préoccupation semble avoir été avant tout d'étouffer le scandale de son prédécesseur. Il était d'accord en cela avec Vintras.

Il vit Gozzoli et tâcha de l'apaiser par les paroles conciliantes lui disant notamment : « Les désordres dans lesquel Maréchal est tombé, n'ont peut-être leur source que dans l'irrégularité de ses pouvoirs. »

Il ne parvint pas à désarmer Gozzoli qui, toujours furieux, accusa Charvoz d'excuser trop facilement son prédécesseur, et entreprit même de le convaincre de complicité en raison de son apparente indulgence.

Le nouveau pasteur ne répondit pas. Une communication de Pierre-Michel l'encourageait dans cette méthode silencieuse.

Le 21 juin 1846, l'archange, toujours excellent politique, était venu visiter Sthrathanaël en prison et lui avait dit :

« Que celui qui s'obstine à être contre vous ne vous trouve jamais contre lui : ne l'importunez pas par des frais de tactique et d'éloquence. Pour le dissuader, qu'il trouve dans votre conduite la charité, l'amour et la vérité répondant à toutes ses questions ; mais lorsqu'il raisonne par défiance et prévention, quand il quitte les voies de la dignité chrétienne, qu'il n'y a plus en lui que la voix de l'orgueil et de la passion, ne répondez plus que par votre invariable conduite, par la prière et par la douceur amicale et fraternelle. »

Gozzoli cherchait avant tout le scandale. Il ne pouvait se consoler de sa déconvenue au sujet de la dot de

1. Bibl. Nat., nouv. acq. 11054, fol. 519. Lettre manuscrite du 24 avril 1846.

Digitized by Google

sa femme. Il réunit les principales de ses lettres autographiées, et les publia en volume[1]. Visiblement, il espérait un procès en diffamation. Il ne parvint pas à l'obtenir. L'abbé Charvoz et Vintras voulaient l'éviter à tout prix.

Cependant la brochure faisait du bruit. Diverses Septaines s'étaient émues. L'effet pouvait en être déplorable. Charvoz envoya le 12 août 1846 une lettre pastorale aux adhérents. Elle était intitulée : « *L'oratoire de Tilly aux Informés de l'Œuvre de Miséricorde.* »

On y disait l'ordre venu d'en haut à Vintras et l'on ajoutait : « Ne soyez donc pas étonnés, frères, que nous paraissions nous tenir pour coupables, en ne repoussant pas la diffamation par le droit que nous en donne le code ». Le reste était pour faire appel à l'amour et à la charité chrétienne. On ajoutait que l'évêque ayant envoyé à Rome les factums de Gozzoli, on avait adressé une rectification au Vatican.

Gozzoli ne désarma pas aussitôt. Sur une lettre que lui avait fait parvenir Charvoz, le 30 octobre 1846, pour tâcher de le calmer, il publia une nouvelle brochure[2] en faisant remarquer que le prêtre se plaignait uniquement des diffamations adressées à ses ouailles depuis qu'il avait repris la direction en main, preuve que ce qu'il avait dit pour l'époque précédente était vrai.

Pourtant tout était maintenant transformé; on avait échappé au schisme dans le schisme. On avait fermé la fabrique de carton et licencié les ouvriers. L'usine subit des modifications. On l'aménagea en petites chambres

1. *Les Saints de Tilly-sur-Seulle*, op. cit.
2. *Les Aveux de l'abbé Charvoz et les saints de Tilly-sur-Seulle* par l'auteur des brochures portant cette épigraphe : « Ils ont élevé..... etc..... ». Caen, 1847, Imprimerie Maistrasse et Wiart, 16, rue Notre-Dame-des-Victoires.

Digitized by Google

pour les adhérents. Déjà y demeuraient Bérard de Pontlieue, Mlle Lambert, ancienne marchande lingère à Paris, Mmes Mauduit, de Saint-Hilaire, Miellot maîtresse de pension à Saint-Lô.

Tout rentrait dans l'ordre. L'abbé Maréchal fit une tentative pour revenir. Il réapparut le 18 juin 1846, accompagné de deux vieilles dames.

Vintras le fit jeter dehors. Dès le 17 juin, apprenant l'arrivée imminente du mauvais prêtre, il avait écrit à la comtesse d'Armaillé : « Dis à Amenoraël que Ruthmaël a péché... il a été puni par l'épée qu'il a forgée lui-même. Les peines et le crucifiement de Bellemanaël sont nés de la résistance qu'ils ont apporté à cette vie d'amour fraternel que je voulais établir et où je les avais rassemblés [1]. »

Quelques jours après il répétait encore :

« Ruthmaël ayant quitté son rang sur l'échelon lumineux où l'avait placé ma miséricorde, a mérité de lui-même l'obscurité, la triste obscurité dont il ne peut sortir en franchissant le nombre de la terre (?) devant lequel il s'est arrêté [2]. »

Ainsi se débarrassait-on de l'indésirable Maréchal et des demoiselles Garnier.

Cette même année, parut un ouvrage intitulé : *Manifeste, ou vue générale sur l'Œuvre de Miséricorde prophétisée en France* [3], signée B. prêtre. C'est la doctrine orthodoxe de Vintras dans sa forme la plus

1. Bibl. Nat. Fr., nouv. acq. 11054, fol. 534. Lettre manuscrite Pierre-Michel à Dhocedhoël.

2. Bibl. Nat. Fr., nouv. acq. 11054, fol. 543. Lettre manuscrite Pierre-Michel à Amenoraël, 1er juillet 1846.

3. L'exemplaire que nous avons entre les mains ne possède point sa couverture, ce qui empêche de pouvoir indiquer l'éditeur ou l'imprimeur.

Digitized by Google

pure. La Septaine était revenue à la sage tradition.

Vintras, insensible aux vicissitudes de l'heure, persévérait solennellement dans sa mission, écrivant aux uns et aux autres, atteignant parfois, dans son éloquence sensible et hautaine une véritable poésie :

« O Tilly, quand te reverrais-je, asile si pieux, domaine si paisible! Hélas, une mer furieuse s'élève sans cesse entre nous, et ses vagues haineuses insultant à mon exil, me font un crime de ma douleur, de mes désirs! Les aquilons viennent jusque dans ma retraite ; ils prononcent ton nom saint et vénéré, mais seulement, pour que ce nom rouvre toutes mes blessures, pour qu'il arrive jusqu'à mon cœur et que, semblable à l'épée du désespoir, son souvenir brise ma dernière espérance de te revoir[1]! »

1. *Les Prisons d'un prophète actuel.*

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE XI

LES GRANDES RÉVÉLATIONS

Vintras sortit de prison le 25 mars 1848, après 5 ans, 10 mois et 17 jours de détention. On était alors sous le régime de la loi du 28 avril 1832 qui n'imputait pas la détention préventive sur la durée de la peine. Le prophète avait été gracié quelques semaines seulement avant sa libération définitive, sur un avis favorable de Crémieux, ministre de la Justice.

Dès sa sortie, il retrouva son fils et son épouse mystique la Comtesse d'Armaillé, et vint avec eux se réfugier à Paris. Il laissait provisoirement sa femme à Tilly.

Tous trois s'installèrent, 20, rue de la Chaussée-d'Antin, dans un hôtel du même nom. La comtesse (Dhocédhoël), la nouvelle Eve, subvenait à toutes les dépenses. Le loyer de l'appartement s'élevait à 12 francs par jour.

Pierre-Michel remonta sa garde-robe, passa chez le tailleur, le bottier, le chapelier, et même le parfumeur. Il équipa également son fils. Pour les repas, lui-même descendait chaque jour, conférer avec le cuisinier de l'hôtel, et arrêtait la carte, après de longues conférences.

Après 2 mois de ce régime, la note avait tant augmenté que Dhocédhoël elle-même en fut épouvantée [1].

1. *Le Prophète Vintras et les Saints de Tilly-sur-Seulle,* note 5.

Digitized by Google

On partit à Delft voir le Prince, Sthrathanaël en la circonstance, se fit accompagner de son avocat Bérard de Pontlieue (Athzeraël), auquel pour récompense de ses soins, il avait promis la fille de Naundorf, Ehlmaël, en mariage. Vintras et Mme d'Armaillé voyageaient sous le nom de M. et Mme Laforêt.

La promesse d'union princière remontait à plusieurs années et Bérard s'étaient, à plusieurs reprises, rendu à Delft pour formuler sa demande. Les démarches avaient été vaines. Vintras, détenu et impuissant, s'était toujours attaché à réconforter son avocat-disciple. C'est ainsi que de sa prison il lui avait écrit le 31 décembre 1846 :

« Athzeraël, que te dirais-je à toi, sinon que je veux « que ta peine finisse ; que je veux te voir bénissant ton « Dieu, saluant Marie, appuyé sur le bras royal d'Ehl- « maël !...

... « Il me semble te presser dans mes bras, en te « montrant la ville noire (Delft), en te disant, comme « Raphaël au jeune Tobie : « Elle est là ! » Courage, ami ; « unis cet amour que Dieu veut, qui t'attache à un ange « de la terre, à cet amour divin qui est en lui-même la « bénédiction sanctifiante de tout amour ! Oh ! oui, mon « Athzeraël chéri, je te verrai heureux et grand, bénir « celle qui est la pudeur des vierges et adorer avec la « fille des Martyrs celui qui t'a créé.

« Demain, mon ami, je serai près de cette tige sacrée « que la belle et rayonnante reine de France (Marie- « Antoinette) nomme sa fille ; je la bénirai des fiancailles « qui doivent ouvrir le volcan de ton cœur. Courage ! « frère chéri ! »

Libéré, Vintras résolut de s'occuper lui-même de la réalisation du projet qui lui avait été dicté par le Seigneur lui-même. Hélas, la compagnie fut assez mal accueillie à

Digitized by Google

Delft. La princesse répondit que l'avocat l'avait assez importunée et qu'elle était excédée de ses assiduités. Toujours flanqué de son cornac, l'épouseur aspirant qui avait assuré les frais du voyage revint furieux à Paris. Il avait emporté avec lui une corbeille de mariage et le déficit de l'expédition s'élevait à 7 ou 8.000 francs. Pendant 18 mois il devait bouder son prophète.

Dès lors, Vintras s'installa, tantôt à Paris ou la Septaine se tenait chez le Dr Godier, 17, rue Neuve-des-Mathurins, tantôt à Tilly, où une maison située en face du moulin avait été achetée 20.000 francs par les demoiselles Garnier afin que la tranquillité du cercle put y être assurée.

Pourtant, pour dévouées qu'elles étaient à l'Œuvre, les demoiselles Garnier ne paraissaient pas disposées à se déposséder en faveur de l'Œuvre. De plus elles étaient sujettes à caution. On se rappelle l'enthousiasme de la cadette, Belmanaël, pour l'abbé Maréchal. De pareilles incartades pouvaient recommencer. Aussi Vintras fit-il racheter l'immeuble par Voxaël, sœur de Bérard de Pontlieue.

Une donation sous seing privé assura, dit-on, au Prophète, la propriété de l'édifice. Nous n'en avons toutefois pas trouvé la preuve.

En remerciement, Sthrathanaël annonça le 15 novembre 1848, au cours d'une vision que Jésus-Christ et sa Sainte Mère acceptaient l'offrande du lieu béni. Pour récompense Pierre-Michel remit à la donatrice une hostie marquée d'un cœur, d'une croix et d'un V.

Revenu à la liberté après tant d'années de captivité, entouré de l'adoration des fidèles qui l'avaient attendu et qui avaient lutté et parfois souffert pour lui, le prophète leur devait de produire des prodiges nouveaux pour récompenser leur zèle et affermir leur foi.

Digitized by Google

Il n'y manqua pas.

« Les témoins de l'Œuvre sainte de la Miséricorde « étaient exposés à abandonner leur conviction par une « privation plus prolongée de la communion. Déserteurs « de leur foi, ils auraient peut-être cédé à la crainte, « pour taire le témoignage qu'ils doivent à la vérité.

« Dieu, dont la sagesse déconcerte toutes les mesures « de la prudence humaine, y a largement pourvu[1]. »

L'intervention surnaturelle était d'autant plus nécessaire qu'une grave question se posait. L'Œuvre de Miséricorde était maintenant complètement hors l'Eglise. On refusait les sacrements à tous les sectateurs. Il fallait pourvoir au remplacement des cérémonies du culte catholique et aux sacrements.

On y parvint par un raisonnement qui fut plus tard longuement développé par Charvoz sous le pseudonyme de La Paraz[2]. On sait que Charvoz avait été dès le début de l'Œuvre un précieux auxiliaire en raison de ses connaissances théologiques et de ses qualités dialectiques.

Tout prophète, soutenait-on, est un pertubarteur comme le fut Jésus-Christ. C'est le rôle qui, nécessairement devait donc être attribué à Vintras, incarnant le prophète Elie.

Que Vintras fut Elie, on n'en pouvait douter. Il était annoncé par Daniel (XII-I) :

« En ce temps-là, se lèvera Michaël, le grand chef, le défenseur des enfants de ton peuple; et ce sera une

1. Abbé Héry. *Le Précurseur de l'avènement intermédiaire de Jésus-Christ.* Paris, Imprimerie Gros, 18, rue du Foin-St-Jacques, in-8, 1849.

2. La Paraz. *Le Mystère des temps dévoilé, esquisse du plan général du Créateur.* Paris, Coulon-Bineau, libraire, 33, rue Monsieur-le-Prince, 1856.

Digitized by Google

époque de détresse, telle qu'il n'y en a point eu depuis que les nations existent jusqu'à cette époque. En ce temps-là, ceux de ton peuple qui seront trouvés inscrits dans le livre seront sauvés.

Et plusieurs de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront, les uns pour la vie éternelle, les autres pour des opprobes et une infamie éternelle.

Et ceux qui auront été intelligents, brilleront comme la splendeur de l'étendue, et ceux qui auront enseigné la justice à la multitude, luiront comme les étoiles, à toujours et à perpétuité. »

Charvoz, sans éprouver de doute, écrivait :

« Le lever de l'archange Michaël est un fait accompli : mille témoins le savent en France; il date du 6 août 1839. »

Etant posé que Vintras était un prophète, on faisait observer qu'on n'a jamais douté des onctions conférées par les prophètes de l'Ancien Testament. Une pareille nécessité s'offrait sans conteste. Lorsque Dieu veut renouveler son sacerdoce, il fait de son prophète la première pierre pontificale, et lui ordonne ensuite de consacrer un nouvel apostolat. Mieux encore « c'est lui-même qui est directement consacré par son ministre extérieur et passif, tant il l'enlève à son humanité pour apparaître seul dans les onctions divines dont il couvre le caractère sacerdotal des prêtres qu'il a choisis et appelés à ce pontificat régénérateur. »

Bien entendu, le pontificat nouveau devait être supérieur au précédent, puisqu'il descendait du Saint-Esprit.

Gravement, Charvoz soutenait que l'Œuvre ainsi comprise n'était point une réforme, mais seulement le rétablissement de toute l'institution divine : « c'est la religion chrétienne, pure et simple, mais intégrale, la

Digitized by Google

seule, l'unique, celle de Jésus-Christ embrassant tout ce qu'il a enseigné, sans fraude, sans fausse interprétation, pleine de grâce et de vérité comme son auteur. »

Ainsi l'avenir est-il, les temps nouveaux étant proches, dans l'attente pour tous les peuples d'un jubilé universel, couronnement sur la terre de l'œuvre générale de Miséricorde.

Pour être spécieux, le raisonnement était habile; il permettait à Vintras prophète, d'organiser entièrement par voie de révélation, un culte destiné à remplacer celui dont on avait banni ses fidèles et lui-même.

Cette révélation nécessaire, annoncée et attendue vint à Pâques 1848, bien peu de temps on le voit après la libération de l'Organe.

Le jour de Pâques, le Seigneur apparut à Strathanaël, à Paris, dans l'Eglise Saint-Eustache. Il lui dit :

« Sthrathanaël, prépare-toi à recevoir le signe sacré « du sacerdoce qui t'a été promis. Tu seras 9 jours « dans la solitude de ton âme, comme si tu étais dans la « retraite cloîtrée. Elève ton cœur comme si tu étais « diacre du prêtre éternel, et donne à ton esprit le feu « purifiant de l'humilité, car je vais t'élever à l'accom- « plissement d'un ministère nouveau.... Tu abjureras la « terre et, agenouillé sur ses dépouilles, je te ferai, « devant mon père, *pontife adorateur et pontife d'amour!* « Je viendrai à toi tel que je veux que tu te revêtes « pour accomplir, parmi tes frères parias, le ministère « sacré de ma miséricorde pour eux! »

Vintras fit donc une neuvaine, et le 2 mai, le Verbe lui apparut dans l'hostie miraculeuse. On ne reculait plus à Tilly devant aucune extravagance. Le costume du Seigneur était pour le moins inattendu. Sa tête était couverte d'un diadème de pourpre surmonté d'un croissant avec

Digitized by Google

une ancre. Il portait une longue robe rouge ceinte aux reins par un cordon blanc et recouvert par une sorte de surplis; par dessus, un manteau blanc bordé avec un petit chaperon tombant à moitié des épaules. Les pieds étaient chaussés de sandales rouges. Il avait au doigt annulaire de la main droite, un anneau pareil à celui que portait déjà précédemment Pierre-Michel à raison d'un ordre antérieur.

Après avoir décrit l'aspect extérieur de sa vision, Vintras précisa :

« Le Verbe s'est posé devant l'autel comme pour pontifier. Il a fait une solennelle invocation au Saint-Esprit que j'ai suivie, puis une prière à Dieu le père. Ensuite, il a béni des pains sans levain; il a également béni une coupe pleine de vin. Je l'ai vu ensuite étendre les mains sur une foule innombrable d'esprits qui, timides et faibles en apparence, se sont immédiatement répandus dans les saints espaces en chantant un cantique composé par moi, au nom de la Chevalerie de Marie. Mille étendards se sont déployés à ces chants. Le Verbe était radieux.

Marie m'est alors apparue. Jamais je ne l'ai vue si belle! elle avait un cœur d'or qu'elle a porté sur l'autel, puisqu'elle y a enfermé un pain béni par son fils. Le pain est devenu une hostie; elle l'a adorée; les Séraphins qui entouraient l'autel l'ont couverte de la pure fumée de leurs ostensoirs.

Alors Jésus-Christ m'a dit : voici ma paix et le *signe de la réconciliation* : que ton esprit se lève et vienne ajouter à cette hostie sa propre hostie; ma Mère hostifiera le gage de tes frères. Ces trois hosties seront la clarté de ton nouveau droit. Elles seront la preuve de ma volonté; et devant elles, par tes mains et par ta

Digitized by Google

prière, tout pain sans levain qui me sera offert, sera une véritable hostie. Tu en porteras une au Cénacle de tes frères : je destinerai celle qui y repose.

Tu convoqueras tous ceux qui ont faim, et que l'on regarde en riant; tu leur diras : Jésus-Christ m'a fait l'économe de votre vie, venez à lui, j'ai reçu le droit de vous nourrir de lui-même!... Alors tu feras ce que j'ai fait devant toi; tu feras les trois sacrifices ainsi qu'il suit : à l'autel du Cénacle, à l'autel de ma mère, et, en dernier lieu, à l'autel de mon immolation. Tu ne laisseras pas passer un jour sans m'offrir un de ces sacrifices; et chaque fois, avant de satisfaire au sacrement, tu lèveras tes mains sur tes frères; tu les absolveras. Malheur à eux s'ils sont assez audacieux pour te tromper ou pour tromper l'absolution du Verbe expiatoire. Tu ne passeras pas sept jours sans pontifier cénaculairement; et, après le troisième sacrifice à l'autel de mon Cœur, tu pontifieras devant mon immaculée Mère; tu boiras le premier à la coupe du sacrifice, après l'avoir baisée au nom de ma Croix. Tu ne quitteras point ce lieu avant d'avoir célébré les trois sacrifices. L'ouverture du cénacle sera faite par le chant du *Veni Creator*, par un chant chevaleresque, et par un de tes cantiques d'amour.

Tu te vêtiras comme je le suis, et tu feras la même invocation et la même prière. Fais cette vêture avec simplicité, mais telle que je te l'ai montrée. Prépare-toi à cet acte solennel.... »

Tel est l'évangile du prophète. Il contient par voie de révélation toute la forme même du culte nouveau.

Les communications ne cessèrent d'ailleurs pas. Les nouveaux rites furent complétés et précisés. Le 6 mai 1848, Jésus-Christ apparut encore. Adam était à sa

Digitized by Google

droite portant une couronne royale, une urne sacrificatoire, un anneau de chef des pasteurs et un sceptre fait d'une baguette de nacre, surmonté d'une main dont le pouce et le petit doigt ouverts, semblaient « comme les ailes de l'ange de l'Espérance assis sur l'Arar, et appelant sur les mondes le signe sacré de la croix ». Melchissedech était à sa gauche portant une couronne de lys et de verveine, l'anneau des pontifes, une coupe pleine de sang et un glaive d'or.

Ce jour-là, le Verbe tenait à la main un cœur d'or et dit :

« Voici le nouveau ciboire; j'y renferme les trois hosties nouvelles de la consécration trinale! Une d'elle est l'hostie pontificale d'adoration ; elle sera cénaculaire; c'est d'elle que découle le grand pouvoir du sacerdoce d'amour. C'est elle qui fait en sa présence le pontife adorateur. Une est aussi l'hostie de grâce. C'est à l'autel de ma Mère qu'elle opérera, par les mains du sacrificateur, la douce puissance du sacrifice. La troisième est la dernière hostie, parce qu'elle est l'hostie de la lumière et de l'amour.

Vous n'allumerez devant elles que les lampes veillatoires; vous n'en aurez pas d'autres non plus devant celle reposant sur la poitrine tabernaculaire de ma mère immaculée. Vous ôterez du cœur, tous les noms qui y sont enfermés : c'étaient les parfums d'attente; vous les scellerez au tabernacle de l'hostie de lumière.

Ne brûlez rien sur les autels qu'aux fêtes d'honneur. Au Cénacle, durant les sacrifices et les absoutes, n'ayez que trois feux. Mais les jours solennels, quand vos âmes porteront vos cœurs à des fêtes d'honneur et d'amour, brûlez la cire et l'encens, tels que vous le permettra l'ordre de notre terre.

Digitized by Google

Sthrathanaël, le diadème des pontifes sera rouge pourpre, bordé aux extrémités comme celui que voici sur ce trône; le croissant et la croix seront d'argent, tel que tu l'as compris. La demi-tunique de lin sera sans manches; tu n'auras aux pieds que des sandales rouges; je te bénirai et oindrai moi-même... La veille du jour solennel, tu béniras, couvert du manteau seulement, la coupe et le porte-pain »....

Le lendemain, on s'aperçut que des linges enfermés dans le tabernacle, étaient tachés de sang. Le miracle sanglant d'avant le procès recommençait.

Au cours de l'extase, Vintras avait désigné les trois hosties, consacrées par Dieu même pour les trois sacrifices du sacerdoce nouveau.

C'est le 10 mai 1848 que Pierre-Michel exerça pour la première fois le droit de son pontificat d'amour.

La cérémonie sacrée fut célébrée selon un rituel dont on ne devait plus se départir jamais.

Le pontife était revêtu d'un vaste chasuble rouge, passé sur une aube de guipure à laquelle elle était reliée par une cordelière blanche. Devant et derrière le chasuble, deux larges bandes d'un rouge plus sombre, formaient l'image d'une croix renversée, symbole de la fin du règne du Christ souffrant, et de l'avènement du règne du Christ glorieux. L'officiant portait au cou la Croix de grâce, il était chaussé de rouge. Sa tête était armée d'une tiare surmontée d'une croix et d'un croissant.

La cérémonie elle-même était calquée sur la messe catholique, mais avec quelques variantes. Toutes les paroles et toutes les prières étaient prononcées en langue vulgaire.

Les premières prières étaient pour s'excuser des fautes commises, et se terminaient par une absolution :

Digitized by Google

« Que le Dieu tout puissant et miséricordieux éclaire « les salutaires profondeurs de notre repentir, qu'il « agréé et qu'il rende dignes les bonnes résolutions que « sa souveraine lumière a éveillées dans chacun de nos « cœurs, afin que nous méritions le crédit divin de ces « paroles : Soyez en paix, vos péchés vous sont remis « au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit. *Amen*. »

Le prêtre montait alors à l'autel et lisait l'épître, puis l'évangile suivi d'une longue profession de foi.

Le pontife procédait ensuite à l'ablution des mains, faisait l'offrande du pain et procédait au mélange de l'eau et du vin, suivi de l'offrande du vin.

« Que ce calice, ô mon Dieu, quoique vous étant offert par des mains pécheresses, n'en attire pas moins ici-bas sur nous et sur toute la terre, la miséricordieuse et divine effusion de votre grâce; que le breuvage mortel que nous y avons placé, ne se change pour l'ensemble de la famille humaine qu'en breuvage de pardon, de justification et de sanctification, nous vous en supplions, au nom du ministère qui nous revêt et en votre nom, qui est celui de notre Père.

Après la lecture de la Préface, il était procédé à la consécration du Pain.

« Uni d'esprit, d'âme et de cœur à la très immaculée « Mère de mon Sauveur, ainsi qu'à son chaste et virginal « époux saint Joseph, je vous offre de nouveau, « Seigneur, ce pain que je bénis en votre nom et auquel « nous prendrons part, après avoir prononcé sur lui les « saintes et adorables paroles de votre divin Fils, « lorsqu'il dit en rompant le pain pour ses douze « apôtres : *Ceci est mon corps qui est donné pour tous.* « *Faites ceci en mémoire de moi.* »

La consécration du vin venait ensuite :

Digitized by Google

« Ame très pure de Marie, âme sainte du bon et « juste Joseph, unissez-vous à mon âme et à celles de « mes frères, afin que je présente au Père des miséri- « cordes, ce calice que je bénis en sa présence. Père « Saint, agréez cette visible offrande qui est la coupe de « notre action de grâces et de notre supplication. « Comme N.-S. J.-C. votre divin fils, la veille de sa « mort, je prononce sur ce qu'elle contient, les paroles « qu'il prononça lui-même en disant aux douze qui « étaient avec lui : *Ceci est mon sang qui sera répandu « pour des multitudes en rémission des péchés*[1]. »

Après l'Elévation, suivie d'une prière pour les Morts, le prêtre fractionnait l'hostie et faisait communier les fidèles sous les deux espèces.

L'office prenait fin par une bénédiction et une action de grâces.

Les prières, d'ailleurs, n'étaient pas, sauf pour les paroles de la consécration, immuablement fixées.

Elles variaient d'un sacrifice à l'autre. Chaque fête avait son rituel verbal particulier. Seuls, l'ordre et leur sens général ne variaient pas[2].

Souvent, l'assistance accompagnait la cérémonie de cantiques dont nous donnerons qu'un exemple :

Je vous salue, pleine de grâce,
Le Seigneur est avec vous.
Vous êtes entre toutes femmes bénie
Et Jésus pris (*sic*) la vie en vous.

Je vous salue, ô fille d'Anne,
Je vous salue à deux genoux.
Je vous salue, épouse et mère,
Fille sacrée de l'époux.

1. Extrait d'un rituel manuscrit communiqué par M. Bricaud.
2. Voir l'*Univers* du 6 août 1849, article de l'abbé Bouix.

Digitized by Google

Priez pour nous, vierge chérie,
Priez pour nous votre doux fils,
Priez pour cette Œuvre bénie,
Pour la France, je vous supplie
Priez pour tous (*ter*).

Priez pour nous, vierge chérie,
Priez pour nous votre doux fils,
Priez, priez, bonne Marie,
Pour l'Espagne et pour l'Italie.
Priez pour tous (*ter*)[1].

L'hostie qui servit à la première cérémonie du 10 mai 1848, porta empreinte un cœur sanglant. Quelques jours plus tard, l'hostie qu'on avait conservée parut découpée de son cœur. Celui-ci avait disparu, laissant seulement son empreinte sur les linges où elle reposait.

Il nous paraît superflu de raconter, par le menu, tous les faits miraculeux qui suivirent. Chaque jour apportait un nouveau prodige, chaque sacrifice voyait couler un sang miraculeux. C'était, dans le sanctuaire, d'étonnants escamotages d'hosties mystérieusement apparues et disparues. Une hostie miraculeuse, arrivée à la fin août 1848, marquée de deux cœurs, se couvrit de jours en jours, de cœurs supplémentaires. Lorsqu'il y en eut vingt-cinq à trente, des veines ou canaux sanglants parurent comme pour les lier les uns aux autres, et les rattacher au cœur central, désigné comme celui du prophète, recevant le sang du Sacré Cœur de Jésus.

Cette hostie devint le temple nouveau du Seigneur qui l'avait lui-même appelé l'*Ehglemphaël*.

1. Extrait du *Bréviaire universel*, manuscrit de Sthalmanaël. Arch. départ. Calvados. Sthalmanaël fut un certain Stoll consacré au Pontificat de la purification sainte, le 28 octobre 1866.

Digitized by Google

La liturgie du sacrifice nouveau était maintenant complète.

Il restait à démontrer la présence réelle en l'absence du prêtre canoniquement établi, à prouver que le sacrifice vintrasien n'était qu'une extension ou un développement du droit et du devoir de tout chrétien de s'offrir à Dieu, à établir que ce sacrifice, en dehors du pouvoir que Jésus-Christ a conféré à son Eglise, n'infirmait en rien sa juridiction. Les théologiens de l'Œuvre s'y employèrent abondamment dans des volumes et des brochures.

« Ce sacrifice, dit l'un d'eux[1], prodigieux développement de la charité de Jésus-Christ et du sacerdoce du chrétien, garantit la prééminence et l'exaltation du souverain sacerdoce que Jésus-Christ a légué à son Eglise aux grands jours de son règne visible sur la terre. »

Pontife provictimal depuis le 10 mai 1848, Vintras institua, le 20 mai 1850, le pontificat divin.

Le même jour, il créa sept pontifes divins : Ce furent d'abord les abbés Charvoz et Héry, puis l'inénarable abbé Maréchal réapparu brusquement. Depuis sa disparition, en 1846, il avait mené une vie singulière. La mort de sa mère l'avait fait riche d'une vingtaine de mille francs qu'il avait dépensés à Versailles avec une fille. Puis il était venu s'établir à Paris, sous le nom de M. Henry, dans une maison de tolérance clandestine de la rue des Trois-Frères.

C'est là que Vintras le déterra vers la fin de 1848. Il ne revint pas tout de suite à l'Œuvre de Miséricorde où le souvenir de ses erreurs était loin d'être oublié.

1. Abbé Héry. *Le Précurseur*, op. cit.

Digitized by Google

Comme il voyait pourtant l'extraordinaire succès chaque jour augmenté de ceux dont il s'était séparé, il prétendit avoir été touché de la grâce et être accablé par le repentir.

Vintras vit son retour d'un bon œil. Peut-être manquait-il de prêtres régulièrement consacrés, peut-être aussi nouveau Messie, pensa-t-il qu'il n'était pas symboliquement indifférent de chercher comme le Christ ses disciples parmi les plus grands pécheurs.

Pourtant, son retour immédiat était difficile après le scandale de sa conduite. On lui fit donc faire une assez longue retraite chez les demoiselles Garnier, qui étaient retournées à Saint-Cloud. Vintras priait pour lui et M. Bricaut conserve un morceau d'étoffe encadré sous verre et souillé en son milieu d'une tache rougeâtre de sueur sanglante. Au dos, on peut lire : *Témoignage du labeur de Sthrathanaël pour la conversion de Ruthmaël, 1849.*

Le 2 janvier 1849, une circulaire datée de Tilly fut adressée aux membres de l'Œuvre de Miséricorde[1] :

« Bien-aimés frères : Votre charité pleurait sur un frère perdu par les plus astucieuses illusions de l'Enfer, elle pleurait sur les souillures que recevait par lui l'Œuvre Sainte de la Miséricorde. Soyez consolés dans votre fraternelle charité : la grâce divine sollicitée par vous et surtout par le prophète eucharistique, a vaincu dans l'âme de cet autre enfant prodigue. La lumière a lui dans les ténèbres de son esprit, et les larmes de la pénitence lui ont rendu, il l'espère, la robe du réconcilié. Il a confessé sans réserve son égarement devant ses frères du Sanctuaire; il le confesse aussi devant vous... Que vos prières qu'il réclame à genoux

1. Document inédit communiqué par M. Bricaud.

Digitized by Google

l'aident à donner à ses frères, assez de témoignage d'entière résurrection pour que devant son profond repentir, ils ne puissent se souvenir de sa chute. Le frère tombé se nommait Ruthmaël.

P.-S. — Sous peu de jours, il sera envoyé le récit de cette miraculeuse conversion. »

Nous n'avons malheureusement pas pu retrouver ce récit.

Maréchal fut enfin autorisé à se présenter à Tilly. Solennellement, il fit sa conversion. Vintras lui remit la Tiare.

Avec lui, furent sacrés encore les abbés Renaud, Delmas, Breton et Desbois.

Trois jours après, le 22 mai 1850, les sept prêtres, pontifes divins imposèrent les mains sur Pierre-Michel, et lui conférèrent le pontificat divin par réciprocité.

Puis chacun retourna diriger spirituellement sa Septaine. Ainsi s'établirent et se répandirent les rites de la religion nouvelle.

Digitized by Google

CHAPITRE XII

NOUVELLES PERSÉCUTIONS

Tantôt à Tilly, tantôt à Caen, tantôt à Paris, Vintras officiait et prophétisait. Pontife, il vivait de l'autel.

L'Eglise avait à lutter contre un mouvement religieux relativement important qui avait créé des centres un peu dans toute la France et qui gagnait certaines villes d'Italie. Ni les avertissements, ni les censures, ni les comdamnations ne paraissaient avoir sérieusement atteint la secte de plus en plus active, et que n'épouvantait plus le refus des sacrements puisque Vintras et son entourage avaient pourvu à leur remplacement.

De nouvelles mesures s'imposaient. En 1850, un concile provincial réuni à Rouen, condamna encore l'hérésiarque[1]. Ses décrets furent approuvés par lettres de Rome du 19 juillet 1851, et promulgués par mande-

1. In hac nostra Provincia recenter exorta est nova hominum societas, qui ausu prorsus temerario, et mentita pietatis specie transfigurantes se in Apostolas Christi, novam Missionem divinitus indictam sibi arrogant, commentitum fictumque *Misericordiae opus* annuntiant, eo demum impietatis et insaniae devenerunt, ut unus ex ipsis, et si nullo ordinis charactere insignitus, ausus fuerit, cœteris plaudentibus, sacra sacerdotii imo et Pontificatus munia usurpare, novumque Deo offerre sacrificium. Volentes igitur tantam perversitatem cohibere, et memores verborum apostoli : *Sapientibus et insipientibus debitor sum*, Rom. 1, 14, Patres Concilii hanc Societatem expresse damnant, et reprobant; simulque prohibent, sub poena Excommunicationis, ne quis ipsius conventiculis, ritibus ac ceremoniis interesse adhaerere presumat. (Rhothomagi apud Fleury, in-8, 51 p.).

Digitized by Google

ment de Mgr de Blanquart de Bailleul, archevêque de Rouen, le 18 avril 1852.

Tous les milieux religieux s'inquiétaient des progrès de l'Œuvre de Miséricorde. Pour n'en donner qu'un exemple, Mgr Dupanloup dès son arrivée à Orléans envoya le 28 octobre 1850, une circulaire adressée aux doyens où il était dit :

« Les erreurs de Michel Vintras ont-elles envahi quelques parties du doyenné? Avez-vous quelques renseignements à me fournir vous et vos vénérables confrères, sur ce point important[1]. »

Les réponses des doyens ne sont malheureusement pas conservées. Pourtant, dans les mêmes archives, on trouve des traces de l'hérésie Vintrasienne. Sur la feuille de titre d'un manuscrit intitulé « Notes sur les offices de la paroisse de Saint-Benoit-sur-Loire », par M. Renaud, cette mention a été portée par l'abbé Desnoyers, conservateur du musée historique de l'Orléanais de donateur du manuscrit en 1890. « M. Renaud, curé de Saint-Benoît, qui depuis, hélas! fut entaché de l'erreur de Vintras, mourut dans cette erreur à Orléans. »

De même, une plaquette publiée vers la même époque, rapporte le procès, devant l'officialité, de M. Desbois, curé doyen de Beaugency « entaché de l'erreur de Vintras[2]. »

De même encore une septaine avait été fondée à Neuville-aux-Bois.

Mgr Dupanloup insista dans son intention de réprimer le scandale. Le 3 avril 1851, il envoya à son

1. Archives du Loiret.
2. L'officialité d'Orléans et M. le Doyen de Beaugency au Tribunal de l'opinion publique. [S. l. n. d., in-8, 16 pp.].

Digitized by Google

clergé une « lettre concernant les erreurs de Pierre-Michel Vintras. »

Dans presque tous les diocèses, on pourrait trouver de pareils documents.

En l'année jubilaire 1851, le 10 février, le pape Pie IX avait spontanément déjà pris la même offensive que naguère Grégoire XVI. Il envoya un Bref à l'évêque de Nancy et lui dit :

« C'est avec raison que vous déplorez qu'à tant « d'autres associations criminelles, dans lesquelles les « fabricateurs de mensonges et les fauteurs de dogmes « pervers unissent leurs efforts, en ces temps de dures « et de cruelles épreuves, pour faire à l'Eglise catholique « la guerre la plus acharnée et pour la renverser de fond « en comble si jamais il était possible, se soit joint une « secte, inventée il y a 11 ans, par un laïc nommé « Pierre-Michel.

« Cette hideuse secte, réprouvée aussitôt par votre « vénérable Frère Louis-François de Bayeux, Gré- « goire XVI l'a déjà condamnée dans la lettre au même « prélat du 8 novembre 1843. En effet, les partisans de « cette abominable association ne craignent pas, avec « une hypocrite ostentation de vertu, de rêver une « œuvre prétendue de Miséricorde et un nouvel apos- « tolat composé de laïcs; d'assurer que l'église est « plongée maintenant dans les ténèbres et dans une « corruption complète; d'annoncer, dans l'Eglise de « Jésus-Christ, un troisième règne, qu'ils osent appeler, « Règne du Saint-Esprit, et avec une audace non moins « sacrilège que téméraire, s'arrogeant une mission « divine, ils répandent effrontément dans le peuple, de « monstrueuses opinions, d'absurdes rêveries, qu'ils « prétendent, dans leur langage follement mensonger,

Digitized by Google

« leur avoir été révélées divinement, et confirmées par « des visions et des prodiges.

« Attaquant par ces artifices et ces manœuvres vrai- « ment infernales, la vraie doctrine de Jésus-Christ, et « plein de mépris pour cette chaire de Pierre et pour « son autorité, ils mettent tout en œuvre afin de détacher « les fidèles de la vérité de la foi catholique et de les « précipiter dans le péril de la damnation éternelle. »

La lutte continua, mais beaucoup plus franche maintenant. On avait rompu si ouvertement avec l'Eglise, tout en se réclamant de ses doctrines, que l'on n'avait plus de ménagement à conserver.

Des brochures parurent en réponse, des polémiques s'engagèrent[1].

Une défection retentissante servit grandement les ennemis de l'Œuvre de Miséricorde, et porta à la réputation de Vintras une atteinte si grave, que le temps ne l'a pas encore effacée. Cette défection fut celle d'Alexandre Geoffroi, le disciple chéri du Maître, le vertueux Géhoraël, qui, depuis l'origine servait de secrétaire au phrophète et transcrivait quotidiennement les communications célestes. Il avait été amené par son père dès la première heure et était le dépositaire de beaucoup de confidences.

Pendant la détention de Vintras, il s'était marié avec une jeune fille séduite par les doctrines de l'Œuvre de Miséricorde, mais qui n'avait jamais vu Pierre-Michel.

Après la libération de Strathanaël, elle fut amenée

1. Voir notamment : Les Merveilles de l'Œuvre de Miséricorde devenues plus éclatantes que jamais par l'aveuglement et les malédictions même de leurs dénégateurs, ou *Bref contre Bref* par l'auteur du *Mandement du Ciel* et de *La grande Apostasie dans le lieu saint*, 4 pages in-4, sans date, imprimé chez Gros, 18, rue du Foin-St-Jacques, Hôtel de la Reine Blanche, à Paris.

Digitized by Google

par son mari chez le Dr Godier où se célébraient les cérémonies à Paris.

Devant le costume du prophète, ses paroles, ses gestes, ses miracles et l'attitude des assistants, elle ne put garder son sérieux. Les sourires qu'elle ne pouvait contenir la firent juger avec sévérité.

Le Pontife ne dit rien sur le moment, mais après quelque temps, usant de son procédé habituel lorsqu'il voulait obtenir quelque chose, il annonça au cours d'une communication, en termes voilés mais nets, que la volonté du ciel était que Géhoraël expulsa sa femme du domicile conjugal.

Ce fut l'occasion de la rupture. Depuis quelque temps la jeune femme était excédée par le prophète et elle représentait à son mari qu'il jouait un rôle de dupe. Alexandre Geoffroi, en effet, fournissait un travail considérable et gratuit. Sans arrêt il écrivait, transcrivait et recopiait les paroles d'en haut. Tandis que Pierre-Michel, entretenu par l'Œuvre, vivait largement, son secrétaire avait dépensé la modeste dot de sa jeune épouse, et vendu non seulement son argenterie, mais encore tout ce qui chez lui pouvait avoir quelque valeur. La femme seule travaillait au dehors pour subvenir aux besoins du ménage.

La prétention d'obtenir une répudiation fit déborder le vase. Geoffroi se révolta et déclara, qu'à l'avenir, il entendait avoir sa part des sommes qui venaient au pontife. Une scène éclata particulièrement violente et une rupture s'en suivit.

Géhoraël libéré fut conduit par sa femme à un ecclésiastique du diocèse de Paris auquel il fit sa soumission. On devine combien le prêtre fut intéressé par ce que lui raconta le vertueux Alexandre. Sa trahison fut aussitôt

Digitized by Google

signalée à l'archevêque de Paris qui voulut voir lui-même le repentant. Que fut-il dit au cours de cet entretien? Nous n'avons pu en trouver trace, mais il y a tout lieu de supposer que le prélat engagea le pénitent à révéler publiquement, les griefs qu'il pouvait avoir contre le prophète de Tilly, objet de tant de soucis pour l'Eglise.

Sortant en effet de chez l'archevêque, Geoffroi se rendit chez Gozzoli.

Depuis son dernier tract de 1847, Gozzoli paraissait avoir abandonné sa campagne contre l'Œuvre. Sans doute après la fuite de l'abbé Maréchal et la réorganisation par l'abbé Charvoz, le cruel ennemi n'avait plus trouvé matière à révélations scandaleuses. Pourtant sa haine n'était pas assouvie. Il ne se consolait pas d'avoir appris que Marie Geoffroi qui, depuis les scandales, s'était mariée à Paris avec un M. de Tournefort, avait bien reçu 400 francs de rente viagère par contrat de mariage. Geoffroi lui apportait de quoi raviver sa fureur. Jusqu'à présent Gozzoli n'avait dénoncé que les turpitudes obscènes de Maréchal et de son entourage. Elles remontaient à 1843, au plus tôt, époque où Vintras était en prison, elles se terminaient à 1846, au plus tard, date à laquelle le prêtre indigne avait été chassé et remplacé.

Avec une redoutable perfidie, Alexandre Geoffroi prétendit révéler à Gozzoli, qu'en réalité les habitudes immorales qu'il avait dénoncées remontaient à l'origine même de l'Œuvre, et avaient été inaugurées par Pierre-Michel lui-même, dont Maréchal n'avait été que le continuateur et le disciple. *Le sacrifice d'Amour* institué par Vintras, n'était que la fixation rituelle des turpitudes obscènes précédemment dénoncées. Il prétendait

Digitized by Google

que lui-même avait, pendant 10 ans, subi avec écœurement les attentats contre nature du prophète, et pour preuve de ses allégations, il apportait toute une correspondance enflammée, écrite à lui-même par Vintras de sa prison. Il y joignait des lettres envoyées à la même époque par Pierre-Michel à la comtesse d'Armaillé, pour recommander un jeune détenu libéré, dont il s'était pris d'amitié.

L'aveu personnel de Geoffroi, les lettres qu'il produisait, le retour de Maréchal à Tilly et enfin, l'élévation de ce dernier au pontificat, malgré l'ignominie de sa conduite ancienne, ne permirent plus à Gozzoli de douter, et il commença aussitôt à rédiger un pamphlet plus violent que les précédents[1].

Geoffroi avait trouvé un allié féroce dans celui qui avait précédemment deshonoré son père, sa mère et sa sœur. Comme on voit, il ne déparait pas sa famille. Le scandale fut énorme. A vrai dire, l'Œuvre de Miséricorde ne s'est jamais bien relevée du coup porté.

Bérard de Pontlieue comprit aussitôt le danger, et adressa au Procureur de la République du Hâvre, une plainte dont voici les termes essentiels.

« Ces pages m'ont paru porter atteinte à mon honneur et contenir le délit de diffamation le plus grave, délit prévu et puni par la loi. C'est pourquoi, M. le Procureur de la République, je dépose par cette lettre une plainte entre vos mains en diffamation contre : 1° M. Gozzoli dont le domicile m'est inconnu, 2° contre M. Alexandre Geoffroi, clerc d'huissier ou d'avoué à

1. *Le Prophète Vintras et les Saints de Tilly-sur-Seulle. Un nouveau témoin de leurs turpitudes obscènes* par l'auteur des brochures parues en 1846 et 1847. Caen, avril 1851. Lamy, impr., 6, rue Caroline, Le Hâvre.

Digitized by Google

Paris, comme complice de la diffamation, 3° contre le sieur Lamy au Hâvre qui a prêté ses presses... etc... déclarant que le pamphlet ci-dessus est un tissu de mensonges, s'attaquant aux personnes les plus respectables. M. Gozzoli a épousé une demoiselle Geoffroi et par conséquent, Mme Geoffroi la mère, est mère de M. Alexandre Geoffroi et belle-mère du sieur Gozzoli; et Mlle Marie Geoffroi qui a épousé à Paris M. de Tournefort, est leur sœur et belle-sœur. C'est contre ces deux dames que les deux infâmes pamphlétaires répandent leurs plus sales calomnies, et sous ces hideuses calomnies d'un fils et d'un gendre attaquant leur mère et leur jeune sœur, de la manière la plus lâche et la plus dégoûtante, se voile la plus basse cupidité : Mme Geoffroi mère a donné à sa fille Marie, en la mariant, une rente de 400 francs, et n'a rien donné aux autres, de là, la colère et la seule calomnie. Ce n'est pas d'aujourd'hui, que je connais les sieurs Gozzoli et Geoffroi... »

Après divers détails déjà connus, Bérard de Pontlieue, ajoutait touchant Gozzoli :

« Il se présenta comme un homme converti, et devint bientôt un des admirateurs de Pierre-Michel. Il consulta le prophète, pour son mariage que le prophète *approuva*. J'ai passé près de 6 ans à Tilly, notamment en 1845-46. J'ai fait chasser moi-même de la Société de l'Œuvre de la Miséricorde plusieurs personnes, qui se conduisaient mal, notamment une demoiselle B. dite Proserpine[1], l'héroïne de MM. Gozzoli et Geoffroi. Je fus obligé de recourir à l'intervention de M. le Juge de Paix, du canton de Tilly, pour faire expulser ceux qui avaient été

1. Il s'agit évidemment de Belmanaël, Mlle Joséphine Garnier.

Digitized by Google

exclus. On pria M. Gozzoli de se retirer, et, quelque temps après, Pierre-Michel invita M. Alexandre Geoffroi à quitter Tilly. Ce dernier épousa une jeune cuisinière, au service d'un abbé de Paris, qui continua à la diriger, et à diriger par elle son candide mari. Le sieur Alexandre Geoffroi a oublié de nous dire, dans sa prétendue confession, combien on lui avait payé la signature mise au bas d'un lettre, rédigée par son beau-frère Gozzoli[1]... »

Nous n'avons pu retrouver le sort réservé à cette plainte. Il est probable qu'elle fut classée sans suite.

La révélation de Gozzoli faisait un très grand bruit. Elle posait une grave question, aujourd'hui encore très controversée, celle de savoir si Vintras pratiquait ou non les habitudes infâmes qu'on lui a prêtées. En général, les auteurs ont accepté assez aveuglément les dénonciations de Geoffroi et Gozzoli. Par là, Vintras est devenu une sorte de prophète satanique, sacrificateur de messes noires, pontife d'un culte impie.

Eliphas Lévi[2], Stanislas de Guaita[3], Jules Bois[4], l'ont admis sans hésitation. La tradition en est restée et, pour la majorité de ceux qui s'intéressent à l'occultisme, Vintras est devenu aujourd'hui synonyme de sacerdoce ténébreux et immoral.

Nous ne saurions nous ranger à une pareille opinion. Une étude impartiale et un peu approfondie des documents que nous avons examinés, nous fait croire au contraire, que les accusations ignobles, portées contre Pierre-Michel, sont calomnieuses. On peut juger le

1. Le brouillon manuscrit de cette plainte nous a été communiqué par M. Bricaud.
2. *Histoire de la Magie.*
3. *Essais de Sciences maudites.*
4. *Le Satanisme* et *la Magie et Les petites religions de Paris.*

Digitized by Google

prophète avec assez de sévérité par ailleurs, sans encore l'accabler sous le poids d'accusations qui ne paraissent pas fondées.

L'examen des pièces justificatives fournies par Alexandre Geoffroi, révèle qu'elles ne signifient pas grand chose.

Les premières sont adressées à Géhoraël lui-même. Elles sont excessives et enthousiastes. Sans doute on y voit une exaltation peu commune dans les termes : « Mon Gého, mon Gého chéri, doux Gého... mon tout aimé Gého, lorsque mes affections cherchent les tiennes, tout en feu je suis près de toi... Les jouissances célestes, nous voyant dégagés de nos sens et de leur rudesse, descendent sur nous, elles nous enivrent d'une sainte et divine volupté!... Sois béni ange adorateur, Gého! »

Pour dépasser la limite ordinaire des termes employés dans une correspondance de gens pondérés, on ne trouve rien de précis dans toutes ces lettres. C'est le lyrisme clinquant mystico-romantique, que l'on retrouve dans tous les manuscrits de Vintras, même les plus certainement innocents, c'est l'imitation un peu forcée du style des grands mystiques, admis par l'église et dont la paraphrase est souvent évidente.

Il en est de même des lettres dites d'Azzolethaël, que Geoffroy avait apportées à Gozzoli.

Pendant la détention du prophète à la prison de Rennes, Pierre-Michel avait fait connaissance d'un jeune détenu, qu'il convertit et enthousiasma pour ses doctrines. Il le baptisa aussitôt Azzolethaël, l'ange des Tropiques. Il semble bien que le directeur de la prison eut un soupçon sur les relations des deux hommes et s'émut de leur intimité puisqu'il mit quelque temps Vintras et

Digitized by Google

le nouvel ange au cachot. Il semble même, qu'on promit quelques faveurs au catéchumène, s'il voulait passer un aveu, mais qu'il s'y refusa avec indignation[1]. Le soupçon ne devait pas être bien grave, puisqu'après 8 jours, le directeur de la prison réunit à nouveau les deux condamnés et ne s'en occupa plus. Lors de sa libération, en 1846, Sthrathanaël, recommanda son nouveau pénitent à la comtesse d'Armaillé (Dhocédhoël). C'est la correspondance envoyée à la comtesse qui fut livrée par Geoffroi et publiée par Gozzoli. Elle a été partiellement reproduite par Guaita.

Là encore, le style est prodigieusement exalté. Que ne pourrait-on trouver dans l'invraisemblable grandiloquence employée par Vintras. On reste confondu de sa verbosité lyrique mélangée de formules heureuses et de lieux communs assez plats. Rien en tout cas ne permet de préciser une accusation sérieuse, et il est permis de croire cependant que ces lettres ne répondent à rien de ce que voudrait Gozzoli, puisque l'administration pénitentiaire y apposa son visa, et les laissa sortir sans encombre.

C'est pourtant sur ces uniques documents que s'est formée la tradition d'érotisme imputée au pontife.

Si l'on examine au contraire les nombreux écrits de lui qui ont été conservés, on est frappé de ce qu'aucune, parmi des milliers de lettres, ne contient la moindre phrase sérieusement suspecte. Il y a plus. En 1841 et 1842, au moment des enquêtes pratiquées au cours des poursuites, on chercha sans indulgence, tout ce qui pouvait confondre le prophète. On a vu que le juge d'instruction entendit tous les témoins possibles, et enregistra tous les racontars. Il envoya des commissions rogatoires en nombre

1. *Les prisons d'un prophète actuel*, p. 208.

Digitized by Google

inusité. Jamais rien ne permit même d'élever un soupçon sur Vintras quant aux mœurs. Aucun rapport de gendarmerie ou de police n'y fait allusion, et on ne doit pas oublier que les enquêtes furent faites à Tilly, petit village où tout se sait. Comment admettre que rien n'eut transpiré des pratiques ignobles que Geoffroi révéla si tardivement. Comment admettre aussi que le « vertueux Alexandre », s'il avait été profondément révolté par les attentats quasi-quotidien dont il s'est prétendu l'objet, eut pendant 10 ans, supporté tant d'ignominies sans élever jamais une protestation.

Mieux encore. L'autorité ecclésiastique surveilla Vintras dès l'origine avec un soin minutieux. Les enquêtes succédèrent aux enquêtes ; fréquents furent, après chaque condamnation nouvelle, les retours à la religion. L'évêque de Bayeux avait à sa disposition bien des moyens que n'avaient pas les juges laïcs pour connaître les secrets qu'on n'eut pas osé livrer même à la justice. On sait que les accusations de crimes contre les mœurs sont monnaie courante, lorsqu'il s'agit d'hérétiques. Or, aucune des condamnations religieuses ne fait la moindre allusion à ce que dénonce Gozzoli.

En outre, on ne doit pas oublier l'attitude de Vintras lorsqu'il apprit les turpitudes de Maréchal. Lui-même le fit jeter dehors et remplacer par Charvoz. Il ne paraît pas avoir toléré un seul instant les abominations de Tilly en 1845 et 1846.

Enfin, il est un autre ordre d'argument, dont on ne peut pas ne pas faire état. C'est celui qui nous est parvenu par tradition orale. Plusieurs personnes mortes assez récemment, ont vécu de longues années dans l'intimité de Vintras. Leur moralité est au-dessus de tout soupçon et leur parole serait difficile à mettre en doute.

Digitized by Google

Ce sont M. Berton, prêtre romain, qui connut Pierre-Michel en 1844, et surtout M. Souleillon qui le rencontra en 1846. M. Souleillon, qui ne mourut qu'en 1918, à un âge très avancé, avait été amené à Tilly par sa mère, alors qu'il était étudiant en droit. Touché par une grâce subite, il se convertit à la nouvelle doctrine, et s'attacha à Vintras. Il ne le quitta pas un jour jusqu'à sa mort, vivant avec lui, voyageant avec lui, et l'accompagnant dans toutes ses expéditions.

MM. Berton et Souleillon ont été fréquemment interrogés par des personnes que nous avons vues. L'un et l'autre se sont toujours élevés avec une grande force contre les accusations portées contre Sthrathanaël. Le respect qui s'attache à leur personne, donne à leur parole une très sérieuse autorité, alors surtout que rien de sérieux ne les contredit.

S'il fallait un témoignage de plus, on pourrait le tirer d'une lettre inédite adressée par une dame Girard le 12 septembre 1896, au journaliste Gaston Méry, qui venait de publier une notice sur Vintras dans laquelle il reprenait toutes les calomnies de Gozzoli[1].

... « Quand aux mœurs, c'est si sale et si répugnant,
« qu'on ose lui imputer seulement des pensées impures,
« que je me demande sur quoi on se base pour cela.
« Enfant, jeune fille ou femme mariée, je n'ai jamais rien
« vu, ni entendu qui puisse même tourner la pensée de
« ce côté ; à la chapelle, il n'y avait pas de messe sacri-
« lège, il y avait le *sacrifice* chrétien, qui est une magni-
« fique prière ; on priait, il instruisait par sa parole
« inspirée et tombait parfois en extase... Je vous assure,
« Monsieur, que si Pierre-Michel n'avait pas été l'homme

1. Gaston Méry. *La voyante et les Apparitions de Tilly-sur-Seulle.* Eugène Vintras, 5e fascicule. Paris, Dentu, édit.

Digitized by Google

« de Dieu, mes parents ne m'auraient pas envoyée, « moi, enfant chéri, fille unique de 15 ans, à Tilly, chez « le prophète, pour remettre ma santé au bon air; je « défie qu'on trouve dans ses écrits un mot de mau- « vaises mœurs[1]. »

Comment ne pas être frappé en regard de ces témoignages honnêtes, de l'indignité et de l'ignominie d'Alexandre Geoffroi, se salissant lui-même et les siens, et de Gozzoli déshonorant sa famille. Ce sont pourtant les deux seuls accusateurs de Vintras.

C'est à la solution qui range les imputations de Gozzoli, dans la pure calomnie que nous nous rallions. Nous croyons savoir que c'est celle qu'adoptera également M. Bricaud, dans un prochain ouvrage qu'il se propose d'écrire sur Vintras. Avant nous, un auteur pourtant peu indulgent pour Pierre-Michel était arrivé aux mêmes constatations. Cherchant les raisons de la diffamation, il a écrit :

« C'est un vieil artifice de noircir ceux que l'on veut perdre. Après avoir été mis en usage par les païens contre les chrétiens, il a été employé dans la suite par les orthodoxes contre les hérétiques et réciproquement[2]. »

Peut-être, Gozzoli était-il de bonne foi. Naguère il avait frappé juste en attaquant Maréchal. Lorsqu'Alexandre Geoffroi lui apporta des documents, qu'il critiqua insuffisamment, peut-être crut-il y découvrir un sens qui permettait de penser que les abominations de Maréchal remontaient plus haut, et que le fondateur même de l'Œuvre était coupable.

1. Lettre inédite appartenant à M. Bricaud.
2. Alexandre Erdan. *La France mystique. Tableau des excentricités religieuses de ce temps*. Edit. hollandaise, 1858, tome I^er^, p. 163.

Digitized by Google

Ceux qui ont repris ensuite l'accusation n'ont peut-être pas conservé toute la prudence que nous nous sommes efforcés d'apporter nous-mêmes. En ce qui concerne Guaita notamment, il est permis de croire qu'il jugea surtout Vintras à travers son prétendu successeur, l'abbé Boullan, que nous lui abandonnons bien volontiers.

Quoiqu'on doive penser de la vérité sur la moralité du prophète, la brochure de Gozzoli faisait grand bruit et attirait l'attention d'une façon assez regrettable.

Une affaire qui éclatait à ce moment dans le midi, achevait d'augmenter le scandale.

En Avignon, une fille de Saint-Saturnin-les-Apt, Rose Tamisier, était en oraison dans la chapelle du château, lorsque, d'un tableau représentant une descente de Croix, elle vit couler un sang mystérieux, le 10 novembre 1850. Le miracle se reproduisit les 13 et 16 décembre de la même année. Le liquide, analysé par un médecin, fut reconnu pour être du sang.

L'émotion fut grande. Le sous-préfet d'Apt, M. Grave, venu pour faire cesser le scandale, fut touché de la grâce, vit le sang, et signa un procès-verbal, attestant la réalité du phénomène surnaturel. Le curé, le maire, le capitaine de gendarmerie firent comme lui.

Les 19 et 21 décembre, le sang coula encore de la plaie que le Christ portait au côté.

Des pèlerinages s'organisèrent et l'autorité religieuse s'émut. On apprit au cours de l'enquête, que Rose Tamisier était affiliée à une Septaine. Surveillée, on découvrit qu'elle barbouillait elle-même le tableau en tapinois. Arrêtée, elle fut traduite devant le Tribunal correctionnel de Carpentras le 3 septembre 1851.

Le procès fit grand bruit.

Digitized by Google

Ainsi, se trouvait de plus en plus attirée l'attention de l'opinion publique. Par le Concile de Rouen, le Bref de Pie IX, les accusations de Gozzoli, l'histoire de Rose Tamisier, Vintras se retrouvait l'objet de dénonciations capables d'émouvoir un gouvernement comme celui de Napoléon III, infiniment moins tolérant en matière religieuse que celui de la Seconde République.

Le Roy, préfet du Calvados, fut alerté. Le 16 mars 1852, il prit un arrêté « pour disperser l'association prétendue religieuse de l'Œuvre de Miséricorde » à Tilly[1]. Pour prendre son arrêté, le préfet a visé les actes du 2 décembre et les instructions du Ministre de l'Intérieur, particulièrement la circulaire du 2 mars 1852.

Il n'apparaît, pourtant pas certain que le préfet ait agi sur l'ordre du pouvoir central, et il semble qu'il ait bien plutôt pris son initiative sur la demande du clergé de Bayeux. Il dit en effet :

« Considérant qu'il résulte de notre récent passage « dans le canton de Tilly, qu'un grand scandale, con- « traire tout autant aux nécessités d'ordre, qu'à la reli- « gion et à la conscience populaire, subsiste, par la « présence dans ladite commune, des restes de la secte « ou de l'établissement dit de Vintras...

« Considérant qu'il serait surabondant de préciser « davantage, quant à présent, en quels points les affiliés « de Vintras sont en contravention aux lois sur l'exer- « cice du culte ou contre les associations, mais qu'à « l'égard d'un établissement ou secte dont le chef ou « les adeptes ont déjà été flétri par la justice, et qu'on « a vu compromis jusque dans l'affaire Rose Tamisier, « il y a urgence d'aviser, soit qu'on ne reconnaisse pas

1. Arch. départ. Calvados, doss. M. police.

Digitized by Google

« que les affiliés ou associés jouissent de leur bon sens,
« soit qu'il y ait lieu de leur reconnaître des intentions
« ou un caractère coupable... »

Il était impossible de trouver une meilleure formule pour dire qu'on agissait arbitrairement et sans aucun prétexte juridique.

Le 17 mars 1852, au matin, le juge de paix du canton de Tilly, assisté du maire et du commissaire de police de l'arrondissement de Caen, se présentèrent aux portes de la Septaine Sacrée. Le curé de Tilly les assistait, mais sans rôle officiel.

La maison fut mise à sac.

Vintras, prévenu à temps, s'était enfui, il avait gagné la Belgique. Lorsqu'on le demanda, il fut répondu qu'il avait « depuis longtemps quitté le pays. »

Au sein de la Septaine, on trouva seulement la marquise de Sourdis et la comtesse d'Armaillé, l'abbé Maréchal, l'abbé Héry, l'abbé Breton et Achille Vintras, fils du prophète.

Tout le monde fut arrêté.

Avec une fermeté particulière, et c'est bien là ce qui révèle la main du clergé de Bayeux, on s'attacha à anéantir tout ce qui avait un rapport avec le culte vintrasien.

Le procès-verbal porte en effet :

« Il ne suffisait pas de disperser les membres de l'association. Rien ne devait rester de ce qui avait servi aux pratiques de la secte. Les objets servant aux cultes sont restés entre mes mains. Les vases, prétendus sacrés, devront être brisés ou fondus pour être rendus en valeur à leurs propriétaires après justification de la propriété. La chapelle, lieu dont la morale publique avait autant à souffrir que la religion, a été dépouillée et

Digitized by Google

les objets de boiserie vendus publiquement après avoir été dénaturés. »

Mmes de Sourdis et d'Armaillé, réclamées par leurs familles, furent élargies et partirent immédiatement, la première pour Paris, la seconde pour l'Anjou.

« Quant aux prêtres interdits, dit encore le rapport, ils furent laissés libres de retourner dans leurs diocèses, sous la seule condition de s'engager à renoncer aux pratiques de la secte. L'un, l'abbé Maréchal, y consentit et reçut un passeport pour Versailles; l'abbé Héry et l'abbé Breton refusèrent et je dus leur délivrer des passeports pour l'Angleterre. »

Lorsqu'on sait le caractère suspect de l'abbé Maréchal, on ne doit donc point s'étonner de sa défection. Il disparut. Le préfet écrivait en effet :

« Quant à l'abbé Maréchal, que votre dépêche en date du [1] me dit n'avoir point paru à Versailles, toutes mes recherches n'ont pu faire découvrir le lieu où il s'est réfugié. Enfin, Vintras fils, sorte de diacre, fort suspect de continuer les escroqueries de son père, dût aller le rejoindre en Belgique. »

Pour la seconde fois, l'Œuvre de Miséricorde paraissait avoir été dissoute par les pouvoirs publics.

1. Un blanc dans le texte.

Digitized by Google

CHAPITRE XIII

LES DERNIÈRES ANNÉES DE VINTRAS

En dépit des persécutions, c'est après 1852 que l'Œuvre de la Miséricorde prit son plus grand développement. Le temps des épreuves était passé.

La rupture avec l'Eglise était définitive. Chacun restait sur sa position et pour être plus clandestines, les Septaines n'en étaient pas moins fermes et florissantes. Vintras, exilé, leur écrivait sans cesse. Les groupes demeuraient entre eux, en continuelles relations. Ils s'étaient considérablement étendus : depuis la fin de 1850, 20 pontifes avaient été consacrés sur divers points de France et d'Italie.

Après quelque temps, Sthrathanaël reçut l'ordre surnaturel de quitter la Belgique pour l'Angleterre. Il arriva à Londres avec quelques pontifes, en juillet 1852.

Une nouvelle phase allait commencer pour l'Œuvre de Miséricorde. Son histoire ne fait plus partie de l'étude que nous avons entreprise. Il appartiendra plus directement à un occultiste de l'écrire. C'est, au demeurant, la répétition constante des miracles que nous avons exposés. Cette nouvelle période fut affirmée, le 20 juillet 1852, par la venue d'une nouvelle hostie miraculeuse.

On tâchait toujours d'effacer l'abominable calomnie répandue par Gozzoli et qui continuait à jeter sur l'Œuvre un incontestable discrédit. Lemeneur qui était venu en Angleterre, signa le 29 mars 1856, une rétractation solennelle : « Je regrette sincèrement dans le plus pro-

Digitized by Google

fond de mon âme, et je déplore amèrement de tout mon cœur, tout ce que j'ai dit, écrit ou insinué d'immoral, de blessant et d'injurieux contre M. P.-M.-Eugène Vintras, que Dieu a choisi pour son prophète et pour être le fidèle révélateur de son Œuvre de Miséricorde ». Lemeneur père rédigea une rétractation identique le 1er mai 1856.

Le siège du Carmel était 10, Glocester place, à Londres, dans une maison louée par Vintras.

Quelques fidèles anciens étaient venus. Quelques-uns dans des conditions assez particulières. Les abbés Charvoz et Héry, un autre que nous n'avons pu identifier et dont le nom commence par Desh.... et un ex-ministre protestant d'Alsace, étaient devenus spirites. Le spiritisme était alors fort à la mode. Un soir d'octobre 1853, alors qu'ils interrogeaient la table, l'archange Gabriel se manifesta après une demi-heure d'attente. Il annonçait la venue consécutive de la Vierge Marie et de Jésus-Christ. Jésus vint en effet et dit :

— Toi Charvoz, tu es Caïphe, toi Héry, tu es Ponce Pilate, toi Desh.... tu es le soldat qui m'a percé le côté d'une lance, toi (le ministre protestant), tu es Judas.

Les quatre hommes étaient terrifiés d'incarner de pareils personnages. Jésus continuant, leur ordonna de partir aussitôt pour Londres et d'y annoncer la nouvelle Parole.

Ni les uns ni les autres n'avaient d'argent. La table leur ordonna de se rendre rue Neuve-des-Mathurins chez le Dr Godier, qui, de fait, leur prêta des fonds.

Seul Charvoz resta à Paris. Les trois autres gagnèrent Londres où une table continua la conversation commencée à Paris[1].

1. Erdan, op. cit., p. 60.

Digitized by Google

Le 19 novembre 1858, Vintras reçut l'ordre d'élever à Londres, une chaire publique sous le nom d'*Université Eliaque* et un sanctuaire sous le nom de *chapelle Eliaque*.

L'ouverture de l'Université et de la chapelle au public eut lieu le 4 octobre 1859, avec l'autorisation du gouvernement anglais. A cette époque, fut publié le grand ouvrage du prophète : *l'Evangile Eternel*.

Vintras resta à Londres jusqu'en décembre 1862. Dans la nuit du 25 au 26 décembre 1862, il reçut l'ordre de quitter l'Angleterre pour se rendre en France et visiter les différents cercles de l'Œuvre dont il était éloigné depuis si longtemps.

Il vint, accompagné de M. Souleillon, pontife de prudence.

Les deux hommes partirent de Londres le 31 décembre 1862, et débarquèrent au Hâvre le 1er janvier 1863. Ils visitèrent successivement, les Carmels du Hâvre, de Rouen, de Paris, de Dijon, Lyon, Montpellier, Cette, Marseille, Orléans, Le Mans, Caen, Lunéville, Nancy, et consacrèrent plusieurs pontifes.

Le 31 mai 1865, ils étaient à Lyon pour la consécration du sanctuaire intérieur du Carmel d'Elie, 56, route d'Heyrieux. Les cérémonies de consécration durèrent trois jours. Le sanctuaire fut ouvert le 3 juin et laissé à la garde du Pontife de cordiale et sainte effusion, M. Soiderquelk.

De Lyon, Vintras partit pour l'Espagne, puis pour l'Italie, où, à Florence, il fonda le 18 décembre 1867, un Carmel désigné sous le nom de *Carmel Blanc*. Ce Carmel fut particulièrement riche en phénomènes surnaturels caractérisés par des apports d'hosties, des parfums et des vins miraculeux.

Digitized by Google

Les dernières années de Sthrathanaël se passèrent en voyages. Il visitait les différents sanctuaires du Carmel. Il avait fait de Lyon le grand centre initiatique.

C'est à Lyon qu'il mourut après une courte maladie au retour d'un voyage à Paris, le 7 décembre 1875, jour de la fête de l'Immaculée Conception.

Il est enterré au cimetière de la Guillotière.

Digitized by Google

CHAPITRE XIV

PSYCHOSE OU MYSTIFICATION ?

Réduite aux véritables proportions que lui donne une étude des documents, l'hérésie de Vintras se dépouille de la plus grande partie de son mystère. Nous avons indiqué son origine et comment elle naquit de l'association peu scrupuleuse de deux hommes, chercheurs d'expédients. Nous avons montré qu'ils n'ont rien inventé. Ils ont puisé largement dans les doctrines de la Société de saint Jean-Baptiste dont ils reçurent la tradition par Mme Bouche. Ils ont repris sans grand changement les prophéties de Martin de Gallardon dont ils eurent connaissance par Naundorf et Mme de Saint-Hilaire : s'il en fallait une preuve surabondante, on la trouverait dans l'élévation au pontificat carméléen du fils même de Martin. Ils ont, pour la forme des révélations, imité sœur Catherine Emmerich. Ils ont annoncé le dogme de l'Immaculée Conception qui faisait l'objet de toutes les préoccupations catholiques sans ajouter un seul argument à ceux des théologiens. Ils ont imité le miracle des hosties sanglantes d'Agen, mais n'en ont entrepris la fabrication, qu'après avoir minutieusement examiné des produits de la mystification méridionale.

Relativement timide, au début, Vintras fut rapidement entouré de prêtres érudits, qui lui procurèrent, de bonne foi, tous les renseignements philosophiques et historiques nécessaires à sa fraude.

Digitized by Google

Il ne semble pas cependant qu'il suffise d'écarter le mystère qu'on a trop souvent attaché à lui pour qu'on ait pénétré l'énigme de Vintras. Une grave question est actuellement débattue, celle de l'état mental du prophète. Sans doute, les médecins n'admettent pas le caractère surnaturel des prodiges, dont il a été l'agent, mais ils paraissent éprouver une certaine répugnance à considérer ses agissements comme le fait d'un homme raisonnable et calculateur. Pour eux, Vintras est un grand inspiré, manifestation atténuée d'une maladie mentale classique.

Dans un ouvrage publié en 1919, le Dr Agnel-Billoud, voyait dans Pierre-Michel « un état délirant en « rapides progrès avec des accès caractérisés par des « visions célestes (hallucinations ou plus vraisembla- « blement représentations mentales visuelles vives) et « des entretiens mystiques ». Il ajoutait que ces « accès semblaient apparaître « sur un fonds d'incons- « cience et de ravissement, spécifique des états exta- « tiques. »

Plus récemment le Dr Pasquier-Desvignes, est arrivé à cette conclusion à peu près identique[1] :

« 1° Vintras est un paranoïaque, atteint de délire « mystique systématisé. C'est un délirant intelligent, « et surtout actif, bien servi par sa mémoire remar- « quable et son assimilation parfaite de l'Ecriture. « L'histoire de son délire, les événements qui le provo- « quèrent et le firent évoluer, montrent l'influence con- « sidérable qu'ont sur ce genre de psychose, les ten- « dances politiques et religieuses d'une époque dont « elles sont souvent le reflet. Vintras n'est pas un grand

1. *Délire d'un paranoïaque mystique. Vintras et l'Œuvre de Miséricorde.* Presses universitaires, 1927.

Digitized by Google

« réformateur, mais son énergie mise au service de son « délire, lui a valu un demi-succès. Il se place bien « au-dessus de petites sectes dont le XIX^e^ siècle, vit une « prodigieuse floraison.

« 2° Paranoïaque, Vintras fut aussi un pervers, « comme en témoignent les vols et les escroqueries qui « lui ont valu deux emprisonnements, les manifesta- « tions d'érotisme qui eurent lieu à Tilly, et son « homosexualité.

« 3° Vintras fut atteint également de délire de « persécution. Ce délire, conséquence de son orgueil « morbide, occupe une place de second plan, mais il « corrobore son délire mystique et justifie en quelque « sorte la mission de Vintras, car il n'est pas de grand « prophète qui n'ait été persécuté.

C'est un grand danger dans le domaine psychologique de procéder à une analyse mentale seulement sur des pièces. Les récits peuvent subir une déformation, souvent on ignore les conditions exactes dans lesquelles ont été écrits les documents émanant de celui-même dont on veut étudier l'état mental : il manque toujours l'examen direct du sujet, ce qui est le principal dans l'étude d'une psychose qu'elle qu'elle soit. Personnellement, la lecture approfondie de tous les ouvrages, tant imprimés que manuscrits que nous avions pu rencontrer, nous avait conduit à une conclusion tout à fait contraire à celle des D^rs^ Agnel-Billoud et Pasquier-Desvignes. Nous avions notamment écarté toutes les accusations obscènes, nous avions découvert à peu près tous les ressorts de ce qui avait paru surprenant chez le prophète, et nous ne trouvions en aucun endroit de sa vie de trace sérieuse de déséquilibre. Un document capital, découvert au moment même où nous terminions

Digitized by Google

notre étude, nous a confirmé dans notre opinion. C'est une expertise mentale de Vintras, faite par un médecin qui examina lui-même le prophète. Nous en avons trouvé le manuscrit à la Bibliothèque Nationale[1]. Le nom du médecin lui-même n'est malheureusement pas indiqué, mais il est aisé de voir qu'il fut élève d'Esquirol. Sans doute nous contesterons la conclusion dernière puisqu'elle veut expliquer les prodiges par le surnaturel, mais on ne pourra manquer d'être frappé, comme nous l'avons été de la précision des observations et de la rigueur avec laquelle a été conduit l'examen. Certaines réflexions paraîtront peut-être ingénues, comme par exemple la détermination des signes cliniques de la monomanie, il n'en reste pas moins que le caractère du paranoïaque est nettement défini et que chaque élément de cette psychose, est repoussé après examen.

Nous croyons nécessaire en raison de l'importance de ce document d'en donner le texte entier :

« Parmi les causes qui produisent la monomanie, la principale est l'hérédité. Ensuite, viennent d'après leur degré d'influence, les chagrins domestiques, les revers de fortune, l'amour contrarié, la suppression de quelque exutoire ou éruption chronique, l'abus des liqueurs alcooliques. Hallé indique encore comme signe de prédisposition une taille élevée, les yeux caves, pleins de feu, les cheveux noirs, la physionomie triste, des passions véhémentes, la direction exclusive de la pensée ou des affections. Or, pas une de ces prédispositions, ni pas un de ces signes indiquant la tendance à la monomanie, n'est applicable à Pierre-Michel.

Le monomaniaque, dit Esquirol, emploie tout ce qu'il pos-

1. Nouv. acq 11051, fol. 291 et s. Cette expertise n'est pas datée mais si on la rapproche des pièces qui la précèdent et qui la suivent, on peut penser qu'elle fut établie à une époque voisine de la condamnation correctionnelle.

Digitized by Google

sède de jugement à se pénétrer davantage de l'idée qui le préoccupe : il épuise les ressources de la dialectique pour nous persuader de ce qu'il croit réel, il est sans cesse ramené vers son idée fixe : les raisonnements qu'on lui fait pour le guérir, ne font souvent que le jeter d'une série vicieuse d'idées dans une autre non moins folle. Un monomaniaque se croit déshonoré : on lui prodigue les consolations religieuses, et bientôt, il se croit irrévocablement damné. Rien de pareil ne se remarque dans Pierre-Michel. Il parle en général peu volontiers du sujet de ses communications, surtout si vous n'êtes pas du nombre de ses amis. Si vous lui faites des objections sur la réalité ou l'origine de ses prétendues révélations, il insiste rarement pour vous faire partager sa manière de voir. Il y a même des passages plus ou moins obscurs qu'il ne comprend pas, et dont il avoue sans difficulté, qu'il n'a pas l'intelligence.

Nous l'avons entendu dire, avec l'assurance de la plus parfaite conviction, à un ecclésiastique qui possède toute sa confiance, et qui avait fait 200 lieues pour venir étudier son manuscrit : continuez votre travail, et si vous trouvez dans tout cela des choses contraires à la foi enseignée par l'Eglise, je jetterai tout au feu. Une remarque qui a été faite par les meilleurs auteurs, c'est que l'exacerbation dans la monomanie revient presque toujours après le dîner du soir : or, presque toutes les visions de Pierre-Michel avaient lieu le matin avant ou après la messe.

Les monomaniaques, surtout les hallucinés, sont très rarement dans un état de calme et de parfaite raison, dans l'intervalle assez court que leur laisse l'exacerbation de leurs crises. Pierre-Michel, au contraire, est toujours dans la plus parfaite tranquillité d'âme et d'esprit, et malgré les tracasseries de tous genres, les persécutions et les craintes assez fondées de poursuites légales provoquées contre lui par les journaux, les affaires de la fabrique, la direction des ouvriers, les voyages, la correspondance, rien n'a été un instant négligé; et il n'a cessé de faire régner dans tout cela, l'ordre le plus parfait et la plus exacte régularité. On ne savait ce qu'on devait le plus admirer, ou de la beauté de ce qu'il appelait ses communications, ou de son calme intérieur, ou de

Digitized by Google

l'étonnante exactitude de ses affaires commerciales au milieu de telles causes d'agitations morales et physiques.

La monomanie, avant le développement des hallucinations, a déjà parcouru le plus ordinairement une certaine période. Pendant plusieurs mois, souvent même des années entières, on observe une fixité, une concentration d'idée remarquable sur un seul et même sujet, ce sujet devient peu à peu l'unique but des pensées, des désirs et des actions du malheureux monomaniaque : cependant, il n'est pas encore halluciné. Ce n'est que plus tard, que quelques erreurs des sens viennent se joindre à son délire. Alors, il aperçoit, il veut saisir le sujet brillant admissible de ses rêveries passions; il entend aussi, au milieu des plus profonds silences, une voix qui lui conseille hautement de commettre un meurtre; il prétend qu'on veut l'empoisonner par les miasmes les plus pestilentiels qu'on le force à respirer sans cesse. Il s'imagine être transporté à travers les espaces, par une force inconnue, et il refuse de faire un seul pas, parce que près de lui, il aperçoit un précipice qui va l'engloutir.

Chez Pierre-Michel, il en serait tout autrement. Ce serait par hallucination, tout à la fois, des sens, de la vue, de l'ouïe et du toucher, que commencerait cette singulière folie.

En effet, c'est au moment où il est le plus occupé des affaires de la fabrique, que son mystérieux personnage frappe à sa porte, et lui apporte une lettre qui fait en quelque sorte le préambule matériel des communications, préambule si inexplicable comme tant d'autres choses par ceux qui admettent la bonne foi de Pierre-Michel.

On cite des exemples de malades qui, dans leur délire, produisaient une composition plus ou moins prolongée, et dont quelques passages étaient assez remarquables. Le valet de chambre d'un ambassadeur s'était trouvé par hasard témoin de conversations peu importantes, et il n'en était devenu ni plus savant, ni plus spirituel. Il fut atteint d'une maladie cérébrale, et pendant son délire, il discutait avec beaucoup de sagacité les intérêts politiques des diverses puissances, au point que l'ambassadeur venait écouter ses leçons de diplomatie, et projetait d'en faire son secrétaire; mais l'affection du cerveau se dissipa, et le malade, en guéris-

Digitized by Google

sant, perdit toutes ses brillantes qualités[1]. J'ai connu moi-même un monomaniaque halluciné, qui passait ses journées et une partie des nuits à composer, en vers latins, un poème dont quelques passages, mal liés avec ce qui précédait et ce qui suivait étaient véritablement admirables; mais dans ce cas, comme dans les autres, le sujet de ces dissertations plus ou moins bizarres, produites par l'exaltation de l'imagination du maniaque, était toujours celui dont il avait fait plus ou moins constamment l'objet de ses études et de ses méditations. Enfin, un dernier principe plus incontestable encore, c'est que la plus étrange exaltation de l'imagination, ne pourra jamais faire écrire de longs passages mot à mot de l'alcoran, par exemple, à un monomaniaque qui n'a jamais lu ce livre.

Pierre-Michel ne s'était jamais occupé du sujet de ses communications, et lorsqu'il les écrit, il s'interrompt souvent plus ou moins longtemps, soit pour converser avec son calme et parfait jugement sur tout autre sujet, avec une personne qui vient le visiter, soit pour parcourir l'établissement confié à ses soins et donner des ordres aux ouvriers. Ainsi chez lui, pas d'idée fixe. Pierre-Michel traite dans ses écrits des sujets tout à fait opposés à l'objet ordinaire de ses pensées ou de ses occupations. Ils sont à la fois politiques et religieux. Il annonce, dans un style poétique et prophétique, le retour des Lys, le signe d'un grand monarque, fils de Louis XVI, prince qu'il croyait mort depuis longtemps. Il menace la terre coupable des fléaux les plus terribles qui doivent prochainement le frapper et le préparer à recevoir le règne du Saint-Esprit, qui doit établir entre tous les hommes régénérés la plus parfaite, la plus ardente charité. Au milieu de ces magnifiques inspirations, se trouvent intercalées, avec un à-propos merveilleux, de longues citations de prophètes et surtout d'Isaïe qu'il n'a jamais lus.

Ici doit cesser tout parallèle possible raisonnablement de Pierre-Michel, avec les monomaniaques hallucinés.

Le merveilleux, le surnaturel frappent tous les yeux. Là s'arrête et se retire l'observation médicale, pour faire place à la théologie; car une seule question se présente maintenant :

1. *Lettres sur le magnétisme animal*, par Duparc.

Digitized by Google

ces inspirations sont-elles du Ciel, sont-elles de l'Enfer? Il ne nous appartient pas de prononcer sur une telle question.

Sauf la partie relative aux révélations de Vintras, pour lesquelles, le médecin admet que le prophète a subi une inspiration surnaturelle, et n'a pas eu les livres qu'il reproduit ou qu'il cite, l'observation du caractère de Pierre-Michel est singulièrement révélatrice. Notamment, les manières accommodantes qu'il montre lorsqu'on le contredit, est bien le contraire de l'obstination habituelle au paranoïaque. Strathanaël apparaît comme un rusé, qui observe et se plie aisément aux difficultés. Son prétendu délire lui laisse, en dehors de ses prétendus accès, toute sa lucidité pour vaquer à ses occupations ordinaires.

Tel nous apparaissait Vintras lorsque nous avions cherché à le découvrir à travers ses écrits, et ceux de ses adeptes ou de ses détracteurs.

Ce qui nous avait le plus déçu, c'était peut-être de trouver dans tous ses agissements, une très plate imitation de choses déjà existantes. Sans doute, serait-il peu raisonnable de ne voir que dans l'imitation, la preuve de la mystification. C'était pourtant un début suspect. S'il est vrai que tout vient de quelque chose, et qu'aucun illuminé n'a créé de toutes pièces ce qu'on a pris, tantôt pour son délire, tantôt pour sa céleste inspiration, du moins les divagations prophétiques comportent-elles un minimum d'originalité, qu'on chercherait en vain dans Vintras.

Il paraît beaucoup plus raisonnable, de voir dans l'Œuvre de Miséricorde, une vaste entreprise dans laquelle Pierre-Michel n'a été qu'un comparse actif, poussé par l'ingénieux Ferdinand Geoffroi.

Digitized by Google

Une phrase de l'abbé Charvoz, dès le mois de mai 1840, est à ce sujet, bien dangereuse pour l'idole :

« Tous ceux qui connaissent actuellement Pierre-
« Michel, en le comparant à ce qu'il était au début de
« son ministère prophétique, reconnaissent que la révé-
« lation a opéré en lui une immense culture. Le style
« de ces premières lettres en est la preuve[1]. »

Peut-on montrer plus clairement le travail méthodique de Vintras, pour parvenir à jouer son rôle, avec un perfectionnement quotidien.

Il serait pourtant injuste de s'arrêter là.

Si Eugène Vintras ne mérite pas la gloire d'être un prophète, Sthrathanaël mérite mieux que la réputation d'un escroc banal.

Après avoir vaticiné de nombreuses années, il parvint à acquérir une maîtrise de son art, qui emporte parfois l'admiration, même des plus incrédules.

Intelligent, rompu à la dialectique particulière des mystiques, il a su traduire en un langage pénétrant, des pensées qui, pour être relativement banales, demandent à être présentées avec une certaine habileté, pour supporter la lecture.

Sans doute, la trame lui était fournie par le monument considérable des doctrines catholiques. Sans doute, est-il aisé d'être lyrique, dans un domaine qui n'est que poésie et élévation morale. A lire les ouvrages des grands mystiques, nous n'en voulons citer aucun pour exemple afin de n'éveiller aucune susceptibilité, il est facile de voir, hors certaines exceptions parmi lesquelles il faut ranger sainte Thérèse, combien la plus plate imagination peut s'élever à d'apparentes hauteurs,

1. Livre d'or, p. 311.

Digitized by Google

qui déconcertent le lecteur non averti. Une étude plus sérieuse, permet de voir que cette hauteur est plus verbale que vraiment philosophique. La pensée est souvent médiocre, emprunte à toutes les sources, et traduit, dans un langage conventionnel, des vérités toujours les mêmes, faites de bonté, de charité et d'amour du prochain.

Ainsi, ne doit-on, en général, point se laisser trop facilement éblouir par une loghorrée que n'endigue aucun scrupule de rhétorique.

Pourtant, il serait injuste de ne pas reconnaître chez Vintras, une grande habileté et un art subtil. Il avait su profiter de ses lectures, et des leçons de l'abbé Charvoz. Il mania en maître la langue des grands inspirés, et si l'on parcourt son *Evangile Eternel*[1], on ne peut manquer d'être frappé de l'élévation du langage et de la pensée.

Sans doute, ne faut-il pas examiner de trop près. Prise en particulier, chacune de ses propositions s'écarte peu de la banalité. Eliphas Lévi avait inscrit, en marge d'un exemplaire du *Glaive sur Rome et ses complices*[2].

C'est ici, le vieux vêtement
Que reprise un homme en délire,
C'est ici, le bouillonnement
D'un vin dont l'outre se déchire,
C'est Belzébuth en oraison,
Bicêtre prêchant la raison,

1. *L'Evangile Eternel* démontrant la création du Ciel, la préexistence de l'homme, l'origine et la raison de tous les cultes. Révélé à Pierre Michel dans la nouvelle mission d'Elie. Londres, Trübner et C°, 60, Paternoster row, 1857, in-8.

2. *Le Glaive sur Rome et ses complices*. Londres, Dulan, 1855, in-8.

Digitized by Google

C'est l'hérésie et ses miracles,
C'est la pierre dans un sentier,
C'est le ciel dictant ses oracles
Avec des phrases de portier.

C'était injuste. On en pourrait dire autant de beaucoup d'ouvrages mystiques, généralement indiscutés. Ceux de Vintras dépassent la moyenne. Sans les hérésies dont ils sont pleins, ils eussent pu demeurer, comme des modèles du genre.

Une idée ne peut manquer de venir à leur lecture, lorsqu'on sait que les 20 dernières années de Vintras ont été celles d'un saint prêchant l'humilité, la douceur, la bonté et la fraternité universelle. N'a-t-il point fini par croire, comme tant d'autres, à la réalité de sa mission? N'a-t-il point poussé l'illusion qu'il donnait aux autres, jusqu'à se tromper lui-même? On pourrait se le demander. A lire ses écrits, dégagés de sa vie même, on pourrait le croire.

Ce serait une erreur dans laquelle il faut éviter de tomber.

Jusqu'à la fin, Vintras reproduisit le miracle des hosties sanglantes. Jusqu'à la fin, il continua la mystification misérable renouvelée d'Agen. C'est assez pour qu'un esprit positif ne puisse pas, un seul instant, croire à sa bonne foi, même tardive.

En matière de sciences occultes, les fervents adeptes se donnent cette consolation, lorsqu'on leur démontre la fraude d'un sujet, de prétendre que s'il a fraudé le jour du flagrant délit, rien n'établit qu'il eut fraudé les autres jours. Mêmes ils tirent de la confusion du médium, que la sévérité des contrôles déjoue toutes les fraudes, et qu'ainsi, la découverte d'une mystification, rend plus vraisemblable la vérité des phénomènes au cours des

Digitized by Google

séances où les mêmes contrôles n'ont apporté aucune révélation. Le jour où l'on a surpris le sujet occupé à tricher, c'est, disent-ils, qu'abandonné par les forces obscures, il a substitué sa volonté à celle de l'Esprit pour reproduire des phénomènes qui sont vrais les autres jours, et dont la manifestation est quasi exigée par les spectateurs réunis pour constater.

C'est un raisonnement que nous ne pourrons jamais admettre. Il nous apparaît qu'un sujet surpris à frauder est définitivement disqualifié et ne mérite plus d'être examiné. Son mensonge découvert, ôte toute véracité aux autres expériences qu'il a pu tenter et au cours desquelles son habileté à déjoué les surveillances. La mauvaise foi d'un jour enlève toute valeur à ses autres exploits. Le menteur démasqué ne doit plus jamais être cru.

C'est ainsi que le miracle des hosties renouvelé sans cesse empêche d'admettre que jamais Pierre-Michel ait été de bonne foi.

Qu'on ne s'embarrasse donc point de prétendue écriture automatique, inspiration surnaturelle ou transports divins. Le mot Guaita reste entier. Vintras est un *aventurier du mystère*, mais dans le sens où le mot aventurier signifie l'homme qui, sans moyens d'existence connus ou licites, tire ses ressources de l'aventure. Nous n'irons pas comme Guaita, jusqu'à le qualifier de grandiose. C'est de sa part, faire preuve d'un étonnement un peu naïf.

Cet étonnement pourtant fut fréquent et contagieux. Vintras eut des disciples fidèles. Ils ont vécus dans l'obscurité, puis le silence s'est fait peu à peu autour de l'Œuvre de Miséricorde.

Est-ce à dire, qu'il n'y a plus dans quelque retraite

Digitized by Google

inconnue, des serviteurs fidèles d'une doctrine pourtant décevante, puisqu'elle annonçait l'avènement d'un prince définitivement tombé dans le discrédit, et la venue immédiate d'un temps nouveau, dont rien n'a donné, après bientôt un siècle, une apparence de réalisation.

Parfois, des hommes se sont révélés, qui ont tenté de renouveler avec éclat, le cours des prodiges.

Naguère encore, un prêtre du Poitou, Argens Césaire Vachère, né à Lencloitre, voulut tenter l'expérience, après avoir échoué dans un commerce de lotion capillaire. Etabli à Mirebeau, sous le nom usurpé de Vassechère de Grateloup, il prétendit qu'un tableau pendu au mur de son oratoire, saignait comme jadis les hosties de Strathanaël. Il se heurta à l'incrédulité générale. Rénovateur d'un culte condamné, il fut condamné lui-même et sombra dans le ridicule. Ainsi en fut-il de ceux qui voulurent renouveler les miracles. L'atmosphère des légendes entretient seule la foi.

S'il est des croyances qui ne meurent pas, c'est parce que l'éloignement les épure, que les mythes les idéalisent, et qu'on oublie toutes les réalités de leur origine. Il ne faut point les faire renaître comme au premier jour. C'est plus la tradition qu'on respecte et qu'on auréole, qu'un fait précis dont la critique est trop aisée.

Ainsi en est-il de l'Œuvre de Miséricorde.

Le voyageur qui passe aujourd'hui à Tilly-sur-Seulle, n'obtient guère de renseignements sur Pierre-Michel. Lorsqu'on invoque son souvenir devant un villageois, le rustique s'efforce de changer la conversation. Il semble que le nom même du prophète demeure mystérieux et redoutable, et que parler de

Digitized by Google

lui, entraîne quelque faute. Pourtant, après quelques moments, des confidences s'échangent. Avec des réticences, à voix presque basse, on raconte que parfois des gens étrangers au pays viennent de Lyon, de Londres, de plus loin encore. Ils ont la mine grave, vont à l'église, au cimetière, passent près du petit moulin en ruine, longent la maison de Belmanaël qui appartient aujourd'hui à un propriétaire du Mesnil-Saint-Denis, dont le jardinier a ordre d'écarter les importuns. Ils ne demandent rien, parcourent la vallée, respirent l'air plein de senteurs légères, où le prophète, jadis, célébrait ses mystères. Ils écoutent le vent, cette grande voix de la nature, passer en chantant dans les feuilles tremblantes des peupliers. Ils s'arrêtent parfois comme pour entendre une harmonie lointaine et qu'ils sont seuls à percevoir.

Puis ils s'éloignent pensifs et retournent, après ce pieux pèlerinage, rejoindre quelque pontife inconnu, dernier représentant de bonne foi d'une mystification qui sera bientôt centenaire.

Digitized by Google

ANNEXE

LISTE DES PSEUDONYMES DES SECTATEURS DE VINTRAS

Bibl. Nat. *Fr. acq. nouv.* 11054.

NOMS D'ANGES GARDIENS RÉVÉLÉS

Abherhael, d'Alexandre Geoffroy (l'ange du bonheur).
Anaïdael, de Mlle Alix. (Ce nom signifie bonne nouvelle).
Anhédael, ou de Mme de Razac.
Bethzorael, de M. Delestre.
Bothéraël, de M. de Razac.
Elthébhéraël, de Mme Geoffroy (ange présidant aux conseils des dons parfaits du Seigneur, ange de la prière, de l'amour, de la grâce, de la commisération, de la miséricorde et du pardon).
Gabéraël, de M. Liégard.
Gédoraël, de M. Geoffroy, frère Jean (président de la sagesse et de l'amour).
Luthmaraël, de Pierre-Michel.
Orchezael, d'Hippolyte Bérard.
Psaltéraël, de sœur Marthe (présidant aux conseils de piété, de douceur et d'amour.

NOMS DES PERSONNES QUI CONNAISSENT LEUR ANGE GARDIEN

Albouys. Faédamael. Arch. de trône.
Alix (Mlle). Anaïdael.

Digitized by Google

Bérard (Hippol.). Orchezael.
Delestre (P.-F.). Bethzorael.
Geoffroy (Alex.). Abhéraël.
Geoffroy, frère Jean. Gédoraël.
Geoffroy (Mme). Elthébhéraël.
Liégard. Gabéraël.
Mauduit (Mme), sœur Marthe. Psaltéraël.
Pierre-Michel. Luthmaraël.

NOMS D'ANGES RÉVÉLÉS

Abethzael, chérubin (Auguste-Alix).
Acthémael, chérubin (Emilie, bonne de M. de Razac).
Adael, magnifique (Eglantine Geoffroy).
Adhamael, séraphin (sœur Marie du Calvaire, religieuse au couvent du Bon Pasteur d'Angers).
Alphamorael, archange des douze légions des magnifiques (Thomas, propr. à Vouvray).
Altrephael, chérubin (sœur Anne).
Aménérael, archange de la 2e légion des dominations (l'abbé Charvoz la Paraz, curé de Mont-Louis).
Ammanael, séraphin (M. de Neuville à Angers).
Amorael, archange des trônes (Louis XVII).
Aprélhtael, trône (Henri Boulanger).
Arzhédhael, séraphin (Mme Vve Belloc).
Atemael, chérubin (bonne chez M. de Razac).
Athanael, archange de la 4e légion des trônes (Joséphine Geoffroy).
Atharael, invincible (Choizelat fils).
Athedael, puissance (Esther Albaret au Mans).
Athélael, — (Gozzoli).
Attréphael, chérubin (Mme Guérin à Poitiers).
Atzéraël, archange de la 2e légion des magnifiques (Hippolyte Bérard).
Aurébhael, puissance (Mme Piveron).
Auxarael, vertu (Mme Gruau, femme de M. Victor Gruau).

Digitized by Google

Azanael, puissance (Liégard).

Azmazanael, archange des chérubins (M. de Razac).

Bagdamael, trône (Mme Geoffroy).

Balzadhael, magnifique (Claudine Lemeneur, religieuse à Saint-Louis (Caen).

Belmanael, principauté (Joséphine Garnier, chez M. l'abbé Maréchal).

Bénédael, domination (Théodore Fouqueré, père, au Mans.

Bénérael, archange de la 1re légion des magnifiques (Jules Emy de Versailles).

Bethmael, puissance (l'abbé Henry, curé de Vandargue).

Bethzamael, vertu (Mme de Razac).

Bilthorael, séraphin (Mme Euphénie, sous-supérieure ou maîtresse générale au couvent du Sacré Cœur de Niort).

Birmanael, archange-chef des douze légions des donataires (Antoine Martin, fils cadet du prophète, commis marchand à Angers).

Bledael, chérubin (la bonne de M. l'abbé Joachim Mérier).

Blithdael, chérubin, ange uni d'amour à Dieu (Marie Geoffroy).

Boroel, puissance (Emma Geoffroy).

Brédamahel, archange de la 7e légion des chérubins (M. l'abbé Joachim Mérier, qui a donné les cœurs à la chapelle de Sainte-Paix.

Brethmadael, archange de sept chœurs des vertus (veut dire : Charité de Dieu connue) (Mme Mauduit, sœur Marthe, aujourd'hui Marie, patriarche de l'Œuvre de Miséricorde).

Brimiloel, séraphin (sœur Thérèse au Bon Pasteur d'Angers).

Casilael, domination (M. Alcouffe).

Celoel, séraphin (Emilie Geoffroy).

Celzael, séraphin (Mme Anne Perdreau au Mans).

Cephréraël, archange de la 4e légion des donataires (amour répandu sur tous) (Mlle Justus).

Chrysael, archange de la 9e légion des donataires (le curé de Colombelle près Caen).

Cinthbanael, domination (Mlle Lelasseux, maîtresse d'école à Mayet).

Clairmorael, archange des donataires (l'abbé Laprade).

Clépхtphael, chérubin (M. Guérin, cuisinier à Poitiers).

Digitized by Google

COLHMETHRAEL, chérubin (M. Degans).

COTHERAEL ou CHOLERAEL (présumé L. P.).

DECLEMAEL, archange des vertus (Lise de Mailly).

DELADOEL, archange de dominations (M. l'abbé Bernier, vicaire à Jalais (Maine-et-Loire, diocèse d'Angers).

DETHGREHTRAEL (se prononce Dégréraël), chérubin (le comte de Bréor).

DHOCEDOEL, séraphin (ange du conseil) (Mme d'Armaillé à Jalais, Maine-et-Loire).

DIBLÉMAEL, donataire (Mlle Roselly Alix).

DICAEL, domination (la sœur de M. Fouqueré au Mans).

DICLEDAEL, magnifique (Marie Boulenger).

DIOPHAREL, séraphin (Bayen, de la septaine de Paris).

DIZILPHAEL, invincible (Mme Garnier, morte, au ciel).

DOLPHADAEL, invincible (Mme Vintras).

EDHÉRAEL, archange de la 2e légion des célébrants (Mme de Saint-Hilaire.

EGRETHAEL, séraphin (Cécile Delaunay, bonne de la famille Geoffroy).

EHXEDHAEL, chérubin.

ELETHMAEL, donataire (Mme Emilie Giraud, supérieure des dames du Sacré Cœur de Niort).

ELTHEPHAEL, magnifique (Mlle Garnier, morte, au ciel).

ETHÉRAEL, archange de la 6e légion des dominations (Chrysostomine de Razac).

ETHPHLORAEL, chérubin (la sœur aînée de Mlle Lelasseur, maîtresse d'école à Mayet).

ETHPHRAEL, archange de la 3e légion des célébrants (Mme Cravoisier).

FAEDAMAEL, aut. de trônes (Albouys).

FLOHBÉTRAEL, puissance (le curé de Lavernat).

GALHORAEL, trône (boulanger à Tours).

GALVORAEL, trône (Edouard de Bourbon).

GANIMAEL.

GÉNÉRAEL, principauté (Mlle Victoire Garnier avec M. Maréchal).

GÉORAEL, archange-chef des vertus (Alexandre Geoffroy).

HILPHADAEL, séraphin (Paterne de Razac).

Digitized by Google

Hiltephael, séraphin (Aglaé Geoffroy, morte à douze ans, au ciel).

Hirphamael, séraphin (Geoffroy, père, frère Jean).

Iridael, principauté (Virginie Pouriau, femme de chambre de Mlles Bérard).

Izaurael, vertu (Mme Delestre).

Laurdael, archange de séraphin (Achille Vintras).

Letherael, magnifique (Mlle Juliette Garnier, née imbécile, et devant passer de cet état dans le sein de Dieu).

Lethlemael, chérubin (Mélite Geoffroy, morte, au ciel).

Lithmael, archange dominant, présidant le conseil des archanges des magnifiques (Joseph de Razac).

Lithzelael, archange des célébrants, présidant le sacré conseil (la sœur Marie-Aimée de Jésus, religieuse au Bon Pasteur d'Angers).

Lodael, chérubin (curé de Rochecorbon).

Ludoel, magnifique (Louisa Chabot à Tours, chez M. Boulanger).

Michdhael (Dieudonné).

Nhiaphael (présumé Lemennais).

Obehrael, donataire (Louise Geoffroy).

Obethrael, arch. de 7 légions de dominations (Pierre-François Delestre).

Odhedhael, chérubin (Mme Vve Boulanger à Cissé près Poitiers).

Odherthrael, vertu (Elisa Delestre).

Olsphael, chérubin (Jules Fouqueré).

Onisdael, archange de la 6e légion des donataires (Adélaïde Lemeneur).

Oxerael, domination de la 6e légion, ange favori de l'archange de cette légion (Michael de Razac).

Oxidael, archange de la 2e légion des puissances (Almire Bérard).

Ozhidhael, magnifique (Mlle Dulac, maîtresse de langues, rue de Clichy, n° 35, à Paris).

Paultrédael.

Phametael, chérubin (Mme Albaret au Mans).

Phudael, archange de la 3e légion des chérubins (Jenot, de la septaine de Paris).

Phulthamael, trône (Victor Gruau à Mayet près le Mans).

Quilphael, chérubin (Paul Delestre).

Roethomael, puissance (Portier, receveur à Vouvray).

Digitized by Google

Ruthmael, principauté (l'abbé Maréchal à Saint-Cloud).

Saulthorael, archange de la 12e légion des dominations (Cravoisier, dentiste à Caen).

Suhlael, domination (Victor Perdreau au Mans).

Suhlthael, domination (Adrien Boulanger).

Sehptrael, archange de la 2e légion des célébrants (Falconnet, de la septaine de Paris).

Sehthael, séraphin (Philomène Boulanger).

Shemmael.

Silchoel, puissance (Eugénie Albaret au Mans).

Silebhael, domination (M. Alphonse Bérard au Mans).

Storael, archange de la 5e légion des donataires (Hélène Lemeneur).

Strathanael, archange des séraphins (Pierre-Michel).

Stridoel, séraphin, qui, sans être archange, présidait au conseil des archanges (Lemeneur fils à Falaise).

Strophael, de la légion des invincibles commandés par S. Michel, doit-être l'apôtre des masses dans l'Œuvre de Miséricorde (Justus).

Sthruchdhael, archange des archanges des séraphins (Virginie).

Studorael, donataire (Mme Thomas).

Thedhelael, archange des puissances (M. de Villoutrays d'Angers).

Thelmael, puissance (Mme Fouqueré au Mans).

Theodael, domination (Joseph Fouqueré au Mans).

Theodorael, invincible (Théodore Fouqueré fils, au Mans).

Thethumael, chérubin (Mlle Garnier, morte, au ciel).

Thildael, puissance (George Bérard au Mans).

Thomorael, domination (Thomas Hébert, ébéniste à Caen).

Thympanael.

Topelphael, trône (le comte Duwalis).

Trephenael, archange de la 9e légion des magnifiques (Mlle Alix).

Trilphimael, domination (M. Garnier, mort, au ciel).

Tudorael, chérubin (l'abbé Chauveau de Mont-Louis).

Tunodael, archange des puissances (Mme Boulanger à Tours).

Voxael, magnifique (Victorine Bérard).

Xirphael, chérubin (la bonne de M. Maréchal).

Digitized by Google

Xirphorel, domination (sœur de M. Maréchal, morte, au ciel).
Zehblemael, séraphin (Théodore Alix).

LISTE DES PERSONNES DONT LE NOM D'ANGE A ÉTÉ RÉVÉLÉ

Albaret (Mme) au Mans (Phametael, chérubin).
Albaret (Esther), ibid. (Athedael, puissance).
Albaret (Eugénie) ibid. (Silchoel, puissance).
Albouys (Facdamael, arch. de trônes).
Alcouffe (Casilael, domination).
Alix (Mlle) (Trephenael, arch. de la 9e légion des magnifiques).
Alix (Auguste) (Abethzael, chérubin).
Alix (Roselly) (Diblemael, donataire).
Alix (Théodore) (Zehblemael, séraphin).
Anne (sœur) (Altrephael, chérubin).
Armaillé (Mme d') à Jalais (Maine-et-Loire) (Dhocedoel, séraphin, ange du conseil).
Bayen, de la septaine de Paris (Diopharel, séraphin).
Belloc (Mme Vve) (Arzhedhael, séraphin).
Bérard (Almire) (Oxidael, archange de la 2e légion des puissances).
Bérard (Alphonse).
Bérard (M. Alphonse) (Silebhael, domination).
Bérard (Georges) (Thildael, puissance).
Bérard (Hipp.) (Atzerael, arch. de la 2e légion des magnifiques).
Bérard (Victorine) (Voxael, magnifique).
Bernier (l'abbé) vicaire à Jalais (Maine-et-Loire), diocèse d'Angers (Deladoel, arch. des dominations).
Bonne chez M. de Razac (Atemael, chérubin).
Bonne de M. l'abbé Joachim Mérier (Bledael, chérubin).
Bonne de M. l'abbé Maréchal (Xirphael, chérubin).
Boulanger, à Tours (Galhorael, trône).
Boulanger (Mme) (Tunodael, arch. des puissances).
Boulanger (Mme Vve), à Cissé près Poitiers (Odhedhael, chérubin).

Digitized by Google

Boulanger (Adrien) (Suhlthael, domination).

Boulanger (Henri) (Aprehltael, trône).

Boulanger (Marie) (Dicledael, magnifique).

Boulanger (Philomène) (Sehthael, séraphin).

Bréon (le comte de) (Dethgrehtrael, se prononce Dégréraël, chérubin).

Chabot (Louise) chez M. Boulanger (Ludoel, magnifique).

Charvot la Paraz, curé de Mont-Louis (Aménéraël, arch. de la 2e lég. des dominations).

Chauveau (l'abbé) de Mont-Louis (Tudoraël, chérubin).

Choizelat fils (Atharael, invincible).

Colombelle (le curé de) près Caen (Chrysael, arch. de la 9e lég. des donataires).

Cravoisier, dentiste à Caen (Saulthoraël, arch. de la 12e lég. des dominations).

Cravoisier (Mme) (Ethphrael, arch. de la 3e lég. des célébrants).

Degans (l'abbé) (Colhmethrael, chérubin).

Delaunay (Cécile), bonne de la famille Geoffroy (Egrethael, séraphin).

Delestre (P.-F.) (Obethrael, arch. de la 7e légion de dominations).

Delestre (Mme) (Jzaurael, vertu).

Delestre (Elisa) (Odherthrael, vertu).

Delestre (Paul) (Luilphael, chérubin).

Dulac (Mlle), maîtresse de langues, rue de Clichy, n° 35, à Paris (Ozhihdhael, magnifique).

Duwalis (Topelphael, trône).

Edouard de Bourbon (Galvoraël, trône).

Emilie, bonne de M. de Razac (Acthemael, chérubin).

Emy (Jules) de Versailles (Bénéraël, arch. de la 1re lég. des magnifiques).

Euphémie (Mme), sous-supérieure ou maîtresse générale au couvent du Sacré-Cœur de Niort (Bilthoraël, séraphin).

Falconnet, de la septaine de Paris (Sehptrael, arch. de la 2e lég. des célébrants).

Fouqueré (Théodore) père, au Mans (Bénédael, domination).

Fouqueré (Mme) (Thelmael, puissance).

Fouqueré (la sœur de M.) (Dicael, domination).

Digitized by Google

Fouqueré (Joseph) (Theodael, domination).

Fouqueré (Jules) (Olsphael, chérubin).

Fouqueré (Théodore) fils (Theodorael, invincible).

Garnier (M.), mort, au ciel (Trilphimael, domination).

Garnier (Mme), morte, au ciel (Dizilphael, invincible).

Garnier (Mlle), morte, au ciel (Elthephael, magnifique).

Garnier (Mlle), morte, au ciel (Thethumael, chérubin).

Garnier (Joséphine), chez M. l'abbé Maréchal (Belmanael, principauté).

Garnier (Juliette), née imbécile, et devant passer de cet état dans le sein de Dieu (Letherael, magnifique).

Garnier (Victoire) avec l'abbé Maréchal (Generael, principauté).

Geoffroy père, frère Jean (Hirphamael, séraphin).

Geoffroy (Mme) (Bagdamael, trône).

Geoffroy (Aglaé), morte à douze ans, au ciel (Hiltephael, séraphin).

Geoffroy (Alexandre) (Géorael, archange-chef des vertus).

Geoffroy (Eglantine) (Adael, magnifique).

Geoffroy (Emilie) (Celoel, séraphin).

Geoffroy (Emma) (Boroel, puissance).

Geoffroy (Joséphine) (Athanael, arch. de la 4e lég. des trônes).

Geoffroy (Louise) (Obehrael, donataire).

Geoffroy (Marie) (Blidael, chérubin, ange uni d'amour à Dieu).

Geoffroy (Mélite), morte, au ciel (Lethlemael, chérubin).

Giraud (Mme Emilie), supérieure des dames du Sacré-Cœur de Niort (Elethmael, donataire).

Gozzoli (Athilael).

Gruau (Victor) à Mayet près le Mans (Phulthamael, trône).

Gruau (M. Victor) (Auxarael, vertu).

Guérin, cuisinier à Poitiers (Cliphtphael, chérubin).

Guérin (Mme) (Altrephael, chérubin).

Hébert (Thomas), ébéniste à Caen (Thomorael, domination).

Henry (l'abbé) curé de Vandargue (Bethmael, puissance).

Hilaire (Mme de Sainte) (Edberael, arch. de la 2e lég. des célébrants).

Jenot, de la septaine de Paris (Phudael, arch. de la 3e lég. des chérubins).

Digitized by Google

Justus, id. (Strophael, de la lég. des invincibles commandés par S. Michel) doit être l'apôtre des masses dans l'Œuvre de Miséricorde).

Justus (Mlle) Cephrerael, arch. de la 4e lég. des donataires (amour répandu sur tous).

Laprade (l'abbé) (Clairmorael, arch. des donataires).

Lavernat (le curé de) (Flohbetrael, puissance).

Lelasseux (Mlle), maîtresse d'école à Mayet (Cinthbanael, domination).

Lelasseux (la sœur aînée de Mlle) (Ethphlorael, chérubin).

Lemeneur fils à Falaise (Stridoel, séraphin, qui, sans être archange, présidait au conseil des archanges).

Lemeneur (Adélaïde) (Onisdael, arch. de la 6e lég. des donataires).

Lemeneur (Claudine), religieuse à Saint-Louis (Caen) (Balzadhael, magnifique).

Lemeneur (Hélène) (Storael, arch. de la 5e lég. des donataires).

Liégard (Azanael), puissance.

Louis XVII (Amorael, archange des trônes).

Mailly (Louise de) (Declemael, arch. des vertus).

Maréchal (l'abbé) à Saint-Cloud (Ruthmael), principauté.

Maréchal (sœur de M.), morte, au ciel (Xirphorel, domination).

Marie-Aimée de Jésus, religieuse au Bon Pasteur d'Angers (Lithzelael, arch. des célébrants, présidant le sacré conseil).

Marie du Calvaire, religieuse au même couvent (Adhamael, séraphin).

Martin (Antoine), fils cadet du prophète, commis marchand à Angers (Birmanael, archange-chef des 12 légions des donataires).

Mauduit (Mme), sœur Marthe, aujourd'hui Marie, patriarche de l'Œuvre de Miséricorde (Brethmadael, arch. de 7 chœurs de vertus) (veut dire : Charité de Dieu connue).

Mérier (l'abbé Joachim), qui a donné les cœurs à la chapelle de Sainte-Paix (Bredamael, arch. de la 7e lég. des chérubins).

Neuville (De) à Angers (Ammanael, séraphin).

Perdreau (Victor) au Mans (Suhlael, domination).

Perdreau (Mme Anne) (Celzael, séraphin).

Pierre-Michel (Strathanael, arch. des séraphins).

Piveron (Mme) (Aurebhael, puissance).

Digitized by Google

Portier, receveur à Vouvray (Roethomael, puissance).

Pouriau (Virginie), femme de chambre de Mlles Bérard) (Iridael, principauté).

Razac (M. de) (Azmazanael, arch. des chérubins).

Razac (Mme de) (Bethzamael, vertu).

Razac (Chrysostomine de) (Ethérael, arch. de la 6e lég. des donatairés).

Razac (Joseph de) (Lithmael, archange-dominant, présidant le conseil des archanges des magnifiques).

Razac (Michael de) (Oxerael, domination de la 6e légion, ange favori de l'archange de cette légion).

Razac (Paterne de) (Hilphadael, séraphin).

Rochecorbon (le curé de) (Lodael, chérubin).

Thérèse (sœur) au Bon Pasteur d'Angers (Brimiloel, séraphin).

Thomas à Vouvray (Alphamorael, arch. des 12 lég. des magnifiques).

Thomas (Mme) (Studorael, donataire).

Villoutrays (M. de) d'Angers (Thedhelael, arch. des puissances).

Vintras (Mme) (Dolphodael, invincible).

Vintras (Achille) (Laurdael, arch. des séraphins).

Virginie (Sthruchdhael), archange des archanges des séraphins).

SUPPLÉMENT AUX NOMS D'ANGES RÉVÉLÉS

Albouys (Mme), Adherael, trône, ange pour le règne de l'œuvre de Dieu.

Albouys fils, Thezirhael, invincible, flèche contre l'ennemi de Dieu.

Albouys (Julie), Thérodael, chérubin, toute joie en vue du règne de Dieu.

Albouys (Louise), Athamael, vertu; ode de confiance en Dieu.

Delestre (Albert), Ophelael, principauté.

Delestre (Charles), Dhelhael, principauté.

Delestre (Eusèbe), Mathelael, chérubin.

Delestre (Eugène), Thelhael, principauté.

Delestre (Léon), Jonhael, séraphin.

Digitized by Google

Delestre (S. Ange), Climhael, vertu.

Delfour père, Ethrael, trône, ange des actes de Dieu.

Delfour (Mme), Abhinael, principauté, fleur des sentiers de Dieu.

Delfour fils (Célestin), Asthaael, domination, ange appelé au camp de Dieu.

Delfour (Victorine), Thazael, séraphin, belle lumière au ciel de Dieu.

D'Haumont père, Sthedruel, chérubin, ange appelant à la cause de Dieu.

SUPPLÉMENT AUX NOMS D'ANGES RÉVÉLÉS

Cassini (Mlle) (Tyrzebhael, archange des séraphins, commandant les archanges de la prière et de l'amour). Ce nom signifie *secours de Dieu, consolation.* Cazhinael est l'ange de cette famille. Ce nom veut dire : Domaine sur lequel Dieu a établi son empire. — *Maison gardée.*

Geoffroy (Mme), supérieure du couvent du Sacré-Cœur à Lyon (Strazadhael, voix forte, connaissance sublime de la puissance et de la bonté de Dieu), archange des séraphins, mêmes fonctions que Tyrzebhael.

Thomas, domestique venant de la Trappe, maintenant chez M. de Razac (Thrumael), chérubin.

Strazadhael (Mme Geoffroy).

Thrumael (Thomas).

Thyrzelhael (Mlle Cassini).

Climhael, vertu (François, S. Ange Delestre).

Dhelhael, principauté (Charles-François-Marie Delestre).

Jonhael, séraphin (Léon-François Delestre).

Mathelhael, chérubin (Paul-Eusèbe Delestre).

Ophilhael, principauté (François-Albert Delestre).

Thilhael, principauté (Théodore-Eugène Delestre).

Delestre (Charles-François-Marie) (Dhelhael, principauté).

Delestre (François-Albert) (Ophilhael, principauté).

Delestre (François-S. Ange) (Climhael, vertu).

Delestre (Léon-François) (Jonhael, séraphin).

Digitized by Google

DELESTRE (Paul-Eusèbe) (Mathelhael, chérubin).

DELESTRE (Théodore-Eugène) (Thelhael, principauté).

SUPPLÉMENT

D'HAUMONT (Mme), Schlazael, principauté, livre ouvert devant Dieu.

D'HAUMONT (Mlle), Odeizael, séraphin, porte les guirlandes du trône de Dieu.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

I. Vintras et les littérateurs occultistes 1

II. La jeunesse du prophète 9

III. Les amis de Vintras et ses précurseurs 17

IV. L'Œuvre de Miséricorde 29

V. Les sources de Vintras 41

VI. Le prodige des hosties 51

VII. Les premières difficultés 65

VIII. Le procès 79

IX. Vintras martyr 91

X. Le schisme dans le schisme 109

XI. Les grandes révélations 127

XII. Nouvelles persécutions 143

XIII. Les dernières années de Vintras 161

XIV. Psychose ou mystification? 165

Pièce annexe 179

Digitized by Google

Digitized by Google

IMPRIMERIE CENTRALE DE L'OUEST
56-60, rue Maréchal-Pétain
LA ROCHE-SUR-YON
(VENDÉE)

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LIBRAIRIE É. NOURRY, 62, RUE DES ÉCOLES, PARIS

BIBLIOTHÈQUE DES INITIATIONS MODERNES

I. PAUL VULLIAUD

JOSEPH DE MAISTRE FRANC-MAÇON

SUIVI DE PIÈCES INÉDITES

Paris, 1926, in-8 br., couv. 22 fr.

Joseph de Maistre, l'illustre défenseur de l'infaillibilité pontificale, a été pendant une longue période de sa vie franc-maçon et affilié au groupe très secret des initiés supérieurs du Martinisme. Grâce à des documents inédits, on assiste à la tenue de la Grande Profession des adeptes de Martinès Pasqually.

L'auteur, ayant exposé les doctrines ésotériques de J. de Maistre, examine ce que l'écrivain célèbre doit à son intime fréquentation des sociétés secrètes.

Chacun lira avec le plus grand intérêt et la plus complète surprise ce chapitre de littérature comparée où les termes des prophéties maistriennes sont mis en regard des enseignements secrets du Martinisme.

En exposant les successives attitudes de J. de Maistre vis-à-vis de la Franc-Maçonnerie, M. P. VULLIAUD étudie les relations du Martinisme avec la Révolution française et, grâce à une documentation nouvelle, révise l'argumentation de Barruel Il termine en s'efforçant de résoudre le problème que soulève le catholicisme fulgurant de Joseph de Maistre, franc-maçon et initié des hauts grades.

II. J.-M. RAGON

DE LA MAÇONNERIE OCCULTE

ET DE

L'INITIATION HERMÉTIQUE

Nouvelle édition précédée d'une Introduction

PAR OSWALD WIRTH

Paris, 1926, in-8 br., couv. 20 fr.

Ce livre célèbre, et parmi les occultistes et parmi les maçons, était devenu fort rare et se payait de très gros prix. C'est à la demande de nombre de curieux que l'on s'est décidé à donner cette nouvelle édition en tout conforme à l'original.

Toutefois, pour en augmenter l'intérêt, l'éditeur a cru devoir demander une introduction à M. Oswald Wirth, le maître actuel en ces difficiles matières. Sous une forme condensée, M. O. Wirth offre ici au lecteur tout un ensemble de vues qui corrigent, complètent et éclairent l'œuvre du très célèbre Ragon.

III. ALBERT LANTOINE

UN PRÉCURSEUR DE LA FRANC-MAÇONNERIE
JOHN TOLAND (1670-1722)

Suivi de la traduction française du

PANTHEISTICON

Paris, 1927, beau vol. in-8 br., couv. 24 fr.

Ce livre, le troisième de la *Bibliothèque des Initiations modernes*, où Albert Lantoine a reconstitué l'atmosphère de l'Angleterre à l'orée du XVIII[e] siècle, est capital pour l'étude des débuts de la Franc-Maçonnerie.

Le talent si ingénieux de l'auteur, qui excelle à dissimuler son érudition sous un style toujours agréable, rend la lecture de cet ouvrage extrêmement attachante.

Le *Pantheisticon*, œuvre essentielle de Toland, nous est donné ici dans une traduction française contemporaine jusqu'alors entièrement inédite et constitue l'*édition originale* de ce livre en français.

Le *Pantheisticon* représente une tradition philosophique du plus haut intérêt non seulement pour l'étude des sources de la pensée maçonnique, mais aussi pour l'histoire même de la pensée moderne.

LA ROCHE-SUR-YON. — IMPRIMERIE CENTRALE DE L'OUEST

Digitized by Google